

CNOUS – OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE

Vie étudiante et territoires
Etat des savoirs

Rapport final - 12 juillet 2007

Latitude Etudiante Conseil
Christelle Manfet - Jean-Paul Domergue - François Rio

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
--------------------	---

PREMIERE PARTIE **RECENSEMENT DES SAVOIRS**

I - RECENSEMENT DES SAVOIRS UNIVERSITAIRES	
1. État des savoirs universitaires, méthode	9
1.1. Les choix préalables	9
1.2. Procédures pour l'inventaire des notices.....	9
1.3. Procédures pour l'inventaire des équipes.....	10
1.4. Les obstacles	10
1.5. Les sources bibliographiques	12
1.6. L'échantillon	12
2. L'état des lieux des notices bibliographiques : forces et faiblesses des travaux universitaires sur le thème « vie étudiante et territoire »	13
2.1. Quelques lignes de force des travaux recensés	13
2.2. Les thématiques privilégiées	15
3. L'état des lieux des équipes : points forts et points faibles de la recherche sur le thème « vie étudiante et territoire »	19
3.1. Ce que nous disent les notices recensées de la recherche universitaire française	19
3.2. Les lignes de force du travail de repérage des équipes	19
3.3. La localisation géographique des travaux recensés	20
3.4. Les équipes pertinentes	21
3.5. La localisation géographique des équipes	23
3.6. Suggestions	24
II - RECENSEMENT DES SAVOIRS DES TERRITOIRES	26
1. La consultation des décideurs des collectivités territoriales	27
1.1. Les conseils généraux	27
1.2. Les grandes villes et Communautés Urbaines ou d'Agglomération de ces villes	29
1.3. Les comités de développement ou d'expansion économique	30
1.4. Les agences d'urbanisme	31
1.5. Les CESR	34
1.6. Les villes moyennes	35
2. Principaux enseignements	37

DEUXIEME PARTIE **ETAT DE LA CONNAISSANCE SUR 5 PROBLEMATIQUES PARTICULIERES**

1. IMPACT ECONOMIQUE	40
1.1. Les premières études : 2 établissements en 1993 et 1995	40
1.1.1. L'Université Jean Monnet – Saint-Étienne – 1993	40
1.1.2. L'université Louis Pasteur – Etude 1995 sur l'année 1993	41
1.2. Une étude de territoire	42
1.3. Quatre études d'Université : UHA, Pasteur, ADUDA, Monnet	44
1.4. Une étude de ville - Reims / 2004-2005	44
1.5. Une étude de site – Grenoble Université / 2005	45
1.6. Une étude de Région – Région PACA / Octobre 2006	45
1.7. Etudes diverses	46
2 – Remarque sur les méthodologies	46
- Principaux résultats constatés	46
- Conclusions	47

II. Participation des étudiants au renouvellement urbain	48
1. Contexte et objectifs poursuivis	48
1.1. Le contexte	48
1.2. Objectifs	49
2. Les phénomènes observés	51
2.1. Le phénomène d'enclave	51
2.2. L'apparition de zones intermédiaires	52
2.3. L'Artificialité de la présence étudiante	53
2.4. La modestie de l'impact	53
2.5. Le choc générationnel	54
2.6. La désertification du week-end et de l'été	54
3. Les facteurs de réussite ou d'échec	55
3.1. La volonté d'accompagnement	55
3.2. Le choix des formes ou cycles d'études implantées	56
3.3. L'effet de masse	57
3.4. L'implication des universitaires	58
3.5. Dépasser la résistance au changement des acteurs	58
3.6. Nécessité de créer un consensus sur la coexistence de groupes ethniques ou culturels différents	59
3.7. La centralité de la localisation géographique	59
3.8. La dispersion du logement étudiant	59
Conclusion	60
III. L'attractivité des Etablissements et des villes	62
1. L'attractivité, un facteur relatif	62
2. Les critères	62
3. L'attractivité, une fonction territoriale plutôt qu'universitaire	63
4. L'attractivité, une fonction secondaire pour les universités	63
5. Attractivité et communication	64
6. La vie étudiante au sein des universités	64
7. L'attractivité au sein d'un territoire	65
8. L'attractivité pour les étudiants étrangers	65
9. L'attractivité des territoires de leur point de vue (note de l'observatoire ETD- avril 2005) Conclusion	66
IV. Bilan actuel des délocalisations d'antennes universitaires	67
1. Préambule : de quoi parlons-nous ? Définitions et rappels historiques	67
1.1. Définitions	67
1.2. Rappels historiques	68
1.3. Les publications de référence	69
2. Un bilan des antennes ?	70
2.1. Le recrutement	70
2.2. Les taux de réussite	71
2.3. Les comparaisons de cursus	71
V. La cartographie micro locale de la vie étudiante	73
1. « Observatoire de la vie étudiante » (1993) sous la direction de Jean-Paul Volle	73
2. « Université droit de cité » (1994) sous la direction de Raymond Sechet	73
3. « Territorialités étudiantes et symbolique urbaine » (1994) sous la direction de Marie- Line Félonneau	76
CONCLUSION	78
PETITE ANNEXE 1	81
PETITE ANNEXE 2	82
PETITE ANNEXE 3	83

INTRODUCTION

Au cours d'une entrevue à Toulouse, Daniel Filâtre, chercheur en sociologie des politiques publiques et Président de l'Université de Toulouse II Le Mirail nous confiait sa conviction que la gestion de la vie étudiante sur un territoire était une compétence partagée (du territoire). Par territoire il faut entendre, au-delà de la métropole régionale siège de la, ou des université(s), l'ensemble des acteurs dans la Région ou dans l'Académie, concernés de près ou de loin, et qui décident, plus ou moins, d'intervenir sur cette question.

L'état des savoirs en cours de réalisation confirme cette approche, puisqu'il apparaît qu'aucun acteur n'a vraiment seul la main sur ces questions. Des questions pourtant en train de devenir primordiales à la fois pour les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités :

Longtemps négligées par les universités, les questions de vie étudiante prennent à présent un intérêt stratégique, notamment eu égard :

- Aux rapprochements entre établissements universitaires, pour lesquels ce domaine transversal fait l'objet d'un consensus plus aisé que sur les questions de pédagogie ou de recherche. Cette transversalité peut d'ailleurs inclure des établissements non universitaires, publics ou privés, de façon à mutualiser les moyens et augmenter les taux d'utilisation des structures.
- A l'avènement d'un système concurrentiel entre les territoires et les établissements à différents niveaux : régional, national et international. Une forme de compétition commence à émerger pour le recrutement des étudiants, sur des critères aussi bien quantitatifs (maintenir les effectifs) que qualitatifs (attirer les meilleurs et les placer dans les meilleures conditions de réussite).

Mais également un intérêt stratégique pour les collectivités locales et territoriales en charge de la gestion des territoires parce que :

- Une moitié des familles habitant le territoire a des enfants qui entrent dans l'enseignement supérieur, et qui y restent plus ou moins longtemps avec plus ou moins de bonheur en matière de réussite scolaire, de qualité de vie (ou à l'inverse de précarité) et d'insertion professionnelle au bout.
- La population étudiante est perçue, de façon totalement exagérée, comme une "ressource captive mécanique" permettant de modifier la physionomie ou le dynamisme d'un territoire.

De leur côté, les jeunes inscrits dans les différentes filières de l'enseignement supérieur, n'ont, pour une majorité d'entre eux que très peu conscience d'appartenir une catégorie spécifique, a fortiori parée de toutes les vertus que les acteurs qui précèdent leur attribuent. Leur vie quotidienne est d'ailleurs extrêmement segmentée, et leur journée à un caractère séquentiel très marqué, surtout pour les 1^{er} cycles qui composent les 2/3 des effectifs.

La réalité quotidienne de l'étudiant, scrutée notamment par les approches ethno-methodologiques, indique que l'on est très très loin des représentations mythiques de l'étudiant du quartier latin, ou même des attentes exprimées par les acteurs en charge de la gestion des territoires.

Un préalable nécessaire à l'Etat des savoirs était donc de définir d'une part le territoire et d'autre part l'étudiant.

Le Territoire

Deux phénomènes ont conduit à considérer désormais les organisations universitaires et post-baccalauréat comme s'inscrivant dans des schémas territoriaux, c'est-à-dire en fait infra-nationaux :

- l'implication croissante des Conseils régionaux dans les lycées depuis les premières lois de décentralisation des années 80, puis le Plan U 2000 et le Schéma U3M, et maintenant la décentralisation de la formation professionnelle, autant de mesures entraînant des politiques académiques et régionales diversifiées et non forcément complémentaires.
- la délocalisation des formations universitaires dans des villes moyennes (100 000 habitants) dans les années 70 et dans des petites villes (20 à 100 000) depuis les années 80 voire auparavant pour ce qui concerne les IUT.

Ces territoires infra-nationaux restent cependant des territoires administratifs en tant qu'ils sont ceux des décisions institutionnelles : les Académies pour l'Education nationale qui, sauf dans 3 cas, correspondent aux Régions et, pour tous les autres dispositifs de formation supérieure, les Régions. Il ne s'agit pas de territoires de recrutement des étudiants qui correspondraient aux flux migratoires, ni des territoires de réseaux disciplinaires ou thématiques.

Cette vision nouvelle concerne en particulier les universités qui n'étaient initialement implantées, du moins à l'époque contemporaine, que dans les métropoles régionales ou les principales villes et qui, désormais, sont « dispersées » dans 160 villes de toutes dimensions maillant ainsi très fortement l'ensemble du territoire national mais en créant des réseaux territoriaux complexes.

Une telle situation a conduit les universités et leurs institutions de tutelle à des stratégies et à des organisations en réseaux multipolaires et à avoir pour interlocuteurs non seulement les services de l'Etat mais aussi tous les acteurs institutionnels locaux, départementaux et régionaux dont les visions stratégiques et opérationnelles ne sont pas nécessairement convergentes.....

L'Université a ainsi évolué de l'université-ville, dont la plupart du temps d'ailleurs elle porte le nom, à l'université-territoire ! La création des PRES qui, à l'égard de la vie étudiante, vont relayer les pôles européens à dimension seulement urbaine renforcera cette évolution et mettra d'autant plus en exergue les spécificités de chaque territoire, annonçant de nouvelles approches, des concurrences et des politiques d'attractivité, et une réintégration croissante des populations étudiantes dans les politiques urbaines et territoriales.

L'Etudiant

Les ouvrages recensés dans cet état des savoirs scrutent souvent la population étudiante comme si elle était un groupe homogène constitué, mais sans jamais le prouver. Au contraire, l'accumulation

de non-preuves, l'hétérogénéité très visible de cette population sont des indicateurs d'une absence d'identité forte, du moins pour une très forte proportion des effectifs.

Cette situation d'hétérogénéité s'est accentuée ces 20 dernières années en raison d'un double phénomène :

- La massification de l'enseignement supérieur, résultant de l'augmentation du taux de scolarisation jusqu'au Bac qui entraîne la poursuite systématique d'études supérieures de jeunes culturellement très différents de leurs aînés. Cette massification a conduit non seulement à une diversification des profils des entrants mais également à une diversification des parcours. Certains parcours étant d'ailleurs très brefs, puisque l'université continue de connaître un taux très élevé d'abandon d'étude en cours de premier cycle.
- La diversité des formes d'études, liée en partie au premier phénomène, avec le développement des filières courtes et professionnalisantes, l'apparition des formations en alternance (qui confèrent à l'étudiant un statut d'apprenti ou de salarié), la banalisation des études prolongées (entraînant de plus en plus des comportements consuméristes pour le choix des établissements d'étude). Cette diversité est amplifiée par la modification de la carte de l'enseignement supérieur et notamment par le développement des antennes dans les villes moyennes, limitées au départ à des premiers cycles, mais en voie de pérennisation par des cycles longs spécifiques.

Dans les travaux de sociologie menés sur la nature étudiante, les jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur apparaissent avant tout comme des « jeunes » semblables aux autres, dont seule une partie deviennent des « étudiants », au sens communément admis, c'est-à-dire en acquérant des comportements, des codes et des pratiques caractéristique de cet état.

L'apprentissage du métier d'étudiant n'est plus aussi facile qu'à l'époque où la majorité des jeunes entrant dans l'enseignement supérieur appartenaient en très grande majorité à des CSP plutôt aisées, ayant donc des codes déjà communs, une culture générale déjà importante et une certaine insouciance liée à la certitude d'un avenir professionnel assuré.

Le processus par lequel un jeune devient étudiant est double :

- Un processus individuel d'intégration des codes (décrit par Dubet, Coulon, Felouzis) qui prend facilement 2 à 3 semestres, et qui exclut donc la plupart des étudiants de cycles courts ou en échec d'orientation.
- Un processus public lié aux organisations que sont les établissements, les services dédiés et le tissu associatif qui constituent ensemble un dispositif structurant du jeune. Ce processus est d'autant plus important que la construction personnelle des jeunes est en partie retardée par la désinstitutionnalisation des sociétés occidentales.

Or force est de constater que le processus public est lui aussi touché par cette désinstitutionnalisation ; En dehors des écoles (grandes ou non) les jeunes entrant dans l'enseignement supérieur sont laissés à eux même et ont donc de moins en moins de chance de devenir étudiants.

Néanmoins, en dépit de cette faible identité et de l'hétérogénéité qui la caractérise, la population étudiante reste caractérisé par une série de marqueurs qui se traduisent par une communauté de comportements, notamment en ce qui concerne la vie quotidienne. La vie étudiante et ses spécificités (acquisition de l'autonomie, faibles ressources, mobilité importante, rythmes d'activité

très saisonnalisés...) apparaît en effet comme un dénominateur commun d'une majorité des jeunes engagés dans l'enseignement supérieur.

Cette vie étudiante constitue donc un point d'entrée aisément repérable par les décideurs en charge des territoires qui souhaitent toucher la population étudiante. Cette dernière n'est pas appréhendée de manière directe, en tant que groupe social homogène ou non, mais à travers l'ensemble des besoins liés à sa vie quotidienne, et auxquels des services spécifiques peuvent répondre.

Pour l'Observatoire de la Vie Etudiante, il est aujourd'hui primordial de mieux cerner cette relation entre la vie étudiante et les territoires. L'OVE a en effet conscience que des travaux sont nécessaires sur ce sujet, pour compléter la connaissance accumulée depuis quelques années sur les problématiques de vie étudiante(s) et pour alimenter les collectivités en charge(s) des territoires sur leurs actions volontaristes : les villes se reposant sauf exceptions sur leurs acquis et les régions étant un peu désarmées face à une question qui les intéresse.

Rappel des objectifs

De plus, dans sa mission d'information sur les conditions de vie des étudiants, l'OVE doit prendre en compte un contexte d'intervention en mutation :

- construction de l'espace universitaire européen ;
- internationalisation du marché de la formation supérieure et de la recherche et avènement d'un système concurrentiel entre les territoires et les établissements à différents niveaux national, régional, européen et mondial
- territorialisation universitaire en France, universités et délocalisations créées à la fin du XXe siècle et différenciation des situations universitaires urbaines et territoriales
- complexification de l'action publique dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche et rôle accru des collectivités territoriales.

La mission de Latitude Étudiante Conseil consiste en un état des savoirs sur le thème « Vie étudiante et Territoire », particulièrement autour de quatre problématiques plus une:

- l'attractivité de la ville et de l'établissement ;
- l'impact économique de la vie étudiante ;
- la cartographie micro-locale de la vie étudiante ;
- la participation des étudiants au renouvellement urbain ;
- la vie étudiante dans les antennes.

Le présent travail a été réalisé avant la mise en chantier de la nouvelle loi de juillet 2007 sur les « libertés des universités »

PREMIERE PARTIE
RECENSEMENT DES SAVOIRS

I - RECENSEMENT DES SAVOIRS UNIVERSITAIRES

1. État des savoirs universitaires, méthode

1.1. Les choix préalables

Avant de démarrer le travail d'inventaire, deux choix principaux ont été effectués :

- en optant pour un **double inventaire des travaux et des équipes** de recherche travaillant sur le thème « vie étudiante et territoire », ce dernier point ayant l'avantage de repérer les « forces vives » de la recherche universitaire dans le domaine étudié.

- en utilisant **Internet comme outil de recensement privilégié** des ressources bibliographiques. Cette option vise, tout d'abord, à atteindre l'efficacité du travail d'inventaire dans un temps limité. Ensuite, Internet est devenu un outil essentiel de référencement et de valorisation des activités et travaux universitaires. Toutes les bibliothèques universitaires disposent désormais de leurs catalogues en ligne, en réseau local (par exemple *Archipel* à Toulouse qui réunit les catalogues des bibliothèques des trois sites universitaires toulousains et de leurs antennes en région) et en réseau national, le *Sudoc*. Par ailleurs, les organismes de recherche (Cnrs, Inserm, INRA...), par le biais, notamment, de la politique des « Archives ouvertes » et du système HAL (Hyper article en ligne), les réseaux de recherche ainsi que les laboratoires universitaires favorisent la mise en ligne des notices des travaux -voire des travaux in extenso- réalisés par leurs personnels ou leurs membres.

1.2. Procédures pour l'inventaire des notices

a) *pré-travail de recensement* à partir de mots-clés basiques liés au thème vie étudiante et territoire : étudiants, territoire, ville, urbain, vie étudiante...

b) *construction d'un INDEX* de la base bibliographique en construction (voir annexe 1)

c) *Inventaire des références bibliographiques* sur les diverses bases accessibles en ligne et enregistrement des notices sur des tableaux Excel en vue de constituer un CATALOGUE (CAD liste organisée recensant un ensemble de travaux universitaires) sur le thème vie étudiante et territoire

d) *catégorisation des notices* :

- par origine géographique des travaux –grâce aux origines institutionnelles des chercheurs et/ou aux zones géographiques d'étude ;
- par sous-thèmes récurrents et croisement avec les thèmes attendus (voir annexe 2).

e) *Hiérarchisation par ordre de pertinence de 0 à 3* :

- entre 0 et 1, les notices n'abordent pas simultanément et véritablement la problématique « vie étudiante et territoire » tout en traitant de l'un de ses mots-clés « vie étudiante » ou « territoire ». Nous les avons retenu, considérant que au vu du thème abordé, l'approche simultanée serait justement pertinente. Un exemple, la notice suivante «Impact des relations

université/industrie sur l'insertion en entreprise des jeunes docteurs scientifiques » gagnerait à être associée à une approche territoriale.

- de niveau 2, les travaux traitent de la problématique « vie étudiante et territoire » mais de façon indirecte, soit que l'enseignement supérieur ou les universités plus que les étudiants soient l'objet des enquêtes ou que la dimension territoriale n'est pas questionnée bien que l'enquête donne des informations territorialisées. Un exemple, la notice suivante « L'Appareil universitaire et le marché de l'emploi urbain » ne traite pas directement des comportements des étudiants ou de la vie étudiante mais de l'offre de formation universitaire. En revanche, l'approche territoriale apparaît clairement. Autre exemple, « l'insertion professionnelle des étudiants de l'Université de Rennes : enquête sur sept filières » n'interroge pas directement l'effet établissement ou l'effet territoire au profit de la mesure de la performance de l'offre de formation de l'université de Rennes et de la relation formation-emploi.

- de niveau 3, ce sont les travaux qui, si nous devons établir une short list, seraient retenus. Quelques exemples de titres de travaux de niveau 3 : « Insertions et conditions d'emploi en Basse-Normandie », « Combien d'étudiants en Lorraine en 2015 ? », « La croissance paradoxale des antennes (universitaires) », « Aides (Les) financières directes aux étudiants : un paysage complexe. Les Franciliens bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux : moins nombreux qu'ailleurs mais davantage aidés », « Les étudiants et l'institution culturelle de centre-ville », « Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : Quelques disparités inter-régionales »...

1.3. Procédures pour l'inventaire des équipes

a) *exploitation de l'annuaire du réseau de chercheurs*, pluridisciplinaires mais thématiques : le **RESUP** (Rés. D'Étude Sur l'Ens. Sup.) Il s'agit bien sûr de retrouver à partir des chercheurs-membres leurs équipes de recherche d'évaluer, surtout, si ces équipes d'accueil des chercheurs-membres du RESUP développent ou non des travaux transversaux sur la vie étudiante et le territoire.

b) *Pour respecter notre double-entrée « vie étudiante & territoire », recherche par mots-clés sur le site de l'annuaire du Cnrs* des équipes travaillant sur les thèmes « territoire », « ville », urbain », « développement » et/ou « région ». Consultation également de l'annuaire du réseau de l'**ASRDLF** (Assoc. de Science Régionale de langue française), un réseau pluridisciplinaire, bien que dominé par les économistes.

c) *exploitation de l'inventaire des notices - des travaux les plus pertinents- en cherchant si possible de localiser l'origine institutionnelle des auteurs.*

1.4. Les obstacles

Tout travail d'inventaire se confronte à des difficultés qu'il n'est pas toujours possible de résoudre totalement. Nous en avons rencontré trois principaux.

a) *la disparité des politiques de référencement*

Tout d'abord, la disparité des politiques d'enregistrement des notices des différentes bibliothèques universitaires semble patente, certaines ayant par exemple intégré les mémoires d'étude, d'autres non, les bibliothèques d'UFR, disciplinaires ou de laboratoires pouvant prendre alors le relais. De plus, les bibliothèques universitaires ont l'inconvénient de ne pas vraiment répertorier le travail universitaire « en train de se faire » ou non publié dans les supports classiques (ouvrages, revues), un domaine qui est en revanche beaucoup plus accessible sur les bases de données en ligne des

laboratoires¹, des groupements de laboratoires² ou encore des réseaux de chercheurs³. Ces bases permettent d'obtenir des notices détaillées avec des mots-clés et parfois des résumés voire les travaux en entier.

b) *Les mots-clés du commanditaire ne sont pas forcément les mots-clés des chercheurs*

En définissant le thème « vie étudiante et territoire », nous structurons le champ de l'état des savoirs au regard de nos propres schémas de représentation et attentes. Dans notre recherche, le thème « vie étudiante et territoire » est articulé à des interrogations sur l'attractivité des territoires, sur l'impact économique local, la dynamique et le renouvellement urbain et sur le développement local que la présence étudiante engendre. Or, les travaux des universitaires pourront aborder de diverses autres manières le thème « vie étudiante et territoire ». Se restreindre exagérément à nos préoccupations et à nos attentes de départ a de grande chance de se conclure par un « rien n'est écrit sur notre sujet », une affirmation qui reste, pourtant, improbable. Élargir trop porterait le risque inverse de tomber hors sujet. Un travail de prise de distance vis-à-vis de nos propres catégories cognitives reste toutefois nécessaire pour être accessible aux problématiques développées par les universitaires qui, de plus, peuvent ouvrir de nouvelles voies intéressantes et, pour autant, imprévisibles *a priori*. En outre, l'objet de l'étude commanditée par l'OVE n'est-il pas de repérer les lacunes des travaux universitaires en matière de « vie étudiante » ?

c) *Où commence et où s'arrête le thème « Vie étudiante et territoire »?*

Tout inventaire bibliographique pose des enjeux de limitation. Tous les travaux sur les « étudiants » ne nous intéressent pas. Il en est de même pour les travaux sur le « territoire ». En même temps, l'ambiguïté réside aux frontières lorsque, par exemple, nous repérons des travaux qui traitent de la relation Université-Territoire ou des partenariats entre les universités et les collectivités, sachant que ce qui concerne l'université implique forcément ses usagers-étudiants.

d) *des solutions*

- la **diversification** des sources bibliographiques : les bases des bibliothèques universitaires, les bases de référencement des publications de chercheurs sur les sites des laboratoires ou de groupements de laboratoires, les banques de données de revues SHS, etc. ;

- une **position « extensive »** vis-à-vis de la problématique « vie étudiante et territoire » (VE&T) dont rend compte l'**INDEX** des mots-clés constitué dans le cours du recensement des notices (voir annexe 1) et un tableau croisé indiquant, d'une part, les thèmes **intégrés** à la problématique VE&T, mais aussi ceux qui lui sont **connexes** et **voisins**, et d'autre part, en mesurant les transversalités entre ces thèmes récurrents des travaux universitaires en lien à la question VE&T et les enjeux du commanditaire (voir petite annexe 2 à la fin de ce dossier).

¹ Par exemple, l'IREDU (Institut de recherche en Éducation) de Dijon dispose sur son site Internet des références des publications de tous ses chercheurs (dont certaines en plein texte). Disponible sur [<http://www.u-bourgogne.fr/iredu/publis.htm>].

² Par exemple, URBALAB, un réseau de ressources documentaires qui fédère en une banque de données collective les catalogues documentaires des bibliothèques de centres de recherche français (15 équipes relevant de 10 UMR et 2 UPRESA) travaillant sur les questions de la ville et de l'habitat.

³ Par exemple, le RESUP (Réseau d'études sur l'enseignement supérieur) qui réunit un ensemble de chercheurs français et étrangers travaillant sur le thème de l'enseignement supérieur et qui réunit sur son site un annuaire de ses chercheurs-membres ainsi qu'une base documentaire.

1.5. Les sources bibliographiques

TABLEAU 3 : LES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Échelle des sources	Intitulé	Mots-clés privilégiés
Catalogues locaux des bibliothèques universitaires	Archipel-réseau toulousain Caen Rouen Toulouse Strasbourg Marseille	« étudiants », « enseignement supérieur », « université », « délocalisation »... & « ville », « urbain », « région », « développement », « aménagement », « collectivité territoriale »
Catalogue collectif du réseau des bibliothèques universitaires de France	SUDOC	Idem
Références du réseau d'études sur l'enseignement supérieur	RESUP	Travail sur l'annuaire des chercheurs
Un réseau de ressources documentaires sur le local-France : partenariat CERVL-Pouvoir, action publique, Territoire et le GIS GRALE (Groupement de Recherche sur l'Administration Locale en Europe)	Localdoc-	« étudiants », « enseignement supérieur », « université », « délocalisation », « jeunes »...
Un réseau de ressources documentaires sur l'urbain-France : Portail géré et piloté par le Centre de documentation de l'urbanisme dans le cadre de l'association Urbamet. Son ambition est de promouvoir le rayonnement de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements en France et à l'étranger	Urbamet	Idem
Le centre de documentation du CIRUS-CIEU ⁴ -Université Toulouse 2	Centre de documentation du CIEU	Idem
Catalogue des articles de revues en SHS : service de l'INIST-CNRS, service payant financé par les départements scientifiques du CNRS et accessibles à ses unités. Les bases bibliographiques consultées : ATLA Religion, Current Contents, EconLit, Francis, Geography, Inis, Inspec, IPSA - International Political Science, International Science Database, Medline, PAIS International, Pascal, Pascal Biomed, PHIL - Philosopher Index, SIGLE, Wilson Art Full Text,	Recherche multibase WebSpirs	« étudiants » & « ville », « université »
Hyper articles en ligne : HAL, système d'archives ouvertes du CCSD-CNRS	HAL	Idem

1.6. L'échantillon

- ◆ 474 notices ont été recueillies suite au travail d'inventaire.

⁴ Le CIEU (Centre interdisciplinaire d'études urbaines), une UMR Cnrs accueillie à l'Université de Toulouse 2 est désormais intégrée au sein du CIRUS (Centre de recherches urbaines et sociologiques).

2. L'état des lieux des notices bibliographiques : forces et faiblesses des travaux universitaires sur le thème « vie étudiante et territoire »

2.1. Quelques lignes de force des travaux recensés

Les travaux intégrés à la problématique VE&T et ses déclinaisons telles que définies par le commanditaire (attractivité de l'établissement et du territoire liée aux étudiants, impact économique de la présence étudiante, étudiants et ville et vie urbaine et participation des étudiants au renouvellement urbain...) ne sont pas forcément très nombreux.

Ceci nous amène à trois constats : l'approche territoriale n'est pas si bien partagée ; les approches sectorielles sont privilégiées : les chercheurs travaillant sur l'étudiant ou l'université n'abordant pas systématiquement la dimension territoriale de leurs activités et de leur identité et les chercheurs travaillant sur les territoires, notamment sur le développement local, privilégiant d'autres entrées : le système économique local, les infrastructures de transport, les politiques sociales... ; « étudiant et territoire » pour les chercheurs équivaut à la question étudiant et ville, thème qui est à l'inverse des autres thèmes diversement abordé.

En revanche, d'autres travaux ont été retenus bien qu'ils n'intègrent la problématique VE&T en raison du fait qu'ils l'abordent d'une manière ou d'une autre ou lui apportent « *sans le savoir* » des réponses ou parce que notre commanditaire pourrait trouver un intérêt à ce que ces travaux lui soient justement reliés.

Pour autant, des hiérarchies s'imposent entre les travaux *intégrés* (niveau 3 de pertinence) à la problématique attendue, *connexes* (niveau 2) ou *voisins* (niveau 1). Ainsi, les travaux de C. Perret et M. Baron sur les mobilités étudiantes régionales interrogent clairement la capacité d'attraction et de rétention des régions, tant pour ce qui concerne les études que le premier emploi. En revanche, si les travaux sur le logement étudiant sont particulièrement nombreux, ils ne font pas forcément le lien avec les circulations étudiantes dans la ville ou encore n'intègrent pas le logement étudiant dans la politique urbaine plus globale, conservant une approche finalement plus sectorielle que territoriale du problème du logement étudiant. Le thème de l'engagement étudiant recueille lui un intérêt stable mais n'est que rarement relié à la question urbaine et/ou citoyenne à l'exception, par exemple, de la notice suivante : « *quand les étudiants rêvent de Billancourt* » qui narre l'histoire d'un projet de renouvellement urbain porté par des étudiants en architecture.

Bref, en ce qui concerne l'entrée « Territoire », il convient de distinguer les travaux s'inscrivant dans une *approche territoriale*, où le territoire est au cœur du questionnement de ceux qui s'inscrivent dans une toute autre démarche mais qui ont, par exemple, une *application sur des territoires précis*. Dans les deux cas toutefois, sont présentes des informations *territorialisées*, ce qui justifie que l'on n'exclut pas les travaux ayant une simple application territoriale mais qu'on les sanctionne d'un niveau de pertinence moindre sur une échelle de 0 à 3.

Mais la réalité est peut-être encore plus rude pour ce qui concerne l'entrée « Vie Étudiante ». Il convient là aussi de distinguer les travaux où l'étudiant est l'acteur principal, en tant qu'individu saisi par sa situation ou ses comportements (questionnaires, statistiques, démographie) ou ses

stratégies (enquête par entretien, observation, etc.), les travaux où l'étudiant est un *output* du système. Par exemple, les travaux du Certop-Toulouse sont très intéressants parce qu'ils développent une approche territoriale des politiques universitaires et de tous les acteurs impliqués dans ces politiques, que ce soit les collectivités, les universités, les étudiants ou même l'État. Pour autant, à part les analyses sur la démographie étudiante qui ne permettent pas toutefois de vraiment comprendre et expliquer les pratiques des étudiants, le reste de la production du Certop sur le sujet conçoit l'étudiant au mieux comme une ressource du système au pire comme une contrainte.

Sans doute le résultat majeur de l'analyse thématique (voir fichier joint de l'analyse des notices) fait ressortir avec force combien l'étudiant est globalement négligé dans les travaux sur un thème « les systèmes universitaires » qui devrait pourtant l'impliquer au premier chef.

Les thématiques repérées mettent par ailleurs en évidence certains cloisonnements et le caractère persistant de certaines de nos catégories cognitives avec un manque de vision transversale et/ou globale ainsi que d'innovation.

Il en est ainsi par exemple des travaux sur le logement étudiant qui sont nombreux mais qui ne vont pas forcément inscrire cette question dans la problématique plus globale au sein de laquelle pourtant la question du logement s'intègre et qui fait référence à la ville et à l'agglomération (qui pose d'autres enjeux que sectoriels comme par exemple la cohabitation entre populations différenciées et quartiers). Autre exemple, les travaux sur la politique de la ville et l'intégration urbaine des jeunes immigrés sont nombreux, qu'en est-il des « jeunes d'origine étrangère » qui sont également étudiants ? L'intégration de ces jeunes d'origine étrangère ne pose-t-elle plus de problème à partir du moment où ceux-ci sont étudiants ? Le questionnement de la notice suivante : « Rôle (le) du quartier dans les modalités d'entrée dans la vie adulte d'une cohorte de jeunes. Des parcours d'insertion professionnelle aux trajectoires personnelles » aurait-il été possible si la population d'études avait été les étudiants ?

Dans la même perspective, il est clair que les travaux sur les « jeunes » n'intègrent que rarement la problématique des jeunes-étudiants comme les travaux sur les étudiants n'intègrent pas assez les préoccupations des travaux sur les jeunes. Encore un autre exemple, la question de l'insertion des campus dans la ville est au cœur d'un nombre important de travaux mais ces travaux n'interrogent pas forcément la place et le rôle des étudiants alors même que l'impact sur leurs pratiques sera déterminant. Par exemple, la notice suivante « Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée : deux options d'aménagement universitaire » est intéressante parce qu'elle met en perspective deux stratégies d'aménagement universitaire mais les usages étudiants de ces deux espaces universitaires et urbains sont-ils mesurés ?

Mais, pour repérer ces cloisonnements des analyses et des catégories cognitives des chercheurs comme des commanditaires d'étude, il suffit de lire notre analyse thématique détaillée (fichier joint).

2.2. Les thématiques privilégiées

Des travaux universitaires recueillis à partir de notre *index* des mots-clés (voir petite annexe 1 à la fin de ce dossier), nous avons construit 19 thèmes⁵ qui sont plus ou moins fortement rattachés à la problématique VE&T : on pourra distinguer des thèmes *intégrés* tels que « vie étudiante urbaine » ou « mobilité géographique des étudiants » ou encore « mobilité internationale », des thèmes *connexes* tels que « logement étudiant » ou « aménagement et développement du territoire lié à l'université » ou encore « la relation formation-emploi » qui suscite souvent des approches territorialisés, et enfin des thèmes *voisins* tels que « modes de vie étudiant » ou « engagement citoyen » ou encore « organisation universitaire ».

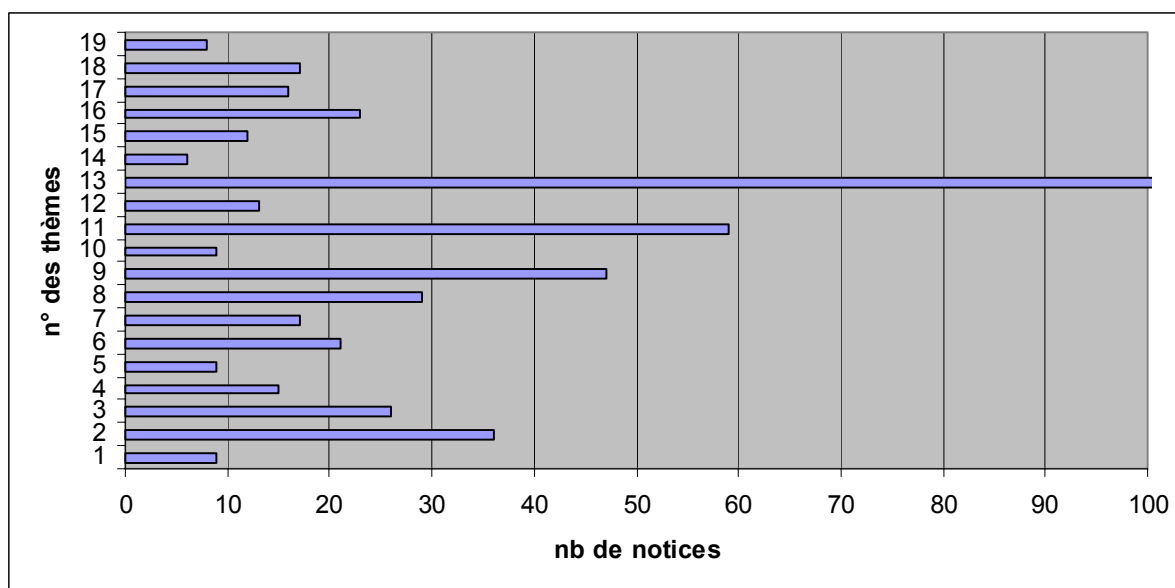
⁵ Ces sous-thèmes résultent bien du travail de recensement et ne le précèdent donc pas. Ils sont illustratifs des dynamiques de la recherche universitaire française actuelle sur notre objet.

FIGURE 1 : LES THEMES INTEGRES, CONNEXES ET/OU VOISINS A LA PROBLEMATIQUE VIE ÉTUDIANTE & TERRITOIRE



♦ **19 thèmes liés à la VE&T qui rassemblent un nombre variable de notices (Graphique 1)**

GRAPHIQUE 1 : POIDS DES THEMES LIES A LA VE&T



Les travaux les plus pertinents

Si nous ne retenons que les travaux de pertinence 3 ainsi que les publications universitaires (articles, communications, actes de colloque, ouvrage et chapitres d'ouvrage), nous obtenons la *short list* suivante : **Tableau 5** - un double-clic permet l'accès à la feuille Excel entière, un double-clic à un autre endroit du texte permet de revenir à l'état initial-

Notons deux démarches particulièrement intéressantes :

- celle des chercheurs M. Baron et C. Perret (2006), de C. Perret (2005, 2006) et de M. Baron, P. Caro, F. Cuney et C. Perret (2005) sur les **mobilités géographiques étudiantes** (bacheliers, étudiants, diplômés) à l'échelle des régions et entre régions en France ;

- celle des cahiers de l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région IDF -sous la tutelle du Conseil Régional) de consacrer un numéro spécial de leurs cahiers aux **universités d'IDF** en abordant des aspects variés dont la question de la différenciation territoriale, de l'attractivité régionale et de la vie étudiante.

Ce numéro des Cahiers de l'Iaurif s'attache à cerner les différentes facettes de cette question afin d'alimenter la réflexion.

Table des matières

Jean-Paul HUCHON Président de l'IAURIF Président du Conseil régional d'Île-de-France
Sommaire Éditorial : L'université au cœur du développement des territoires, Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Île-de-France
Les équipements universitaires en Île-de-France : services de proximité et pôles de développement économique et social
Corinne de Berny, IAURIF
Les grands enjeux
Panorama de l'enseignement supérieur en Île-de-France
Isabelle Bouillot, Martine Caraglio, Rectorat de Paris
Pour une accréditation des diplômes professionnels
Pierre Dubois, université de Marne-la-Vallée
L'internationalisation des études supérieures
Gérard Lacoste, IAURIF
• Quels sont les facteurs favorisant les séjours d'études à l'étranger des jeunes Français ?
Ronan Vourc'h, Observatoire de la vie étudiante
• Les réformes en cours
Pierre Bernard, urbaniste de l'État
L'université, entre formation, recherche et entreprises
Sylvie Lartigue, Odile Soulard, IAURIF
Les universités franciliennes
Les universités d'Île-de-France : une exception ? Ariane Azéma, université de Paris I
Les étudiants et leurs universités en Île-de-France : un champ social contrasté, Claire Guignard-Hamon, Inspection générale de la région Île-de-France
La mobilité des étudiants entre les universités franciliennes, Sandrine Berroir, Nadine Cattan, UMR Géographie-cités
L'action régionale en faveur des universités, François Houy, Conseil régional d'Île-de-France
Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée : deux options d'aménagement universitaire, Pierre Bernard, urbaniste de l'État
L'aménagement des campus universitaires de proche couronne : Paris X-Nanterre, et Paris XIII-Villetaneuse
Yann Watkin, IAURIF
La mise en œuvre du plan Universités du troisième millénaire à Paris Hélène Joinet, APUR
La vie étudiante. Les étudiants d'université : origine sociale et modes de vie, Corinne de Berny, IAURIF
• Les conditions de vie des étudiants en Europe Louis Gruel, Ronan Vourc'h, Observatoire de la vie étudiante
La mobilité liée aux études des Franciliens inscrits dans l'enseignement supérieur en 1999 Catherine Mangeney, IAURIF
Les bibliothèques universitaires en Île-de-France Daniel Renoult, Inspection générale des bibliothèques
Le sport à l'université : des conditions peu favorables à la pratique Claire Peuvergne, IAURIF
Le logement étudiant en Île-de-France : développer une offre diversifiée Anne-Claire Davy, IAURIF
Les aides sociales aux étudiants Gabrielle Fack, chercheuse
• Les aides financières directes destinées aux étudiants : un paysage complexe
• Les Franciliens bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux : moins nombreux qu'ailleurs, mais davantage aidés Corinne de Berny, IAURIF

3. L'état des lieux des équipes : points forts et points faibles de la recherche sur le thème « vie étudiante et territoire »

3.1. Ce que nous disent les notices recensées de la recherche universitaire française contemporaine

Une majorité des travaux repérés sont des rapports liés à des commanditaires ou des mémoires d'étude qui parfois donnent ensuite lieu à publication scientifique mais dans une proportion relative. Cela tient-il à une faiblesse des programmes de recherche contractuels (« valorisation économique ») dont sont issus ces travaux qui ne créent pas les conditions favorables à la valorisation « scientifique » des résultats ? Ou éventuellement aux chercheurs qui n'ont pas encore développé un véritable savoir-faire contractuel et une capacité à exploiter stratégiquement cette nouvelle façon de produire de la recherche publique ?

Or, ceci est essentiel car quasiment tous les travaux conséquents recensés sont issus de programmes de recherche portés par des Ministères, des collectivités ou/et l'Europe (Le thème étudié n'implique pas de financeurs privés) ce qui signifie que la demande politique oriente de façon importante l'activité de recherche.

En convergence avec ce point, une grande partie des travaux qui « collent » à la problématique recherchée ou qui développent une approche territoriale des étudiants ou/et des universités a été impulsée par la période U2000, ce qui prolonge le constat de l'impact de ce programme sur la carte universitaire –c'est évident- mais également sur la recherche universitaire. Ainsi, soit les travaux sont issus des recherches menées dans le cadre du programme « l'Université et la Ville » lancée en 1990 à l'initiative conjointe du Plan Urbain (Min. de l'Équipement) et du Ministère de l'Éducation Nationale, soit le rattachement est moins visible mais alors les travaux ont été influencé par le débat et les actions enclenchées avec ce Plan. Pour donner un exemple, sur l'ensemble des notices sur le logement étudiant, qui vont de la fin des années quatre-vingt à 2006, 8 notices sur 28 CAD 28% sont visiblement issues du programme l'Université et la Ville sans compter les mémoires d'étude et autres travaux aux origines moins connues mais visiblement connexes.

3.2. Les lignes de force du travail de repérage des équipes

Peu d'équipes affichent visiblement une spécialisation sur l'enseignement supérieur (CSO, IREDU, Lapsac, Certop). En revanche, un nombre plus important d'équipes émerge qui traite de cette question à partir d'autres thèmes prioritaires, plus ou moins proches de notre problématique.

A ce titre, les équipes pertinentes ne sont pas seulement celles qui travaillent sur l'enseignement supérieur et qui d'ailleurs sont inscrites dans l'annuaire du RESUP mais aussi d'autres qui travaillent sur les territoires, comme un bon nombre d'équipes de géographes ou d'économistes abordant l'économie publique régionale et locale par exemple comme l'équipe du CREM de Rennes (voir les fiches réalisées sur les laboratoires).

On remarque un certain cloisonnement entre les équipes qui traitent du secteur de l'enseignement supérieur et celles qui traitent du territoire. Les orientations « croisées » sont rares autant pour les laboratoires spécialisés sur l'enseignement supérieur (IREDU à Dijon, Certop à Toulouse, Lapsac à Bordeaux) que pour les équipes spécialisées sur des questions urbaines ou territoriales (Théma à Besançon et Dijon).

Une grande prudence s'impose toutefois vis-à-vis de l'état des lieux des équipes car la recherche universitaire contemporaine en SHS est très mouvante, en lien à des modes de financement de moins en moins globaux et ministériels et de plus en plus contractuels, sur projets et en lien à une plus grande diversité de partenaires dont des partenaires préoccupés des questions de développement territorial (Europe, collectivités territoriales, agences liées...).

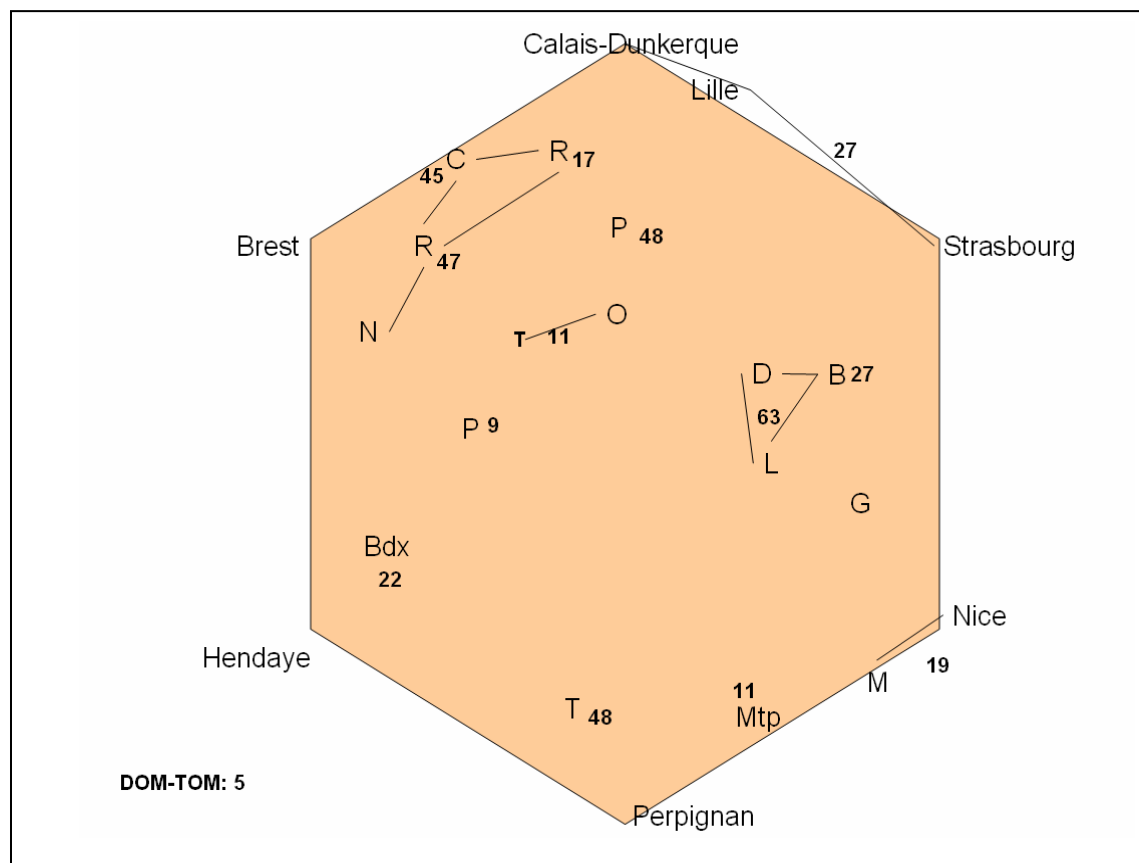
La recherche universitaire en SHS n'est pas déconnectée de la demande politique et sociale, au contraire elle s'en nourrit et vice-versa comme l'exprime très bien cette remarque de Jodelle Zetlaoui en introduction de son ouvrage sur les métiers universitaires (1999) qui précise les conditions qui ont rendu possible ce travail : « sur 22 recherches issues de l'appel d'offre « université & ville : pratiques sociales », aucune n'abordait la question du rapport des enseignants du supérieur, à leur travail et leur espace universitaire, c'est pourquoi le Plan Urbain, l'un des instigateurs de l'appel d'offres encouragea notre laboratoire [localisé à Paris 12-Val de Marne] à privilégier cet aspect de la proposition de recherche que nous avons faite » (p. 9).

Autrement dit, le classement des laboratoires au regard de notre échelle de 1 à 3 vaut à un moment donné, un instant t, en l'occurrence l'année 2006. Le lancement d'un programme de recherche d'envergure sur des questions afférentes à la VE&T peut tout à fait recomposer cette géographie des laboratoires (voire figure 3 pages suivantes)

3.3. La localisation géographique des travaux recensés

Le tri effectué sur les notices recueillies au regard de la zone géographique d'origine du travail universitaire donne un premier aperçu –peu précis certes- de la carte des forces scientifiques sur la problématique VE&T.

FIGURE 2 : ESTIMATION DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES NOTICES RECENSEES



3.4. Les équipes pertinentes

Peu d'équipes de recherche sont officiellement spécialisées sur le thème « enseignement supérieur, recherche, étudiants » (Certop, Cso, Iredu, Lapsac...) ⁶ même si un nombre plus important d'équipes aborde ce secteur par ses travaux sur des thèmes transversaux (développement des territoires...).

Le travail croisé de repérage des laboratoires permet ainsi de recenser un certain nombre d'équipes travaillant ou ayant travaillé sur un thème intégré ou connexe à la problématique VE&T.

Tableau 4 : Les équipes de recherche pertinentes au regard de la VE&T : entrée par l'Enseignement supérieur

Nom	Etablissement de rattachement	Lien aux organismes	Discipline	Chercheurs	Pertinence
IREDU	Université de Bourgogne	UMR-CNRS	Sociologie de l'éducation	N. Adangnikou, J. Bourdon	niveau3
TECNE, "E	INRP	UMR-INRP-Uni	sciences humaines	Albéro Brigitte, DEROUET-	pertinence 1
CREFI-Ce	Université de Toulouse 2	EA-Ministère	Science de l'éducation	Marc Bru, Daniel Bart	niveau 0
Institut d'é	EHESS- Universités d'Aix-Mars	Umr-Cnrs	Economie	Maïten Bel	niveau 2
LISE (labo	Conservatoire National des Art	UMR CNRS	Sciences économi	Fabienne Berton	niveau 0-1
GRIS (Gr	Université de Rouen		Sociologie	Anne Bidois	niveau0-1
CLERSÉ(C	Université de Lille 1	UMR CNRS	Sociologie, anthr	Joelle bourgin, Patrice Grev	niveau1
Institut d'	Université Montesquieu Borde	EA-Ministère	Démographie	Mélanie Caillot	niveau0-1
CRISTO (U	Grenoble 2	UMR-CNRS	Sociologie	Fabien Capelli	niveau1
LAMSAD	Université Paris Dauphine		Science de gesti	Mouna Chaari	
CERTOP	U. Toulouse 2	UMR-CNRS	Sociologie	Stéph. Charrière, Chr. Mani	niveau2.3
Observat	Sciences-Po Paris	Fondation nation	Economie, Socio	Louis Chauvel	niveau 2
LEST	Universités d'Aix-Marseille II et	UMR- CNRS	Economie et Soc	Cecile Crespy	niveau1
LAPSAC	Université V. Segalen Bordeau	CNRS	Sociologie	F.Dubet, G.Felouzis, G.Goa	niveau3
Migratio	U. Paris 7 et Paris 8 et Nice-S	UMR-CNRS	Sociologie, scien	Valérie Erlich, Alain Frickey	niveau 1
LAMES (U	Université de Provence(Aix-en	UMR-CNRS	Sociologie	Roger Establet, Valérie Gui	niveau1
Centre d'	Paris X-Nanterre		Science de l'éduc	Marie-Françoise Fave-Bonnet	
Centre d'E	Université Paris 1-Panthéon	UMR CNRS	Science économi	Robert Gary-Bobo, Paulina	niveau 0-1
CERFEE(C	Université de Montpellier III		Sciences de l'éduc	Bénédicte Gendron	niveau 0-1
CIRUS-C	Université Toulouse 2	CNRS	Sociologie	Michel Grossetti, Béatrice M	2.3.
LIRHE(Lab	Interd. Sur les ressources	Université Toulou	Gestion, économi	Beduwé Catherine, Fourcad	niveau 0-1
LAMETA(C	Université de Montpellier I	UMR-CNRS-INR	Economie		niveau 0-1
Lerass(La	TOULOUSE III	EA-Ministère	Sciences de ges	Mignot J.P., Poncet C., Mer	niveau 0-1
Centre d'	Ecole des mines de Paris		Gestion	Frederic Kletz, Frederique F	niveau 0-1
Laborato	Rennes 2	EA CNRS	Sciences sociale	Pierre Merle, Louis Gruel (M	niveau 2
CEMI (Ce	EHESS		Géographie	Mehdi Lazar	
GAEL - U	PMF	CNRS	Gestion	Vincent Mangematin	
GREE (Gr	Université Nancy 2		Sociologie	Yannick Marcyan	
Cent.Rec	Université de Nantes		Sociologie	Christophe Michault	
CSO	Science Po Paris	CNRS	Sociologie	Stéphanie Mignot-Gérard, C	niveau 2
	UBO (université de Brest)				
Institut r	Paris 12		Science de gesti	Patricia Pol	
Institut d	Université Pierre Mendès-France			Bernard Pouyet	
Départem	Université de Nice		Sociologie	Jean-Luc Primon	
Départem	Université Strasbourg		Science de l'éduc	Elisabeth Regnault	
Sports, C	Université Toulouse III		Sociologie	Philippe Terral	
Cent.rech	Université Rennes II		science politique	Yvan Trelu	
LISEC (E	Université Louis Pasteur		science de l'éduc	Emmanuel Triby	
UFR SEG	Université Paris X		sciences économi	Annie Vinokur	
GREIF- L	Université d'Auvergne		communication, s	Nathalie Younes	
BETA (Bu	Université Louis Pasteur Stras	UMR-CNRS		Magalie Jaoul-Grammare	

⁶ En excluant les laboratoires spécialisés sur l'éducation ou l'insertion et la formation professionnelle qui n'abordent pas l'enseignement supérieur.

TABLEAU 5 : LES EQUIPES DE RECHERCHE PERTINENTES AU REGARD DE LA VE&T : ENTREE PAR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Nom de l'équipe	Sigle	Etablissement	Organisme de	Discipline	Chercheurs	lieu	Pertinence de 0 à 3
Mutations des territoires en Europe	MTE		CNRS	géographie	Haddab Naïma	Montpellier	1
pouvoir, action publique, territoire	CERVL		CNRS	science politique	thierry berthet	Bordeaux	1
politiques, publiques, action politique	PACTE	U Grenoble	cnrs	science politique		Grenoble	1
cité, territoire, environnement et soc	CITERE	U. Tours	CNRS Institut	géographie, s	Demazière Ch	Tours	1
laboratoire techniques, territoires et	LATTS	U. Marne-la-v	UMR cnrs	géographie, é	dubois pierre,	marne-la-va	1
laboratoire d'anthropologie urbaine	LAU		cnrs			Ivry sur seine	
cultures et sociétés urbaines	CSU		cnrs			Paris	
laboratoire des organisations urba	LOUEST	Paris X-Nante	UMR CNRS		Costes Laure	Paris	2.3
aménagement, développement, et	ADES		cnrs			Bordeaux	
Espaces géographies et sociétés	ESO	réseau Caen-	cnrs	géographie	Hérin Robert,	Caen-renne	2.3
Laboratoire dynamiques sociales	LADYSS		cnrs		Hérin Maurice	Nanterre, Paris, Saint-denis	
identité et différenciation des espa	DEES	U. Caen- Le H	cnrs	géographie		Caen-Le H	1
Cent. Interd. en R. Transports et af	CIRTAI	U. Le Havre	FRE-CNRS	géographie, s	Annoot Emma	Le Havre	1
UMR Triangle-Action, discours, pe	Triangle	U. Lyon 2	UMR cnrs	science politique	Jérôme Aust	Lyon	1
UMR 8504 Géographie-cités	Géograg	U. Paris 7	UMR cnrs	Géographie	Myriam Baron	Paris	3
CIEU(Centre d'Etudes Urbaines)	CIRUS-(U. Toulouse2	UMR cnrs	géographie-aménagement		Toulouse	1
Théoriser et modéliser pour amén	THEMA	U.Franche-Co	UMR-CNRS6	géographie-ar	P. Caro, C. Pe	Besançon é	3
Matisse-modél. Appliquées...s	Matisse	U. Paris 1	UMR CNRS	Economie	E. Pasqualini, Filippa M.-A		1
Cent. R. en économie et man	CREM	U. Rennes 1 &	UMR CNRS	Economie	J. Marchand (d	Rennes	2
Laboratoire d'Economie et de	LESSOF	U. Rennes 2	EA CNRS	Sciences soci	Pierre Merle, L	Rennes	2
Centre de recherche sur l'action	CRAPE	IEP Rennes	UMR CNRS	science politique	L. Gruel (MCF	Rennes	1
Unité de recherche "migration	URMIS	U. Paris 7-U. F	UMR CNRS	sociologie, an	V. Borgogno,	Nice	3
Nom de l'équipe	Sigle	Etablissement	Organisme de	Discipline	Chercheurs	lieu	Pertinence de 0 à 3
Espaces géographies et sociétés	ESO	réseau Caen-	cnrs	géographie	R. Hérin, R. St	Caen-renne	2.3
UMR 8504 Géographie-cités	Géograg	U. Paris 7	UMR cnrs	Géographie	M. Baron	Paris	3
Théoriser et modéliser pour amén	THEMA	Besançon-U.Franche-Comté	UMR-CNRS6	géographie-ar	P. Caro, C. Pe	Besançon é	3
IREDU		Université de	UMR-CNRS	Sociologie de	N. Adangnikou	Dijon	niveau2.3
CERTOP		U. Toulouse 2	UMR-CNRS	Sociologie	S.Charrière, C	Toulouse	niveau2.3
LAPSAC - CADIS		Université V. S	CNRS	Sociologie	F.Dubet, G.Fel	Bordeaux	niveau3
seule l'équipe Ville, Société et Territoire peut s'avérer pertinente							
niv.1 l'équipe "territoires, techniques, sociétés"							
aborde la problématique du développement urbain et régional							
mais pas à l'aune de l'ESR ni des étudiants.							
L'équipe "technique, innovation, organisation" a réalisé des travaux sur le thème des universités m							
0-1:aborde des politiques sectorielles mais actu: politiques familiales							
Myriam Baron fait partie du RESUP et							
d'autres notices ont été trouvées qui touchent à notre thème,							
essentiellement sur la question de la mobilité étudiante.							

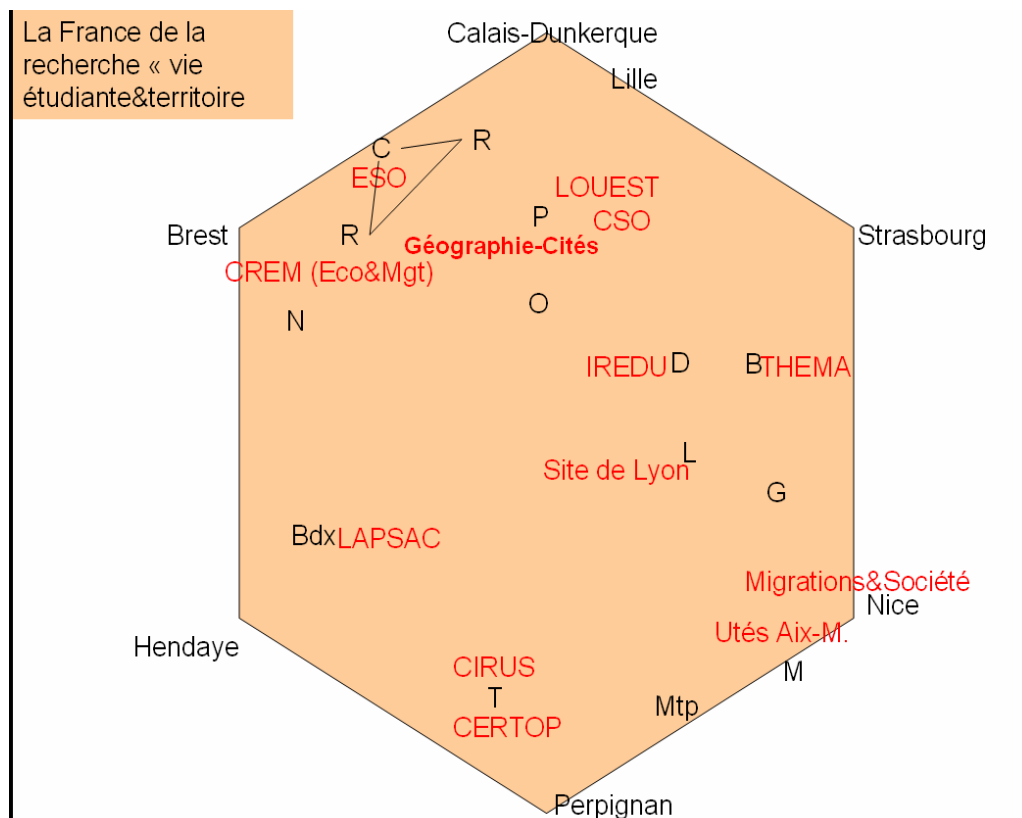
Notons des thèmes « d'actualité » au sein des équipes de niveau 2 ou 3

- ◆ l'insertion des docteurs ;
- ◆ la comparaison internationale ;
- ◆ l'accueil des étudiants étrangers ;
- ◆ la mobilité internationale des étudiants ;
- ◆ la relation recherche-industrie et le rôle de l'université et de la recherche dans l'économie de la connaissance,
- ◆ le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le programme du dernier colloque du RESUP organisé par le CSO en février 2007 est lui-même informatif des orientations de la recherche actuelle sur l'enseignement supérieur, la recherche et les étudiants (voir petite annexe 3 à la fin de ce dossier).

3.5. La localisation géographique des équipes

FIGURE 3 : LA FRANCE DE LA RECHERCHE LIEE A « VIE ETUDIANTE & TERRITOIRE »



Une short list des équipes

Nom de l'équipe	Sigle	Etablissement	Organisme de	Discipline	Chercheurs *	Lieu	mot-clé1	mot-clé2	mot-clé3	mot-clé4	Pertinence de 0 à 3
Mutations des territoires en Europe	MTE		CNRS	géographie	Haddab Naïma	Montpellier	rural	environnement	attractivité des territoires		pertinence nulle
pouvoir, action publique, territoire	CERVL		CNRS	science politique	thierry berthet	Bordeaux	europe	recomposition	démocratie locale	politiques sociales	politique
politiques, publiques, action politique	PACTE	U Grenoble	cnrs	science politique		Grenoble	recomposition	environnement	cohésion sociale	politiques territoriales	pertinence 0-1
cité, territoire, environnement et sociétés	CITERE	U. Tours	CNRS Institut	géographie, sociologie	Demazière Ch	Tours	archéologie, préhistoire	spatialisation	ville, espace urbain	patrimoine	niveau 1 seule l'équipe Ville, territoire
laboratoire techniques, territoires	LATTS	U. Marne-la-vallée	UMR cnrs	géographie, économie	dubois pierre,	marne-la-vallée	dynamiques territoriales	travail et organisation	innovation	systèmes urbains	l'équipe "territoires, techniques"
réseau interdisciplinaire pour l'aménagement	RIATE		CNRS			Paris					
laboratoire d'anthropologie urbaine	LAU		cnrs			Ivry sur seine					
cultures et sociétés urbaines	CSU		cnrs			Paris					
laboratoire des organisations urbaines	LOUEST	Paris X-Nantes	UMR CNRS			Paris	urbanisme, architecture	sociologie urbaine	logement		un bilan des publications
aménagement, développement, et territoires	ADES		cnrs			Bordeaux					
Espaces géographies et sociétés	ESO	réseau Caen	cnrs	géographie	Hérin Robert,	Caen-rennes	géographie sociale	comportement	politiques de l'habitat	patrimoine, paysage	2,3
Laboratoire dynamiques sociales	LADYSS		cnrs		Hérin Maurice	Nanterre, Paris, Saint-denis					
identité et différenciation des espaces	IDEEES	U. Caen- Le Havre	cnrs	géographie		Caen-Le Havre-Mont-St Aignan					
Géographie cités	Géograp	U. Paris1 et Paris 7	UMR CNRS	géographie	Myriam Baron,	Cattan Nadine, Grasland C., Sanders L.					Myriam Baron fait partie du Réseau
Cent. Interd. en R. Transports et aménagement	CIRTAI	U. Le Havre	FRE-CNRS	géographie, sociologie	Annot Emma	Le Havre	pratiques pédagogiques	mobilité et identité	TIC	histoire de l'urbanisme	niveau1
UMR Triangle-Action, discours, politiques	Triangle	U. Lyon 2	UMR cnrs	science politique	Jérôme Aust	Lyon	action publique	histoire de la ville	politisation		0-1: aborde des politiques sociales
UMR 8504 Géographie-cités	Géograp	U. Paris 7	UMR cnrs	Géographie	Myriam Baron	Paris	villes, réseaux	mobilités	aménagement	cartographie,	3
CIEU(Centre d'Etudes Urbaines)	CIRUS	U. Toulouse2	UMR cnrs	géographie-aménagement		Toulouse	relation recherche-industrie				0-1
THEMA (Théoriser et modéliser politiques)	THEMA	Besançon-U.Franche-Comté	géographie-ai		P. Caro, Cathy	Besançon	mobilité	emploi, formation	ville, territoire		3
Matisse-modél. Appliquées...sd	Matisse	U. Paris 1	UMR CNRS	Economie	E. Pasqualini, Filippa M.-A		politique de l'économie	économie industrielle	innovation		1
Nom de l'équipe	Sigle	Etablissement	Organisme de	Discipline	Chercheurs *	Lieu	mot-clé1	mot-clé2	mot-clé3	mot-clé4	Pertinence de 0 à 3
Espaces géographies et sociétés	ESO	réseau Caen	cnrs	géographie	R. Hérin, R. Si	Caen-rennes	géographie sociale	comportement	politiques de l'habitat	patrimoine, paysage	2,3
UMR 8504 Géographie-cités	Géograp	U. Paris 7	UMR cnrs	Géographie	M. Baron	Paris	villes, réseaux	mobilités	aménagement	cartographie,	3
THEMA (Théoriser et modéliser politiques)	THEMA	Besançon-U.Franche-Comté	géographie-ai		P. Caro, C. Pe	Besançon	mobilité	emploi, formation	ville, territoire		3
IREDU		Université de	UMR-CNRS	Sociologie de	N. Adangnikou	Dijon	éducation	économie de l'éducation			niveau3
CERTOP		U. Toulouse 2	UMR-CNRS	Sociologie	S. Charnière, C	Toulouse	enseignement	territoire			niveau3
LAPSAC - CADIS		Université V.	UMR-CNRS	Sociologie	F. Dubet, G. Fel	Bordeaux	éducation, en	étudiants, jeux	politiques scientifiques		niveau3

3.6. Suggestions

Quelle conclusion sur les recherches vie étudiante & territoire ?

Le travail de recensement a montré qu'une vision stricte des enjeux posés par le commanditaire conduisait à un recensement limité de travaux et d'équipes. Ces travaux se concentrant alors principalement sur le thème large « l'étudiant et la ville » ou encore celui de « l'aménagement urbain », preuve si nécessaire que la ville constitue le territoire pertinent de l'université et de la vie étudiante pour les chercheurs.

Notre position extensive a permis de repérer les faiblesses des travaux universitaires, au regard bien sûr des attentes de notre commanditaire. A ce titre, nous avons noté que les travaux classiques sur l'étudiant n'abordent pas ou survolent les aspects territoriaux de leurs comportements, stratégies et identités (voire l'état de la question effectué par E. Bernet, 2005).

Il va de soi que l'analyse thématique des notices fait apparaître des cloisonnements sectoriels, des articulations trop rares. Beaucoup trop de travaux ont des approches sectorielles alors que la problématique VE&T exige des visions transversales et globales, articulant à la fois secteur et territoire, étudiant et ville, université, ville et étudiant, jeunes et étudiant, développement économique local et université et étudiant, étudiants et jeunes d'origine immigré, etc.

Si l'approche territoriale s'est avérée finalement marginale, il semble bien que l'étudiant reste le plus grand perdant de l'état des savoirs réalisés, celui-ci apparaissant bien trop souvent comme un élément secondaire des analyses, *in fine* un acteur négligé.

Pour autant, notre position extensive a également été bénéfique car elle nous a amené à bousculer nos propres catégories cognitives. Les chercheurs nous ont amené sur des terrains inattendus de la question VE&T qui pourtant vont devenir déterminants dans un contexte d'eupéanisation de la recherche : mobilité internationale, travaux comparés au niveau européen et international sont des thèmes qui -si on y réfléchit et si on accepte de prendre de la distance vis-à-vis d'une vision strictement nationale- sont au cœur de notre problématique VE&T.

Au plan de l'état des équipes, retenons la flexibilité des thèmes de spécialité des équipes en SHS et leur forte sensibilité à la demande politique et sociale, en lien à des préoccupations de financement mais aussi en lien à la dynamique stricte de production d'activités scientifiques, qui s'alimente de la demande externe.

II - RECENSEMENT DES SAVOIRS DES TERRITOIRES

La recherche des sources auprès des acteurs en charge des territoires était une entrée indispensable pour deux raisons :

- Identifier des études réalisées, initiés ou commandées par ces acteurs, et qui présentent le complément « opérationnel » des travaux recensés dans les universités et laboratoires de recherche.
- Mesurer le degré de connaissance ou même d'appropriation des travaux de recherche universitaires par ces acteurs.

Nous avons rassemblé dans l'expression « acteur des territoires » les collectivités locales ou territoriales concernées par la présence physique d'étudiants sur leur périmètre d'intervention, même si elles n'ont officiellement aucune compétence en matière dans d'enseignement supérieur. La seule compétence officielle mais optionnelle a été introduite avec la Loi de décentralisation de 2004 qui permettait aux Communes ou aux Etablissements Publics de Collaboration Intercommunale (EPCI) de prendre en charge le logement universitaire. Cette option a d'ailleurs amené de nombreux EPCI à lancer des études assez élaborées en matière de logement étudiant, connues par le cabinet ayant rédigé le présent état des savoirs au moment des appels d'offre.

Au-delà de la question récente du logement étudiant, l'intérêt de certaines collectivités pour les problématiques de vie étudiante s'était déjà manifesté depuis de nombreuses années, plus particulièrement lors du plan Université 2000 et de manière accentuée pour les villes moyennes ayant accueilli des antennes universitaires. En effet, ces villes ayant rarement bénéficié des services traditionnels d'accompagnement à la vie étudiante (gérés par les CROUS ou les mutuelles) elles ont dû souvent intervenir elles-mêmes sur ces questions. Par ailleurs les contrats de plans Etat-Région, ont commencé à inclure un volet « vie étudiante »

Cette arrivée, sans doute encore modeste mais bien réelle, des acteurs locaux en charge du territoire sur le champ de la vie étudiante s'est évidemment accompagnée de travaux préparatoires, d'études de faisabilité, de notes de synthèse, etc... qui constituent un pan important de la connaissance dans le domaine objet de cet état des savoirs. Une connaissance acquise parfois directement par les collectivités mais plus souvent par des structures associées comme les Conseils économiques et sociaux régionaux, les agences d'urbanisme, les comités d'expansion ou de développement économique.

Un recensement de cette connaissance a donc été organisé au cours du 1^{er} semestre 2007, conduisant à présenter ci-après :

- Le résultat de la consultation des collectivités et structures associées
- Les principaux enseignements que l'on peut en retirer.

1. La Consultation des décideurs des collectivités territoriales

Ont été consultés par courrier :

- Les conseils régionaux
- Les grandes villes et Communautés Urbaines ou d'Agglomération de ces villes
- Les comités de développement ou d'expansion économique.

Ont fait l'objet d'une enquête plus poussée :

- Les Agences d'Urbanisme avec une recherche exhaustive de leur documentation.
- Les CESR (conseil économique et social régional)
- Les « villes moyennes » avec un questionnaire sur la vie étudiante adressé par un courrier co-signé du Président de l'OVE et du président de la FMVM

Cette consultation a donné lieu à peu de retours spontanés, mais ces retours ont été suffisamment intéressants pour faire l'objet d'une analyse. Ils ont été complétés d'une requête un peu plus systématique lorsque les sources potentielles paraissaient importantes, par exemple pour les agences de l'urbanisme.

Il faut noter que les départements et territoires d'outre-mer n'ont répondu à aucune de nos sollicitations (à l'exception de deux villes moyennes) alors qu'ils accueillent près de 42000 étudiants. C'est sans doute le résultat d'un décalage avec la métropole dans les préoccupations des collectivités et du fait que les étudiants y sont plus rarement décohabitants, restant donc sur des rythmes de vie moins spécifiques par rapport à l'ensemble de leurs congénères. Cette problématique devrait à notre avis faire l'objet d'une étude particulière.

1.1. Les conseils régionaux

Les Présidents de Conseils Régionaux ont été sollicités par un simple courrier, sans relance. Seules 7 régions, soit moins d'un tiers, ont répondu spontanément : Bourgogne, Franche-Comté, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, et Pays de Loire.

A l'exception de cette dernière région dans laquelle c'est la présidence qui a directement répondu, les autres régions se sont manifestées par l'intermédiaire d'une direction de l'enseignement supérieur, soit directement soit par l'intermédiaire d'un service particulier. La région Haute-Normandie se singularise avec un service « vie lycéenne et étudiante » seule entité remarquée avec un intitulé aussi proche de l'objet de la présente étude.

Les régions répondantes nous ont peu apporté de matériau et nous ont parfois renvoyés sur un autre organisme. Ce type de réponse est d'autant plus surprenant que la plupart de ces régions avait travaillé récemment sur leur « schéma régional de l'enseignement supérieur »

ou « schéma régional de l'éducation et de la formation ». Pour la préparation de ces schémas, elles ont forcément amassé de la documentation, des comptes rendus de débats ou d'audition d'experts, mais n'ont visiblement pas procédé à l'archivage de ces pièces et ne pensent pas à faire le lien avec une recherche sur le thème de la vie étudiante.

Région	Répondant	Documentation remontée	Renvoi sur :
Alsace	Directeur Enseignement Supérieur	Néant	CU de Strasbourg, PUE, Agences d'urbanisme, CROUS
Bourgogne	Direction de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur		
Bretagne			
Franche Comté	Directeur Recherche Enseignement Supérieur		Propose de recevoir l'OVE
Ile de France	Sous-directeur chargé de l'enseignement supérieur	Les Universités en Ile de France Travaux de l'OVE les conditions de vie des étudiants dans les 3 UV franciliennes	
Midi-Pyrénées	Président	Néant	OVE de chaque université
Haute Normandie	Service vie lycéenne et étudiante	Néant	
Pays de Loire	Service Recherche et Enseignement Supérieur	Diagnostic annexé au SREF	http://.paysdelaloire.fr/region_services/brochures_documents/les_schemas_regionaux/index.html

Il faut aussi constater que les questions de vie étudiante commencent à peine à intéresser les exécutifs régionaux et de façon très disparate. Deux des régions les plus en pointe sur ces questions, Aquitaine et PACA qui n'ont d'ailleurs pas répondu au questionnaire, y sont venues parce que la majorité régionale élue en avril 2004 intégrait une élue issue du syndicalisme étudiant. Nous n'avons rien obtenu du Conseil Régional Rhône-Alpes malgré l'importance des travaux réalisés par diverses institutions .

Ces trois régions ont d'ailleurs commandité en 2004 et 2005 des études complètes concernant le logement étudiant en vue d'améliorer l'accès au logement et de mettre en place un système de cautionnement pour les étudiants ne disposant pas de garant. Cette préoccupation sur l'insuffisance de logements accessibles a ensuite gagné d'autres régions comme la Bourgogne, Pays de la Loire et Champagne-Ardenne.

Pour la plupart des autres régions, l'enseignement supérieur est abordé, pour des questions juridiques de compétence, dans le cadre du développement économique, dans lequel les étudiants sont perçus comme des variables endogènes, d'autant moins pris en compte que les universités sont considérées comme en dehors de leur champ de compétence. Mais les étudiants des filières post-bac des lycées, dont la construction et l'entretien se trouvent au cœur des compétences des régions, ne font visiblement pas l'objet de davantage d'intérêt, y compris pour le logement (alors que les places d'internat sont notoirement insuffisantes) et la restauration, qui pose problème dans les petites villes du fait de l'absence de restaurant universitaire.

Au cours d'un entretien du 26 mars, Francois Houy, Sous-directeur chargé de l'enseignement supérieur à la Région Ile de France avouait que ces questions de vie étudiante n'étaient jamais au cœur des préoccupations régionales. L'aménagement du nouveau grand ensemble universitaire du XIII arrondissement de Paris ne semble pas avoir pris en compte ces questions de « vie étudiante » au-delà des aspects très basiques de la restauration.

Il est pourtant un domaine de la vie étudiante sur lequel les Conseils Régionaux interviennent de manière systématique depuis plusieurs années. C'est celui des déplacements, au travers des politiques tarifaires des « Trains Express Régionaux ». En effet, les TER ont développé très souvent des abonnements spécifiques étudiants, adaptés à leur rythme d'étude, commercialisés par des outils de proximité et avec l'appui de campagnes de communication institutionnelle, qui montrent ainsi l'intérêt des Régions pour la population étudiante.

La mise en place de ces produits et de ces campagnes ont forcément fait appel à des études sur les besoins et les comportements des étudiants, mais ces études ne sont remontées ni par notre questionnaire ni par les archivages réalisés par d'autres organismes. Il est probable qu'elles aient disparu, estimées inutiles à partir du moment où (après la décision politique) l'action est venue prendre le relais de la réflexion, ou qu'elles ont été effectuées par la SNCF.

1.2. Les grandes villes et Communautés Urbaines ou d'Agglomération de ces villes

La ville et son agglomération au sens large constituent le territoire principal de la vie étudiante. Il est donc logique que les collectivités en charge de ce territoire, à savoir les Communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale s'y intéressent.

En effet la totalité des grandes villes françaises sont sièges d'une ou plusieurs universités, plus ou moins anciennes, et de nombreux autres établissements d'enseignement supérieur. Elles accueillent donc des populations étudiantes importantes, dont le poids représente généralement plus de 10% du total des habitants et s'élève parfois au dessus de 20% comme à Aix en Provence , Montpellier ou Poitiers.

De plus ces collectivités déploient une politique qui touche la vie étudiante dans plusieurs domaines touchant la vie étudiante, notamment les suivants :

- Offre culturelle
- Transports urbains
- Relations internationales
- Logement social
- Vie associative

Même s'il est assez rare que des dispositifs soient déployés spécifiquement pour les étudiants, il arrive fréquemment que des déclinaisons soient opérées en faveur de cette

population soit à travers une communication particulière soit au travers de tarifs adaptés. Des études préalables ont donc forcément été menées.

Comme au tournant des années 2000, la plupart de ces domaines ont fait l'objet d'un transfert de compétences des Communes vers les Communautés Urbaines ou d'Agglomération, nous avons choisi d'interroger ces dernières par le biais d'un courrier général, proche de celui adressé aux régions.

La proportion de réponses n'a pas été supérieure puisque sur 46 EPCI consultés, seuls 10 EPCI ont répondu spontanément (dont une réponse sans aucun élément) et 2 ont transmis aux villes qui ont rédigé la réponse.

L'identité des répondants est intéressante puisqu'elle montre que, dans la majorité des cas, la question étudiante est assimilée à l'enseignement supérieur qui lui-même est englobé dans le développement économique.

CA	EPCI Service répondant	Documentation citée
C.A. Angers Loire Métropole	DGA	Sondage sur la vie étudiante angevine (par Ville)
C.A. Grand Besançon	Conseil de Développement Participatif	Synthèse de travaux de réflexion sur la vie étudiante et l'attractivité.
C.A. de Grenoble-Alpes Métropole	Développement économique et international	Etude logement (consultable sur place)
C.A. du Havre	Directeur de l'Enseignement	Renvoi sur Université et CLOUS.
C.U. de Lille Métropole	Bernard Brunet	Etude logement (coordonnées agence d'urb)
C.U. du Grand Nancy	Pôle Grands Projets Communautaires	Rien, renvoi sur l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Nancéienne
C.U. de Nantes Métropole	Direction Enfance Jeunesse (Ville)	Rien.
C.A. de Nice Côte d'Azur	Direction Développement Economique	Rien, renvoi sur Ville (Direction de l'aménagement urbain)
C.A. de Reims	Direction Développement Economique (Ville)	3 études jointes
C.A. de Rennes Métropole	Développement économique et emploi	Extrait de guide "Vivre à Rennes" Rapport d'activité Recherche et enseignement sup

Le travail le plus intéressant a été initié par le Conseil de Développement Participatif du Grand Besançon qui a initié des travaux que nous préconisons de suivre avec attention.

1.3. Les comités de développement ou d'expansion économique

À plusieurs reprises, la présente recherche nous a conduit à constater que les comités de développement ou d'expansion économique étaient associés à des réflexions sur l'enseignement supérieur et la présence de populations étudiantes sur les territoires. Questionnés systématiquement par courrier, ces comités ne nous ont pourtant fait remonter que très peu de données exploitables, nous renvoyant souvent sur les CROUS, les universités, les régions ou les agglomérations. Aucune réponse sur l'impact économique de

la population étudiante n'a émané d'un comité d'expansion malgré les affirmations multiples sur son importance.

La plupart des publications citées ou fournies sont des monographies de l'enseignement supérieur sur leur territoire d'intervention. Les deux sources les plus intéressantes, sur Rennes et Blois avaient déjà été identifiées par d'autres moyens.

Comités	Répondant	Documentation remontée	Renvoi sur :
Agence de Développement de l'Aisne		Monographie sur l'enseignement supérieur dans l'Aisne	
Charente Développement	Directeur Général		COMAGA (Grand Angoulême)
Côte d'Armor Développement	Pôle Territoires	Les jeunes dans les villes (2001) L'impact éco de l'ens sup sur l'agglomération rennaise (19997)	
ADERLY (Lyon)	Responsable Intelligence Economique	La scolarité internationale à Lyon	
ADET (Brest)			Université
Calais développement	Direction		Observatoire du Développement social
MDER PACA		Monographie sur l'enseignement supérieur en PACA	
Développement 25			Agence Urbanisme Besançon
Obs. Eco. et Territ. de Loire et Cher		Santé et comportement de consommation des étudiants blésois en 2004	
CEEVO (Val d'Oise)		Propose un entretien qui n'a rien donné	
ADIELOR (Lorraine)	Directeur		Région, CROUS, Agglos de Metz et Nancy
Comité d'expansion éco Haute Loire	Directeur	Rien	Rien
INVEST Languedoc-Roussillon		Rien	Rien
Aveyron Expansion	Chargée de Mission	Guide d'accueil	

1.4. Les agences d'urbanisme

Ces agences ont été créées à partir des années 90, pour « suivre les évolutions urbaines, participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques » (Art. L. 121-3 du code de l'urbanisme). Elles ont été très vite interpellées par les collectivités sur des questions de vie étudiante, essentiellement dans le domaine de l'habitat et marginalement dans le domaine des déplacements. Certaines agences ont parfois pris l'initiative elles-mêmes d'engager des travaux dans ces domaines.

Le résultat de notre consultation est impressionnant par le nombre de publications recensées, en comparaison de notre récolte auprès des autres acteurs. C'est la conséquence de 3 phénomènes qui méritent d'être soulignés :

- Ces agences ont pour vocation principale de réaliser des études facilitant la prise de décision en matière d'urbanisme dans les grandes villes ; et comme ces grandes villes accueillent un très grand nombre d'étudiants (de 10 à 20% de la population) qui interfèrent sur les questions d'urbanisme, il est logique que les problématiques comme celles des transports, du logement social ou même de l'animation de certains quartiers aient été orientées sur les étudiants.
- Elles disposent d'un système de gestion de la documentation, souvent très élaboré, qui leur permet d'archiver leurs propres travaux ainsi que toutes les publications qui leur ont servi de source. Ce système, parfois même accessible en ligne sur leur Internet, a facilité pour leurs services comme pour les auteurs du présent rapport, le recensement des documents pertinents.
- Il s'agit enfin des seules structures se trouvant à l'interface de la recherche scientifique et des préoccupations des acteurs opérationnels. Ces agences disposent d'ingénieurs d'étude et à leurs côtés, certains chargés d'étude des agences, contractuels ou vacataires, partagent leur vie professionnelle avec une activité assez similaire à l'université.

La principale difficulté rencontrée avec les agences d'urbanisme provient du fait que les publications sont très rarement en ligne et nécessitent donc d'être consultées sur place. L'équipe de Latitude Etudiante Conseil s'est d'ailleurs déplacée à plusieurs reprises sur les agences, notamment dans l'espoir (déçu) de trouver des éléments concernant la cartographie micro-locale de la vie étudiante.

Ce recensement dans les agences d'urbanisme nous a conduit à sélectionner 71 titres listés en page suivante et à détecter quelques ouvrages très pertinents concernant l'attractivité de la ville, la participation au renouvellement urbain et même l'impact économique.

Agence	Date	Document
Aix	2001	Observatoire du marché du logement étudiant: zoom le logement spécifique étudiant
Aix	2003	Lettre : L'essentiel sur l'Enseignement Supérieur 2003/2004
Aix	2005	Lettre : Programme local de l'Habitat et Logement social étudiant
Bordeaux	2000	Atlas de l'enseignement supérieur de l'agglomération bordelaise
Bordeaux	2003	Le logement des jeunes adultes dans la communauté urbaine de Bordeaux. Définition d'une politique d'accueil, notamment en direction des populations étudiantes.
Bordeaux	2003	Le logement des jeunes adultes dans la communauté urbaine de Bordeaux. Définition d'une politique d'accueil notamment en direction des populations étudiantes.
Grenoble	2000	Les étudiants et les déplacements: le cas du domaine universitaire de Grenoble
Grenoble	2002	Les étudiants dans l'agglomération grenobloise en 2000-2001: analyse des flux et caractéristiques des étudiants
Grenoble	2003	Grenoble: le site universitaire et scientifique en chiffres: édition 2003

Lille	1995	Quartier de Lille-Moulins: mission d'accompagnement de l'implantation de l'UFR de droit dans le quartier de Lille-Moulins: Requalification des espaces publics: des choix décisifs. Quartier de Lille-Moulins:
Lille	1995	Quartier de Lille-Moulins: pour un projet de quartier: du comité d'accompagnement de l'université au projet d'aménagement de quartier.
Lyon	1991	L'université et la ville: résultats de l'appel à idées 1991
Lyon	1991	Deux universités au cœur de la ville
Lyon	1991	L'université rentre en ville
Lyon	1992	Les universités dans leurs territoires
Lyon	1992	L'ensemble universitaire de Bron-Parilly: vers la réconciliation ville université
Lyon	1992	L'université et la ville, pratiques sociales: bilan des propositions de recherche de l'appel d'offres
Lyon	1992	La mobilité des étudiants: étude d'impact d'un nouveau site universitaire en centre-ville: la Manufacture des tabacs
Lyon	1992	L'Université et la ville
Lyon	1992	Le campus et la ville n° 152
Lyon	1992	L'université: retour vers la cité!
Lyon	1993	Premières rencontres: l'étudiant, l'université et la ville
Lyon	1993	Premières rencontres: l'étudiant, l'université et la ville: les actes
Lyon	1994	Etude d'impact d'un nouveau site universitaire en centre ville: la Manufacture des tabacs à Lyon
Lyon	1994	Universités et villes
Lyon	1994	2ème rencontres l'étudiant l'université et la ville: vers une France de trois millions d'étudiants
Lyon	1994	Universités et territoires
Lyon	1996	Villes et universités
Lyon	1999	Conférences des villes centres des grandes agglomérations de Rhône-Alpes: U3M: un réseau universitaire en Rhône-Alpes en lien avec les enjeux des villes
Lyon	2001	Université en ville
Lyon	2006	L'enseignement supérieur: revue de presse de 1995 à 2006: tome 2: la dimension européenne et internationale; l'université et le lien territorial
Marseille	2005	Les étudiants dans le centre-ville de Marseille
Marseille	2005	Le logement des étudiants dans Marseille Provence Métropole: développer le logement étudiant participe au renforcement du potentiel universitaire.
Nancy	2002	L'économie de la connaissance et le rôle des universités nancéiennes: une nouvelle approche du développement territorial
Nancy	2005	Etude aménagement ARTEM: choix d'une implantation urbaine pour le nouveau pôle universitaire
Nancy	?	Les modes de vie des étudiants nancéiens. Document de synthèse.
Nancy	?	Observatoire du logement des étudiants dans le grand Nancy
Nantes	2002	Observatoire des modes de vie et des changements socioéconomiques
Paris	2002	Le Logement étudiant à Paris
Paris	2004	L'accès des personnes en situation de handicap à l'enseignement supérieur: la situation parisienne
Reims	2001	Les étudiants à Reims
Rennes	1996	Le logement des étudiants sur Brest et Rennes
Rennes	2000	Une métropole forte pour une Bretagne européenne ? Contribution à la réflexion prospective sur le développement économique de l'agglomération rennaise.
Rennes	2000	Le marché locatif étudiant rennais en 1999
Rennes	2001	Rennes métropole: le parc locatif privé, enquête loyers 2001, n°10.
Rennes	2002	Le marché locatif étudiant rennais en 2002
Rennes	2003	Offre et demande en logements étudiants sur Rennes Métropole: état des lieux.
Rennes	2004	Eléments de comparaisons des aires urbaines de Rennes et de Nantes.

		Présentation du 7 décembre 2004
Rennes	2004	Le marché locatif étudiant rennais en 2003
Rennes	2004	Le marché locatif étudiant rennais en 2004
Rennes	2005	Rennes métropole: le parc locatif privé, enquête loyers 2001, n°10.
Rennes	2005	Rennes métropole: programme de l'habitat 2005-2012. Document soumis à l'approbation du conseil communautaire du 23 juin 2005
Rennes	2005	Programme local de l'habitat 2005-2012: pour mieux comprendre ce que sera l'habitat demain.
Rennes	2006	Le marché locatif étudiant rennais en 2005
Saint-Etienne	1999	La Loire en projets: XIIème contrat de plan Etat-Région 2000-2006
Saint-Etienne	1999	Les fonctions centrales: analyse comparative de treize agglomérations.
Saint-Etienne	2004	Enseignement supérieur et territoires. Séminaires du 29 janvier 2004.
Strasbourg	1992	Schéma directeur de l'enseignement supérieur de l'agglomération strasbourgeoise
Strasbourg	1993	"L'enseignement supérieur dans la ville": lettre
Strasbourg	1993	L'enseignement supérieur dans la ville
Strasbourg	2001	Note : "La mobilité étudiante, vecteur du rayonnement international de l'Alsace"
Tours	1990	L'université dans la ville
Tours	1991	Le logement des étudiants: répartition spatiale des adresses des étudiants dans l'agglomération tourangelle
Tours	1991	L'université dans la ville: de l'inscription locale aux stratégies de réseaux
Tours	1991	2000 logements étudiants : orientations pour une politique résidentielle
Tours	1993	L'université dans la ville: de l'inscription locale aux stratégies de réseaux
Tours	1993	Orientations pour une politique des logements étudiants à Tours
Tours	1999	Automobilité et déplacements des étudiants
Tours	1999	Etudiants et pratiques du vélo
Tours	2000	Etude de programmation pour un pôle universitaire, la bibliothèque universitaire et la bibliothèque municipale au Sanitas - Eléments de réflexion sur l'intégration urbaine

1.5. Les CESR

Assemblées consultatives créées en 1972, les 29 CESR sont composés de socio professionnels désignés par les organisations régionales professionnelles, consulaires, syndicales et associatives ainsi que des personnalités qualifiées. Les CESR sont obligatoirement consultés par les Présidents des conseils régionaux dans un certain nombre de domaines clairement définis et peuvent également s'autosaisir. Ils réalisent des rapports et émettent des avis : analyses, réactions, observations ou propositions, qui sont, en principe, assez largement diffusés.

De nombreux CESR se sont penchés sur les questions d'enseignement supérieur et de vie étudiante. Les documents publiés sont assez intéressants mais malheureusement souvent très brefs, notamment pour les questions objets du présent état des savoirs. Toutefois

l'ensemble des sources remontées par cet état des savoirs indique clairement que les régions (puisque ils en sont partie prenante) s'intéressent de plus en plus aux conditions de vie des étudiants et des relations avec leur environnement. Il serait pertinent que l'Observatoire soit systématiquement destinataires des rapports dès qu'ils touchent à la vie étudiante.

Auteur	Année	Type de document
Aquitaine	2006	Avis sur le rapport sur le logement en Aquitaine - pour l'élaboration d'un schéma d'aménagement du campus pour mieux intégrer le campus à l'agglomération (parking et stationnement, équipement de proximité et logement)
Auvergne	1999	Saisine sur les étudiants, une chance pour l'Auvergne
Basse Normandie	1994	L'impact et le rayonnement de l'université de Caen
Basse Normandie	2006	Localisation des cités et résidences étudiantes sur l'agglomération de Caen
Basse Normandie	2006	Localisation des logements étudiants sur la commune d'Alençon
Basse Normandie	2006	Localisation des secteurs de logements étudiants sur la commune de Cherbourg
Basse Normandie	2006	Avis Le logement des étudiants en Basse-Normandie
Bourgogne	1996	Autosaisine "Schéma de l'enseignement supérieur et de la recherche"
Bourgogne	2005	Autosaisine "Les sites territoriaux de l'université de Bourgogne"
Centre	1995	Rapport sur "Les conditions de vie des étudiants en région centre"
Franche-Comté	1999	Autosaisine "Mieux accompagner la jeunesse" Manque d'attractivité de la région, déficit en matière d'étudiants
Nord	2006	Avis sur le Projet régional des formations concernant l'enseignement supérieur
PACA	2006	Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche - Enjeux et propositions d'action de la part de la région pour faciliter les conditions d'étude
Pays de Loire	2004	Rapport sur l'enseignement supérieur - Impact des étudiants sur la ville
Picardie	2000	Avis sur un projet de schéma d'aménagement et de développement du territoire - Faiblesse de la pratique culturelle étudiante
Picardie	1999	Avis sur l'enseignement supérieur dans la stratégie régionale du développement économique et de l'emploi
Picardie	2006	Rapport Plan Régional Education Formation
Rhône-Alpes	2003	Avis du CESR pour une politique d'aide au développement international des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
Rhône-Alpes	2004	Avis sur l'attractivité et le rayonnement de Rhône-Alpes - Rôle de l'université en matière d'attractivité et de rayonnement

Nota : malgré l'abondance des travaux universitaires et autres, aucune remontée en provenance de Midi-Pyrénées.

1.6. Les villes moyennes

Les « villes moyennes » accueillent très souvent des antennes universitaires, objets d'une préoccupation particulière de l'Observatoire de la Vie étudiante dans son cahier des charges. Elles ont donc été consultées par une enquête spécifique, et un questionnaire sur la vie étudiante leur a été adressé à partir d'un courrier cosigné par le Président de la FMVM et celui de l'Observatoire.

Le questionnaire a été adressé aux villes moyennes et aux EPCI auxquels adhèrent ces villes, ce qui a très souvent généré un échange entre ces collectivités, aboutissant, sauf dans 7 cas à une réponse unique. Les 60 réponses exploitables se répartissent exactement à parts égales entre les communes et les EPCI, ce qui mérite d'être expliqué .

Lorsqu'il existe une délégation d'élus sur l'enseignement supérieur, elle se trouve généralement dans l'EPCI, qui a pris à sa charge le fonctionnement des infrastructures dédiées comme les bâtiments d'enseignement, et parfois du personnel TOS. C'est le résultat d'un transfert de la Commune, opéré lors de la constitution des communautés d'agglomération au début des années 2000. Mais ce transfert n'a pas été systématique (il ne concerne que 40% des villes ayant répondu) et ne porte généralement pas sur les questions de vie étudiante.

A l'exception des villes disposant d'un restaurant « universitaire », pris en charge par l'EPCI, les communes ont conservé la relation avec la population étudiante, soit par l'intermédiaire de leur service jeunesse, soit par une délégation spécifique.

Le questionnaire et la synthèse des résultats sont présentés en annexe 2 du présent rapport.

Ces résultats démontrent l'intérêt des villes moyennes pour les questions de vie étudiante. Après la phase d'équipement des années du plan U 2000, ces collectivités s'intéressent maintenant aux besoins des étudiants et à leur insertion dans la ville. Par exemple les 3/4 d'entre elles organisent chaque année une journée d'accueil des étudiants, et environ le 1/3 ont mis en place des services d'accompagnement spécifique en matière d'orientation, ou de recherches de stages ou d'insertion professionnelle.

Malheureusement cette activité reste exclusivement empirique et ne fait quasiment l'objet d'aucun travaux d'étude, ni même de notes de synthèse (du moins archivées). Ces collectivités sont dans l'action et uniquement dans l'action. Même si elles accueillent régulièrement des étudiants dans le cadre de stages pour réaliser des petites enquêtes, elles n'en réalisent pas le suivi, ni le recoupement, ni l'archivage organisé, et même très peu l'échange avec d'autres collectivités locales confrontées aux mêmes questions.

Les seuls travaux importants ont été réalisés par des consultants privés dans le cadre d'études régionales ou par les agences d'urbanisme, mais toujours sur les mêmes sujets : l'habitat et les déplacements, ou intégrés dans des études globales de diagnostic ou de développement de l'enseignement supérieur non communiqués, ni même signalés.

2. Principaux enseignements

Ce recensement n'a été que très modestement fructueux. Car s'il est incontestable que les collectivités territoriales sont en effet des commanditaires d'études sur la vie étudiante, la quantité de documents remontés est décevante, à notre avis pour deux raisons :

- Les collectivités n'ont pas de système élaboré d'archivage de cette documentation, qu'il est donc très difficile de retrouver, surtout à l'occasion d'une sollicitation extérieure.
- Leurs exécutifs, y compris les responsables de service ou chargés de mission affectés à l'enseignement supérieur ont une mémoire très courte sur ce qu'a pu faire leur collectivité dans un passé non récent, a fortiori au cours des mandats antérieurs, voire même sur les travaux qu'elles ont fait elles mêmes réaliser.

Des documents très opérationnels, dont nous avons connaissance par notre activité de consultants, ne nous ont jamais été remontés par les collectivités concernées pourtant consultées de manière systématique.

Nonobstant ces remarques préalables, on peut affirmer que les savoirs issus des territoires existent bien, en quantité importante, et avec une orientation très marquée sur les services de la vie étudiante. C'est-à-dire que les collectivités et leurs structures rattachées (agences, comités...) ne s'intéressent pas à l'étude de la vie étudiante d'une manière générale, mais aux besoins de la vie étudiante face auxquels des équipements lourds ou des services doivent être mis en œuvre.

Cet intérêt porte majoritairement sur les services correspondant à des investissements à réaliser ou co-financer. Il s'agit dans la plupart des cas du logement et plus rarement de la restauration ou des « maisons de l'étudiant ». Mais cet intérêt se porte aussi, et visiblement de manière croissante, sur la relation de l'étudiant avec son environnement à travers les déplacements, les pratiques culturelles, sportives ou associatives et sur la consommation locale. Enfin la volonté de soutenir les étudiants issus des milieux les plus modestes a conduit quelques collectivités à s'intéresser aux ressources et aux mécanismes d'aides à mobiliser ou imaginer.

Les études recensées sont majoritairement des études quantitatives, ayant pour but de mesurer l'étendue d'un besoin pour évaluer le calibrage de la réponse à mettre en œuvre. Elles présentent très rarement une approche qualitative, sauf lorsqu'il s'agit de segmenter des comportements ou un besoin précis.

La plus grande partie des travaux sur les services de la vie étudiante ont été menés par les agences d'urbanisme, suivis de loin par les grandes villes (EPCI ou communs) et d'encore plus loin par les régions, CESR, villes moyennes et comité de développement ou d'expansion économiques. Elles ont été souvent menées directement par les services de ces entités, parfois confiées à des étudiants et plus rarement menées en collaboration avec des équipes universitaires. Le recours à des bureaux d'études semble se développer avec pour corollaire l'émergence de groupements nationaux compétents sur ces questions comme Reflex sur le logement étudiant.

En revanche, nous pouvons affirmer que les acteurs en charge des territoires ne cherchent pas à exploiter les travaux de recherche universitaire, tout simplement parce qu'ils ne les connaissent pas. Ces opérationnels, qui fondent souvent leurs décisions sur l'attractivité supposée des villes, sur la plus-value d'image résultant de la présence de formations supérieures et d'activités de recherche sur leur territoire, ou encore sur l'impact économique direct par les moyens développés sur site ou par l'existence d'une matière grise et de personnels qualifiés, ne font, du moins pour ce que nous avons constaté au cours de ces huit mois de mission, que très rarement référence, voire jamais, aux travaux universitaires qui semblent réservés aux instances nationales. Seules quelques agences d'urbanisme nous ont orientés vers des études qu'elles avaient soit utilisées soit commanditées.

L'entrée est différente de celle des travaux de recherche car la vie étudiante n'y est pas perçue comme un phénomène social mais comme un ensemble de besoins, face auxquels doivent être élaborés des services. Cette différence sémantique est importante car elle explique en partie l'étanchéité constatée entre les travaux de uns et des autres, qui n'en sont même pas conscients eux-mêmes. Elle nous a été révélée et argumentée par Valérie Guidarini, longtemps chercheuse en sociologie et à présent chargée de mission à la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Rectorat d'Aix-Marseille.

Ainsi cette DESR, qui constituait déjà un point de rencontre entre les différents acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et aussi de la vie étudiante sur le territoire de l'Académie, offre-t-elle, par la constitution de son équipe, un pont original entre le monde de la recherche et le monde des opérationnels. C'est sans doute une expérience à reproduire ou au moins à étudier.

Les OVE locaux semblent pouvoir constituer également un autre point de rencontre. Il y a d'abord les passerelles constatées entre des OVE d'université et des agences d'urbanisme et ensuite la politique de communication de certains OVE en direction des collectivités locales. Là où il y a des OVE dynamiques, les collectivités les connaissent et s'en nourrissent. On peut même établir une corrélation entre les initiatives des collectivités en matière de services de la Vie Etudiante : Nice en est l'exemple avec une Ville, un Département, et une Région qui ont multiplié ces dernières années des innovations en matière d'aide aux étudiants.

DEUXIEME PARTIE
ETAT DE LA CONNAISSANCE
SUR
CINQ PROBLEMATIQUES
PARTICULIERES

I. Impact économique

Avant propos

Depuis les années 70, l'impact de la recherche et des structures de transfert sur le développement économique a fait l'objet de nombreuses évaluations de tous ordres et de mise au point de méthodologies et de critères d'évaluation très affirmés. A l'inverse, l'impact économique de l'enseignement supérieur, universitaire et autre, de la formation en général, et de la vie des acteurs, semblait pour des motifs plus philosophiques que réels, ne pouvoir être analysé à l'instar de facteurs productifs de valeurs matérielles, et ne pouvoir recevoir d'autre regard que celui du progrès social.

Avec la massification des effectifs étudiants qui introduit démocratisation et demande sociale de professionnalisation, avec d'autre part l'appel de l'Etat au cofinancement, par les collectivités territoriales et locales, des lycées depuis 1983 puis des équipements universitaires depuis les années 90, la question de l'impact économique direct de l'enseignement supérieur sur ses territoires d'implantation se fait jour.

L'enseignement supérieur comme facteur de développement économique local direct est un concept affirmé sinon prouvé. Quels fondements réels à ce postulat ? Quelles méthodologies d'évaluation ? Quel apport des étudiants dans cet impact ? Un article de François ORIVEL publié dans Le Monde en février 1991 va servir de fondement à une série de réflexions et d'études, voire d'affirmations souvent simplistes....

I.1. Les premières études : 2 établissements en 1993 et 1995

Les premières études localisées et approfondies (7), initiées et en grande partie financées par la Caisse des Dépôts qui met du personnel spécialisé à disposition dans des universités pour analyser les activités économiques, se fondent sur le seul budget d'établissements universitaires, l'Université Jean MONNET à Saint- Etienne et l'Université Louis PASTEUR de Strasbourg. Nous ne nous attacherons qu'à l'étude d'impact direct de la vie étudiante au sein de ces études d'impact global.

I.1.1.L'Université Jean Monnet – Saint-Étienne - 1993

L'UJM accueillait près de 13700 étudiants en 1992-93. Pour en évaluer l'impact, les auteurs prennent pour références les résultats de l'enquête nationale de l'OVE effectuée sur 2000 étudiants répartis sur 55 sites universitaires, et concluant à un budget moyen de 5300f par mois pour un étudiant célibataire. Les aides publiques dont ils bénéficient seraient de l'ordre de 51 millions de francs. Les auteurs affectent ces résultats de divers coefficients multiplicateurs ou correcteurs pour ne retenir, compte tenu de la sociologie locale, qu'un budget mensuel étudiant de 3500f par mois, un effectif de 12700 étudiants, une dépense moyenne de 70% des revenus sur le site, et une période de 9 mois. Sur ces bases, les étudiants auraient dépensé 280MF soit une moyenne de 2200f par étudiant.

7 L'impact de l'Université Jean MONNET – 1993- P.EPARVIER et H.GUIRAO

L'impact de l'Université Louis PASTEUR sur son environnement économique et social en particulier en région- 1995- Christophe ZERR- BETA et BETURE

A titre indicatif, l'impact global de l'université sur le territoire est évalué à 425 MF dont les 280MF des étudiants : ceci signifierait que les étudiants représenteraient à eux seuls les 2/3 de l'impact de l'apport si l'on ne considère du moins, comme c'est le cas dans l'étude en question, que le strict budget géré par l'université hors les ressources humaines et financières mises à disposition par l'Etat, et par les organismes de recherche mais non incluses dans le budget strict de l'établissement.

Cinq remarques conclusives de notre part :

- le budget de l'étudiant- type a été évalué a minima : 3500F par mois au lieu des 5400F source OVE ;
- l'étude ne prend pas en compte les vacances d'été durant lesquelles les étudiants ont des « modes de vie différents dans la région et ailleurs » ;
- l'importance de la part des étudiants dans l'ensemble universitaire est certainement très surévaluée par la référence au seul budget géré directement par l'université ;
- l'apport des étudiants du site relevant des formations non universitaires n'est pas étudié dans la mesure où l'objectif de l'étude vise à montrer la rentabilité d'investissements en milieu universitaire (nous sommes dans la période du Plan U 2000) ;
- le cumul entre les dépenses des étudiants et celles effectués par le CROUS est contestable puisque les secondes résultent d'une part des aides publiques et, d'autre part, de dépenses des étudiants, ces deux sources de financement étant déjà comptabilisées.

I.1.2.L'Université Louis PASTEUR – Etude 1995 sur l'année 1993

L'impact économique total de l'université est évalué à 4 milliards de francs pour l'année 1993, dont 1,9MdF d'effets directs, 0.65 MdF d'effets indirects et 1,4 MdF d'effets induits. Dans cet ensemble, les dépenses des 20000 étudiants sont évaluées, sur la base de 4000F par mois, à 0,8 Mdf au sein des 1,9 MdF d'effets directs. Les effets induits sont évalués sur la base de l'équation (effets directs + effets indirects) x coefficient multiplicateur de 0,57 qui est celui utilisé par la Banque de France d'Alsace en 1993.

Remarques :

- le budget moyen de l'étudiant est, ici aussi, considéré sur une base très inférieure à celle de l'OVE
- les effets indirects et induits résultant des dépenses des étudiants ne sont pas isolés

1.2. Une étude de Territoire

CERETIM (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Entreprise, la Technologie, les Institutions et la Mondialisation – Faculté de Sciences Economiques – RENNES 1) tente, en 1995-96, une étude d'impact économique global sur l'agglomération rennaise. Première originalité des conclusions : l'impact est évalué en emplois plutôt qu'en financements. Globalement l'impact serait de 11000 personnes voyant leur emploi dépendre de l'enseignement supérieur ou de la recherche sur le district de RENNES, soit environ 7% des emplois locaux. Les effectifs étudiants, tous dispositifs post-bac confondus cette fois, sont de l'ordre de 56000 représentant un taux de croissance de 62,7% en 10 ans.

Les auteurs prennent ici en compte les conclusions de François ORIVEL (IREDU – Université de BOURGOGNE) publiés dans le Monde du 7 février 1991, estimant qu'il faut 12 étudiants en université, ou 4,5 étudiants en école d'ingénieurs, pour créer un emploi. Ils introduisent néanmoins un correctif important sur l'impact différencié entre les effectifs étudiants résultant dans des établissements existants et ceux résultant de la création d'établissements nouveaux, et mettent en garde contre une automaticité des projections. A titre d'exemple le fait que, de 1985 à 1994, les effectifs étudiants ont progressé de 53,7% dans les établissements pris en compte alors que l'emploi n'a augmenté que de 34,8%. Néanmoins ils admettent des fourchettes moyennes de l'ordre de 1 emploi pour 15 étudiants supplémentaires environ, en légère hausse cependant puisque le ratio était de 1 pour 18 entre 1985 et 1989, la moyenne se stabilisant autour de 1 emploi pour 7 étudiants lorsque l'on inclut les divers services aux étudiants avec des variations de 1 pour 3 en écoles d'ingénieurs à 1 pour 14 en université.

En 1999, Maurice BASLE et Jeanne LE BOULCH, professeurs au CREREG-CNRS / Université de RENNES 1, réalise une étude méthodologiquement fondée sur la « théorie de la base ». Emplois internes, emplois liés et emplois induits sont les catégories de référence, et un coefficient d'induction globale de 0,43459 sera appliqué à la population active ayant un emploi. La même base de 11000 emplois salariés est acceptée comme pertinente. Lui sont affectés ensuite :

1- les emplois internes au secteur :

- emplois du secteur dans les établissements
- emplois liés au secteur
- emplois générés par les consommations intermédiaires des établissements : l'Université de RENNES 1 + 13 établissements soit 85% des étudiants et 600 MF
- la localisation des fournisseurs de l'université : 31% à RENNES, 40% dans le district, 42% dans la zone d'emploi et 45% dans le département d'où, en extrapolant : 376 millions de francs soit 626 emplois indirects locaux
- les emplois indirects associés aux opérations de construction universitaire. Ces éléments sont évidemment très circonstanciels et liés à la période 1990-95.

L'évaluation est ici de l'ordre de 800 MF d'où 837 emplois indirects.

2- les emplois induits :

- sur les bases définies par François ORIVEL, « chaque étudiant
- dépense 30000F au cours d'une année universitaire, création d'un
- emploi dans les services pour un million de francs de chiffre
- d'affaires additionnel, chaque étudiant génère 0,03 emploi dans les
- services » : 1740 emplois induits par les 58000 étudiants.

Ici aussi les auteurs pointent le danger de projections trop automatiquement simplistes !

Après divers correctifs résultant d'études régionales, les dépenses effectuées par les étudiants dans l'agglomération rennaise seraient de l'ordre de 1,4 milliard de francs, soit la moitié de l'effet global enseignement supérieur-recherche.

L'étude pointe aussi les divergences entre les estimations locales et régionales d'une part, celles de l'OVE et de l'INSEE d'autre part, et les approches estimées simplificatrices de François ORIVEL. Néanmoins, toutes corrections effectuées, le chiffre d'emplois induits ressort à 2000 alors que la méthode ORIVEL donnerait 1740, ce qui n'est pas fondamentalement différent en ordre de grandeur. L'effet conjoncturel de construction de logements étudiants serait de près de 500 emplois indirects et induits.

Les auteurs concluent donc à un total minimal de 6000 emplois indirects et induits associés à la présence des étudiants, et en déduisent l'intérêt évident pour les collectivités locales.

1.3. Quatre études d'universités

➤ L'UNIVERSITE de HAUTE ALSACE

En 1999, l'Agence d'Urbanisme de la région mulhousienne réalise l'étude « Impact de l'Université de Haute-Alsace sur l'agglomération mulhousienne ».

Une nouvelle fois, l'approche est limitée à la seule université et non à l'ensemble des formations post-baccalauréat. Elle prend trois bases d'évaluation du budget moyen d'un étudiant :

- une enquête de l'Etudiant Magazine : un budget de 15000f à 30000f par an d'où un total de 121,5 MF
- une étude du CREDOC : d'où un total de 296,7 MF
- les études de l'OVE : d'où 222,5 MF

En faisant une synthèse de ces trois approches, l'étude évalue l'apport des étudiants à 231 MF soit 3233f/mois/étudiant dont :

- 36,2% pour la ville-centre
- 34,2% pour les autres communes de l'agglomération
- 29,6% pour le reste du territoire

L'impact global de l'UHA est évalué, en 1999, à 407,4 MF dont 231 MF de dépenses des étudiants soit 56,7% de l'ensemble.

➤ L'UNIVERSITE Louis PASTEUR (2ème étude)

Laurent GAGNEL et Jean-Alain HERAUD (BETA- Université Louis PASTEUR) tente en 2001 une correction de l'étude BASLE-LE BOULCH :

- le budget mensuel moyen de l'étudiant strasbourgeois serait de l'ordre de 4400F et non de 2900F
- seul le différentiel correspondant aux « emplois supplémentaires par rapport à une situation où il n'y aurait pas d'université » doit être pris en compte.

- L'impact est alors réduit de 4650 emplois induits à 3000.

➤ **LE POLE DROME-ARDECHE**

L'Agence de développement universitaire DROME-ARDECHE réalise, en juin 2001, une « évaluation économique des universités en DROME-ARDECHE ».

Le budget retenu par étudiant est de 4000F mensuels pendant 10 mois soit, pour les 3300 étudiants du seul pôle universitaire, hors les autres formations, un impact de 132 MF sur les 191 MF d'impact global des universités sur le site.

➤ **L'UNIVERSITE Jean MONNET (2ème étude)**

En 2003, l'Equipe de Recherche Technologique du Pr. BOUABDALLAH réalise une nouvelle étude d'impact économique de l'Université Jean MONNET, toujours de l'université seule, sur l'économie locale.

Il prend en compte une estimation du budget moyen de l'étudiant entre celle de STRASBOURG en 1998 et celle de l'OVE en 2002, soit 7500 € par an ce qui, pour un effectif de 12700 étudiants, représenterait un impact de 95,3 millions d'euros à comparer aux 46 millions d'euros de l'étude EPARVIER-GUIRAO de 1993. Un tel impact correspondrait à 61,4% de l'impact total de l'université !

Un étudiant générerait 0,2 emploi au niveau local, soit 1 emploi pour 5 étudiants et 1732 emplois indirects.

Remarque : sauf à considérer que le budget annuel de l'étudiant retenu pour base des calculs a été réduit pour ne tenir compte que d'une proportion de dépenses effectuées sur le site, cette référence devrait être considérée comme une valeur maximale.

1.4. UNE ETUDE DE VILLE - REIMS / 2004-2005

Une étude à vocation opérationnelle directe a été commanditée par la Ville aux fins de connaître d'une part les ressources et dépenses réelles des étudiants du site, tous systèmes de formation supérieure confondus, et, d'autre part, l'impact économique des 25000 étudiants.

L'étude a été réalisée sur la base d'échantillons représentatifs au sein de l'Université et sur la base de l'adhésion des établissements pour les autres dispositifs de formation post-baccalauréat (Ecole de commerce, IFSI, STS et CPGE,etc...), l'ensemble représentant un effectif interrogé directement de près de 2500 étudiants.

Les ressources moyennes des étudiants ont ainsi été évaluées à 6433€ par an, ce qui, pour 25 000 étudiants et en appliquant divers correctifs liés à la réalisation ou non des dépenses sur le site, détermine un impact global , des seuls étudiants, de 120 millions d'euros par an.

1.5. UNE ETUDE DE SITE - GRENOBLE UNIVERSITES / 2005

Etude lourde, associant des chercheurs de disciplines différentes, GRENOBLE UNIVERSITES a fait évaluer en 2005 l'impact global de l'enseignement supérieur et de la recherche, tous établissements confondus, sur l'économie et le développement du territoire grenoblois. Les données de référence sont celles de l'année 2002.

S'agissant des étudiants, l'étude prend en compte le budget moyen évalué par l'OVE en 2003 soit 377€ par mois pour les cohabitants et 734€ pour les décohabitants, d'où au minimum 348 millions d'euros en 2002 dans la « Région urbaine de GRENOBLE, dont 244 millions (70%) sur le territoire métropolitain. La ventilation des 20000 emplois directs et induits de l'ensemble enseignement supérieur- recherche pour identifier la part découlant de la présence étudiante n'est pas effectuée.

1.6. UNE ETUDE DE REGION - REGION PACA / Octobre 2006

La dernière étude en date disponible, publiée en octobre 2006, a été réalisée sur la Région PACA et sur l'année universitaire 2004-2005 sous la direction de Frédéric RYCHEN, Maître de Conférences à l'Institut d'Economie politique de l'Université de la Méditerranée. Elle porte sur l'impact économique des pôles universitaires « secondaires » en région PACA : ARLES, AVIGNON, DIGNE les BAINS et GAP, mais n'est pas limitée à l'impact étudiant. Elle s'organise autour de 2 axes principaux, les impacts de court terme et les impacts de long terme.

Comme la plupart des autres études, elle décompose l'impact en effets directs, effets indirects et effets induits.

La méthode appliquée, INPUT-OUTPUT (BAUMOL et WOLFF- 1994) en matière de politiques publiques. Les interdépendances entre les secteurs économiques sont évalués à partir d'une matrice d'échange industriel issue de la comptabilité nationale (INSEE- 2000) avec des correctifs régionaux et « en introduisant le secteur des ménages et leur structure de consommation ».

Pour les étudiants, l'étude se fonde sur les résultats de l'OVE : 734€ pour un étudiant décohabitant et 582€ pour un cohabitant.

Dès lors l'impact global des établissements s'évalue à :

ARLES :	3,2 millions d'euros
	69 emplois indirects et directs
AVIGNON :	56,77 millions d'euros
	1200 emplois
DIGNE les BAINS :	1,98 million d'euros
	44 emplois
GAP :	4,17 million d'euros
	78 emplois

In fine ces résultats sont extrapolés aux autres pôles universitaires « secondaires » régionaux sur la seule base des effectifs étudiants, indépendamment tant des coûts

différenciés des formations que des effets de taille et de seuil, ou des autres activités que la seule pédagogie.

Sur les bases prises en compte par l'auteur, l'impact des pôles universitaires « secondaires » serait de 3250 personnes à temps plein et de 453M€ par an : l'impact des étudiants n'est pas isolé.

Nota : la bibliographie cite les études françaises réalisées à RENNES, à STRASBOURG et SAINT-ETIENNE, sans faire référence ni à celle de GRENOBLE ni à celles effectuées par Marc NAVEZ pour la Fédération des Maires des Ville Moyennes en 1996.

1.7. Etudes diverses

Quelques études globales ont porté soit sur l'impact économique global de l'enseignement supérieur (Jean-Richard CYTERMAN / E.S.E.N. novembre 2004) ou sur « Comment mesurer les retombées économiques d'une université ? TROYES, une oasis technologique » - Le Monde – 10 avril 2001- Elles ne cherchent cependant pas à isoler les retombées de la présence des étudiants.

Nota : une étude importante, réalisée en 2004 à Saint-Brieuc nous parvient trop tard pour être analysée dans le présent rapport.

2. Remarques sur les méthodologies

Sur les études françaises analysées dans la présente note, rares sont celles qui portent sur le même éventail d'établissements de formation : universités seules, universités et autres dispositifs de formation post-bac de l'Education nationale, toutes les formations du site ou toutes les activités d'enseignement supérieur et de recherche.

Trois sites (RENNES, SAINT-ETIENNE et STRASBOURG) ont fait l'objet de deux études à quelques années d'intervalle mais ni par les mêmes équipes ni avec les mêmes méthodologies ou références.

Certaines des études considérées n'isolent pas l'impact spécifique des étudiants au sein de l'impact global.

Les méthodologies sont pratiquement toutes différentes à charge, dans certains cas rares, de préciser les écarts entre les approches. La référence du budget-étudiant est presque systématiquement celle évaluée par l'OVE sans, sauf dans deux cas, analyse des spécificités locales par rapport aux moyennes nationales.

A titre annexe, deux études cumulent les dépenses des étudiants et celles du CROUS créant ainsi des doubles-comptes en raison de la prise en compte initiale des aides publiques et des dépenses des étudiants dans les CROUS.

Principaux résultats constatés

Si l'on considère l'ensemble des résultats obtenus par les équipes, l'impact direct des étudiants sur un site de formation se situerait aux alentours de 70% de son budget soit entre 6 et 8000€ par an selon les estimations.

Les emplois résultant seraient de l'ordre de 1 emploi pour 5 à 7 étudiants (ce qui paraît trop élevé). Les ordres de grandeur de l'impact direct seraient d'environ 120M€ par an pour 20000 étudiants, soit 3000 emplois directs a minima.

CONCLUSIONS

Des approches très diversifiées et peu stabilisées.

Des résultats très différents mettant en cause les méthodes utilisées et/ou les données de référence utilisées par chacun, qui sont souvent d'ailleurs celles de l'OVE sans recherche des spécificités locales ou régionales.

Seuls 8 sites français étudiés, dont 3 l'ont été deux fois. Hors RENNES, tous ces sites sont sur la partie orientale du pays.

Hors les études elles-mêmes, de multiples affirmations de responsables locaux , élus et gestionnaires, quant à l'impact économique direct ou indirect de la présence d'étudiants et de la « matière grise » sans que cela repose sur des résultats validés .A la recherche de leurs sources de documentation, quasiment aucune des structures gestionnaires ne nous citent les études universitaires qui fonderaient, même imparfaitement, leurs décisions : méconnaissance, insuffisance de communication, fonctionnement de mondes parallèles ?

Il serait sans doute pertinent de réunir les divers auteurs pour un séminaire d'échange de points de vues et de conclusions, et de tenter la mise au point d'un véritable « modèle » en veillant, si l'on s'inspire, à l'instar de ce qu'esquissent certains chercheurs, de modèles étrangers, à bien spécifier les contextes et les organisations.

II. Participation des étudiants au renouvellement urbain

Les travaux menés dans les années 90 sur le thème « universités et ville » fourmillent d'éléments concernant le renouvellement urbain. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit de mesurer l'impact de localisations universitaires récentes dans le cadre de politiques urbaines volontaristes.

Pourtant une fois encore, l'étudiant stricto sensu est rarement au cœur de ces travaux, qui se concentrent généralement sur l'aspect structurant des bâtiments universitaires et des retombées économiques, sociales ou psychologiques sur l'environnement. Ces travaux concluent d'ailleurs que les retombées sont généralement assez modestes.

Le principal intérêt des différentes publications concernées est d'ailleurs justement de mettre en évidence par ces échecs - mêmes relatifs - l'absence de prise en compte des problématiques globales de la vie étudiante, lors de la conception des implantations universitaires.

Ces travaux, et les mouvements de rénovation urbaine qu'ils analysent, traitent en effet la population étudiante comme une variable endogène, peu susceptible d'interagir par rapport aux variables exogènes (la population du quartier, les volumes de déplacements, l'esthétique urbaine...) sur lesquels les projets, les réalisations et leur analyse sont fondés. De ce fait les mesures d'accompagnement en direction des populations étudiantes existent très peu ou ne sont pas recensées.

Plus récemment, en avril 2001, le magazine d'architecture et de la ville « Urbanisme » consacrait un numéro entier à « Université en ville », sans présenter un seul article aux problématiques de vie étudiante et d'intégration des jeunes en formation dans la ville.

Quelques chercheurs ont néanmoins accordé à l'étudiant, plus qu'à l'institution universitaire, une place centrale dans leurs travaux. Notre état des savoirs se concentrera donc sur le résultat de leur recherche, sous 3 angles :

- Le contexte et les objectifs poursuivis
- Les phénomènes observés
- Les facteurs de réussite ou d'échec

1. Contexte et objectifs poursuivis

1.1. Le contexte

La massification de l'enseignement supérieur s'est traduite notamment dès le milieu des années 60 par une recherche de foncier pour installer les bâtiments universitaires.

A cette période, il n'y avait aucune démarche délibérée en matière d'urbanisme ; dans la plupart des cas, la ville et l'université se développaient dans l'ignorance l'une de l'autre, avec comme conséquence notable le renvoi des étudiants à la périphérie urbaine, à travers la création de grands campus excentrés et isolés. Il se trouve néanmoins que certains de ces

campus ont été localisés avec un début de souci de recomposition urbaine, et ont pu ensuite faire l'objet d'étude en matière d'impact social et économique dans leur quartier d'accueil, par exemple au Mirail à Toulouse et à Saint Jérôme à Marseille.

A partir de la seconde partie des années 80, de véritables expériences de recomposition urbaine ont été lancées, qui consistaient surtout à l'exploitation de friches industrielles, avec un souci d'image des quartiers ainsi rénovés.

Au début des années 90 un consensus semble s'établir entre les acteurs locaux (universitaires, élus, représentants des administrations d'Etat, professionnels de l'urbanisme) sur la nécessité de faire « rentrer la ville dans les campus » et de « réintroduire l'université dans la ville.

L'université apparaissant alors un outil de développement local, il s'agissait de rechercher de meilleures articulations avec la cité en vue de favoriser l'ouverture, l'échange et l'intégration. Le lancement du plan Université 2000 offre alors l'opportunité aux collectivités locales d'entreprendre un grand nombre d'initiatives à vocation à la fois universitaire et urbaine.

Au même moment apparaissait la nécessité de réhabiliter et de redynamiser rapidement les tissus urbains dégradés. Une réflexion nationale sur le thème Université-Banlieue est lancée par la DIV et le MEN avec la désignation de plusieurs sites pilotes, dont le campus de Saint Jérôme à Marseille qui fera l'objet d'études approfondies par Valérie Guidarini (L'université : Un nouvel outil de recomposition urbaine – 1984).

On peut répartir ces initiatives en deux mouvements :

- La construction de bâtiments pédagogiques.
- La création, ou la transformation, de logements dédiés aux étudiants.

Ces deux mouvements sont parfois concertés lorsqu'il y a une politique locale urbaine très élaborée, mais ce n'est pas systématique. Il sont également accompagnés de réalisations d'équipements de services, notamment en restauration universitaire ou en maison de l'étudiant, sans que ces dernières se voient conférés de rôle structurant sur le plan urbain.

1.2. Objectifs

Ces mouvements envisagent l'étudiant « sous un jour nouveau et lui attribuent des capacités d'animation et de promotion des espaces ». Valérie Guidarini résume cette perception des étudiants – acteurs potentiel de renouvellement urbain - en écrivant qu'ils « posséderaient intrinsèquement un certain nombre d'attributs capable d'influer sur la dynamique spatiale, et pourraient ainsi raccommoquer par leur présence un tissu socio-urbain fragilisé ».

Les ambitions poursuivies avec cette instrumentalisation de l'université ou de l'étudiant sont de plusieurs natures :

- Mixité sociale ou générationnelle
- Vitalité économique ou culturelle
- Image de la ville ou du quartier

Les promoteurs de ces initiatives sont en règle générale les communes ou regroupements de commune, dans le cadre de collaborations actives ou imposées avec les principaux acteurs du monde de l'enseignement supérieur : Universités, Rectorats, CROUS, Chambres de Commerce et d'Industrie (pour les établissements de formations consulaires)

A côté des initiatives des collectivités il y a eu aussi des initiatives un peu isolées des offices HLM, avec l'ouverture d'une partie de leur parc aux étudiants et parfois la conception de bâtiments entièrement dédiés aux étudiants.

D'une manière générale l'idée était d'arriver « à créer à partir de l'Université, les conditions d'une intégration sociale économique et spatiale de populations qui sans cela ne feraient que se croiser dans une cohabitation de plus en plus tendue ». L'implantation de bâtiments universitaires ou de logements étudiants avait donc pour vocation de devenir un élément structurant à l'échelle du quartier.

La prise en compte de la population étudiante pour redessiner la ville ou une partie de l'espace urbain est effectuée alors autour de quatre orientations différentes.

- Implantation en zone urbaine sensible.
- Réaffectation de friches industrielles.
- Revitalisation de centre ville.
- Réaffectation d'équipements militaires.

Le présent état des savoirs recense les publications qui ont déjà pu étudier ces mouvements, avec généralement un recul temporel relativement faible.

Les publications les plus élaborées et les plus pertinentes portent sur les implantations en zones urbaines sensibles, territoires d'investigation privilégiés des sociologues et des urbanistes.

La réaffectation des friches industrielles est nettement moins abordée mais cependant très bien analysée, en particulier par Anne Marie Burdèse, sociologue et chercheur à l'école d'architecture de Lille.

En revanche, le mouvement de retour dans les centres villes enclenché dans les années 90 a peu fait l'objet de travaux significatifs. L'étude d'impact de la Manufacture des tabacs à Lyon (1994) s'apparente davantage à la gestion d'une désindustrialisation. Cette étude confirme la modestie de l'intégration des étudiant dans leur quartier de résidence, tellement est forte la liaison avec le milieu d'origine (tant au sens économique que spatial).

Le cas de la faculté de Sciences Economiques de Marseille (antenne de Aix) étudié par Marc Di Benedetto, Daniel Filâtre et Alain Tarrius (aménagement universitaires et dynamiques étudiantes intra-urbaines 1991) se rapproche des implantations en quartier sensible.

Anne-Marie Budèse cite néanmoins le cas de Roubaix, un peu à part puisque déclenché dès 1986, dans une logique un peu différente, puisqu'il s'agissait de recréer un centre ville, dans une ville devenue périphérique.

Enfin l'étude de réaffectation d'équipements militaires, essentiellement effectués dans des villes moyennes au cours des quinze dernières années ne semble pas avoir encore fait

l'objet de publications. On ne peut dans l'immédiat que faire un parallèle avec l'exploitation des fiches industrielles qui obéissent au même objectif de reconversion d'une partie de l'espace urbain, sans tenir compte des modes de vie ou des aspirations de la population étudiante.

2. Les phénomènes observés

Nous avons analysé la participation des étudiants au renouvellement urbain principalement à partir des publications suivantes :

- Benayoun Chantal, Souchet Fabienne, Madame Alain : Le voisinage Université Banlieue : déplacements de frontière et des rôles. Le Mirail à Toulouse (1994)
- Burdèse Anne-Marie : L'étudiant, le quartier populaire : les illusions de la mixité. L'exemple de la métropole lilloise.
- Di Benedetto Marc, Filâtre Daniel et Tarrus Alain : aménagements universitaires et dynamiques étudiantes intra-urbaines (1991).
- Félonneau Marie-Line : Territorialités étudiantes et symbolique urbaine (1994)
- Guidarini Valérie : L'Université, un nouvel outil de recomposition urbaine (1994)
- Lae Jean-François, Curie Raymond, Leroux Monique, Milburn Philippe, Mougine Chantal : Confrontation et accommodation dans la ville : l'implantation de résidences universitaires à la Croix-Petit (Cergy), analyse ethnosociologique d'une turbulence urbaine (1993).
- Lefèbvre Alain, Cavet Evelyne, Fortassin Christiane : l'action culturelle dans les relations université-ville.
- Roger Gégory et Pelmoine Fabrice : Les étudiants dans leur ville, le cas de Copenhague (1997).
- Subra Philippe : Implantation d'une université nouvelle dans une région en crise économique et urbaine : le cas de Valenciennes (Paris 1994).
- Zetlaoui Jodelle : Créteil , l'université dans la recomposition urbaine (2001)

Ces publications font apparaître plusieurs phénomènes, qui résultent des implantations décrites plus haut, mais aussi d'une conjonction de facteurs tels que l'histoire des quartiers concernés, de la réaction des groupes sociaux antérieurement présents, de « l'esprit des lieux »...

2.1. Le phénomène d'enclave

Alors que l'installation d'équipements universitaire a généralement une vocation réparatrice d'un tissu urbain et social dégradé, il apparaît souvent que ces équipements ont fini par s'isoler de leur quartier d'accueil.

Il peut s'agir de raisons de sécurité ou simplement pour simplement lutter contre le vandalisme. Anne-Marie Burdèse décrit ainsi à Roubaix un ensemble de mesures visant à refermer LEA qui avait été pensée pourtant de manière totalement ouverte (système de rue suspendues) ; mesures et dispositifs réalisés à posteriori en réponse à des actes de vandalismes « dénotent le niveau de difficultés liées à l'insertion d'un équipement

universitaire, peut être trop marquant, et de ce fait trop « décalé » par rapport au contexte du quartier.

Comme la remarque Valérie Guidarini, le phénomène d'enclave est par exemple lié à la morphologie spatiale, qui coince, enferme, isole tous les îlots avec une trame viaire qui ne valorise pas l'ouverture et les contacts.

Le phénomène est aussi le résultat d'une ignorance mutuelle (dans le meilleur des cas) voire d'une hostilité entre les différentes populations que l'on a voulu mixer. Ainsi l'analyse d'implantations de résidences universitaires à la Croix-Petit, quartier de logements HLM à Cergy, a montré l'apparition de frontières spatiales, sociales et symboliques entre deux univers séparé au point de s'affronter en de multiples incidents. L'installation de digicodes sur les portes des résidences universitaires fut, par exemple, ressenti par les jeunes du quartier comme ne marque de mise à distance faite de méfiance à leur égard et de mépris.

S'enclenche ainsi un cercle vicieux entretenu par le sentiment d'insécurité qui sévit dans la zone et dont la prégnance est telle qu'il paralyse toute velléité de contact. Sentiment d'insécurité, et morphologie spatiale jouent alors ensemble et cadennassent doublement les rapports sociaux entre le site universitaire et le quartier.

2.2. L'apparition de zones intermédiaires

Ce phénomène plus rarement observé est presque inverse au précédent puisqu'il consiste à l'émergence d'espaces de « rencontre » générateurs de modification des représentations.

Le côtoiement quotidien des populations tend à dessiner où se mêlent, en de multiples configurations, pratiques et représentations réciproques. Se sont ainsi créées des zones, frontalières ou zones de contact, qui estompent partiellement la distance entre les deux mondes.

Le phénomène est particulièrement bien décrit pour l'Université du Mirail par Benayoun Chantal, Souchet Fabienne, Madame Alain (Le voisinage Université Banlieue : déplacements de frontière et des rôles. Le Mirail à Toulouse)

Sur le plan social, la « zone » est animée par la petite frange de la population originaire du secteur qui a pu pénétrer l'Université (pour études ou dans le cadre de contrats aidés), qui modifie timidement l'appréhension de l'espace universitaire.

Sur le plan économique et spatial, ce sont équipements commerciaux limitrophes de ces campus qui jouent le rôle de point de rencontre

Ces espaces sont d'ailleurs attendus par une partie de la population (les catégories intermédiaires) de ces quartiers qui imaginent l'université dotée d'une compétence universelle, ayant un rôle pédagogique et démocratique à jouer dans le quartier d'implantation. Même si en réalité (à quelques exceptions près) l'université est réticente à s'investir dans de tels schémas, vivant en vase clos.

2.3. L'artificialité de la présence étudiante

L'implantation de logements étudiants, même en nombre important, ne signifie pas que ces résidents vont s'approprier le quartier ou même y mener une vie sociale. Si le quartier est trop directement relié par un mode de transport rapide à d'autres lieux de vie attractifs (centre ville, campus...) ils ne feront que dormir dans leur logement.

Ainsi à Fives (Lille) Anne-Marie Burdèse note que les gérants d'office HLM n'observent pratiquement aucune consommation sur place puisque le centre de Lille est à deux stations de métro. D'une manière générale l'étudiant a tendance à fuir les territoires insécures et anxiogènes pour s'enfermer dans sa résidence ou pour s'en aller consommer en centre-ville. Elle affirme en outre que « l'étudiant n'apporte pas la paix sociale parce que sa stratégie c'est sa non implication dans un monde trop éloigné de son projet de vie. »

Dans le même sens Valérie Guidarini rappelle qu'à trop idéaliser le mode étudiant, on oublie en fait que le quartier étudiant tel qu'on se l'imagine, en référence au très mythique « quartier latin des années soixante », n'est pas transposable. La vie étudiante est surtout aujourd'hui « une réalité discrète, peu comparable à l'effet symbolique convoité » (Filatre, 1994). Les étudiants ne constituent pas un groupe suffisamment homogène pour être en mesure de s'approprier un territoire et ils subissent par ailleurs une pression trop forte concernant la réussite de leurs études pour s'intéresser de façon significative à leur environnement.

Il faut aussi constater que les zones d'habitat étudiant ne sont souvent que des lieux de passage, voire de transit, dans lesquels les étudiants séjournent à peine 50% des jours d'une année. Ils ne sont donc que des résidents à mi-temps, partageant également leur vie sociale avec leur commune d'origine. Leur investissement dans la cité en est donc diminué d'autant, au grand étonnement des acteurs locaux qui attendent généralement un impact beaucoup plus important, correspond au stéréotype d'un quartier latin idéalisé.

2.4. La modestie de l'impact

Sauf effet de masse, la faiblesse des budgets étudiants et le manque de temps (amplifié par la fréquence des retours dans la localité d'origine) se traduisent par un faible impact des étudiants dans la vie urbaine comme dans la vie des campus.

Sur le plan social, il faut bien reconnaître la pauvreté des relations locales, qui peut s'expliquer par un mode de vie étudiant par nature très centrée sur l'univers des pairs et l'univers scolaire. De plus, le campus est utilisé exclusivement à la consommation de formation alors que les activités extra-scolaires se déploient essentiellement en centre ville. Les Maisons de l'Etudiant auraient pu jouer le rôle de trait d'union, comme les « boutiques du savoir » au Danemark. Mais ces infrastructures n'ont jamais été conçues dans ce sens, quand bien même elles auraient fait l'objet d'une réflexion préalable à leur construction, ce qui a été très rarement le cas (Jodelle Zetlaoui et Eric Daniel Lacombe : Maisons de l'Etudiant, des lieux de vie balbutiants).

Sur le plan culturel, il faut bien admettre que l'essentiel des pratiques se concentre sur le cinéma et les sorties entre amis, dans les cafés et la flânerie commerciale. L'effet de masse,

permet de comprendre la forte fréquentation de certains équipements culturels même si, par rapport aux effectifs étudiants cette fréquentation est relativement modeste.

Mais si l'étudiant a un rôle mineur en matière économique, sociale et culturelle il a un rôle majeur sur l'image et le statut qu'une ville ou un quartier tente d'acquérir. Pour les habitants, l'université n'a pas réussi à amener beaucoup de changements concrets et les résultats de cette implantation ne sont pas significatifs, mais ils s'en servent pour valoriser leur lieu de vie, car pour des personnes extérieures, elle peut faire illusion.

2.5. Le choc générationnel

L'arrivée d'étudiants dans un quartier dégradé est généralement plutôt perçue positivement par les habitants. C'est le cas des personnes âgées qui imaginent souvent que si l'étudiant fait des études, c'est qu'il est d'une origine sociale élevée et qu'il a par nature des comportements sociaux plus acceptables que les jeunes non étudiants. Selon Anne-Marie Burdèse, ces discours proviennent généralement des personnes âgées qui moralisent un vécu réglé sur des codes de « bonne conduite ». La notion de respect de l'autre est déclinée comme un élément de leur propre valorisation de la civilité de ces jeunes.

L'écart entre ces attentes et la réalité de la population étudiante d'aujourd'hui, ses modes de vie et ses comportements sociaux est parfois à l'origine de malaise et même de méfiance.

Les implantations post-désindustrialisation se heurtent en particulier à la présence de retraités anciens ouvriers qui n'acceptent pas la mutation économique et n'accordent absolument pas à l'université le rôle de régulateur social que pouvait jouer l'usine. Il y a la nostalgie de la cohésion sociale antérieure (idéalisée) mais surtout l'université peut être perçue comme un facteur de déstabilisation, source éventuelle de peur et d'anxiété.

En outre, ces retraités appréhendent cette concentration de population jeune : la présence de jeunes (avec une proportion d'étrangers) remplaçant la population ouvrière est perçue comme une violence symbolique. En outre les cas visibles de trafic ou de consommation de drogues suscitent des rumeurs qui se propagent et s'amplifient.

2.6. La désertification du week-end et de l'été

La concentration de lieux de formation ou d'habitat étudiant dans certains quartiers se traduit par une désertification quasi totale en été et plus ou moins importante à chaque fin de semaine. Ce phénomène du week-end est en partie lié à l'origine géographique et sociale des étudiants, car lorsqu'ils proviennent en majorité du département ou de la région, ils ont tendance à revenir toutes les fins de semaine dans leur commune d'origine et à peu s'investir dans leur ville universitaire.

Le phénomène est accentué lorsque ces nouveaux quartiers universitaires sont situés en zone urbaine sensible que les étudiants fuient dès qu'ils le peuvent.

Les périodes de vacances universitaires, et particulièrement l'été, présentent une situation encore plus spectaculaire, surtout lorsque les commerces spécialisés ou de proximité

ferment à leur tour et que les lignes de transport en commun réduisent fortement leur fréquence.

Les résidents permanents sont alors plus isolés que jamais. Avec la baisse des animations pendant le week-end ou pendant l'été, baisse également le sentiment de sécurisation d'une partie d'entre eux.

La population subit ainsi un effet pervers d'une structuration de quartier par une activité très fortement saisonnalité, et peut à juste titre déplorer qu'un autre modèle n'ait été adopté pour revitaliser leur environnement.

3. Les facteurs de réussite ou d'échec

Dans l'étude concernant l'implantation de l'université de Valenciennes (1994), Philippe SUBRA remarquait qu'une excellente université, un projet intelligent et bien ciblé, ne génèrent pas automatiquement des retombées importantes, à court et moyen terme sur le territoire d'accueil. Il posait notamment les conditions pour que la greffe prenne sur le plan économique: une localisation adéquate, la convergence avec une politique urbaine, une coopération avec le milieu des entreprises, coopération qui n'a rien de spontanée et suppose de part et d'autres une véritable révolution culturelle, et qu'il faut donc construire, patiemment, au prix de dizaines de microdécisions techniques et politiques et d'une tension permanente.

De manière similaire, le renouvellement urbain par la présence étudiante suppose de réunir de nombreuses conditions, dont une dizaine ont pu être identifiées par cet état des savoirs.

3.1. La volonté d'accompagnement

La création de liens sociaux, économiques et culturels des étudiants avec leur environnement immédiat (d'étude ou d'habitat) ne va pas de soi.

Les liens sociaux sont les plus difficiles à obtenir puisqu'ils laissent la plupart des étudiants indifférents. Ils ne peuvent être établis qu'en jouant sur le désir d'engagement d'une partie de la génération étudiante. Mais l'accompagnement reste là aussi indispensable pour la mise en œuvre de petites actions locales, avec des structures compétentes sur ces questions, telles l'AFEV, Unis-cité ou les mouvements de jeunesse chrétienne ou d'éducation populaire.

Les liens économiques sont plus naturels mais entraînent souvent des déconvenues si on ne les appréhende que du point de vue de la consommation, en raison du faible pouvoir d'achat des étudiants. Les liens économiques doivent être organisés également sous l'angle des jobs (les étudiants constituent une main d'œuvre adaptée à des activités très réduites ou des horaires trop décalés pour des « adultes ») des stages et du transfert des savoirs. Au Danemark par exemple (ROGER Grégory et PELMOINE Fabrice : Les étudiants dans leur ville, le cas de Copenhague -1997), les « boutiques du savoir » fonctionnent un peu comme des juniors entreprises de nos grandes écoles, mais pour des activités très élargies : aussi bien dans les domaines culturel, sportif, environnemental que économique.

Sur le plan culturel, la faiblesse générale et le conformisme des pratiques culturelles ont été maintes fois relevées ; Des enquêtes réalisées à Lille et Bordeaux (citées par Lefebvre Alain, Cavet Evelyne, Fortassin Christiane : l'action culturelle dans les relations université-ville) ont d'ailleurs apparaître la faible divergence entre ces pratiques et celles des populations non étudiantes de la même génération. C'est un élément d'incompréhension fréquent de la part des institutions culturelles, étonnées et démunies devant l'absence du public étudiant ou sa faible réceptivité.

Seul un accompagnement volontariste associant à la fois les universités et les institutions culturelles, avec une dimension festive et un investissement dans la durée, peut aboutir à quelques résultats.

Enfin l'accompagnement doit également passer par une politique de communication active, afin de dépasser une situation sociale où prédominent la méconnaissance et la méfiance. Une communication qui puisse appuyer sur les cas de réussite, des exemples d'avantages retirés par les uns ou les autres de cette mixité spatiale et sociale, avec l'objectif d'encourager les micro-initiatives des personnalités les plus dynamiques du monde étudiant et parmi les résidents permanents.

3.2. Le choix des formes ou cycles d'étude implantées

Pour prévoir l'impact d'une présence étudiante sur un territoire, la filière d'étude ou le cycle sont deux variables déterminantes. En effet, les étudiants connaissent une relation à leur environnement urbain très différente selon ces deux critères principaux, qui se superposent ou se croisent avec l'origine sociale et la provenance géographique.

Concernant la filière, l'opposition la plus forte est celle entre Juristes et Scientifiques ; « les parcours obligés des uns correspondant exactement aux parcours évités par les autres (Félonneau Marie-Line : territorialité étudiante et symbolique urbaine). En outre les Scientifiques et les juristes déploient des formes d'appropriation spatiale fortement ritualisées liées à une conscience communautaire relativement marquée alors que les étudiants en Lettres et Sciences Humaines investissent plutôt la ville sur un « mode individualiste, expressif, voire hédoniste ».

Les filières d'études choisies, dans le cadre d'implantations volontaristes, jouent également sur les représentations au sein de la population « autochtone » : par exemple les étudiants en arts plastiques avec leur vêtement hors normes et leur carton à dessin sous le bras sont perçus négativement par certaines catégories comme les agents immobiliers : le conformisme de ces derniers n'est pas satisfait et une sorte de distance sociale se met en place. Mais pour d'autres, cette population repérable physiquement changent positivement l'aspect et l'image du quartier ; image positive, car diversifiée.

Concernant le cycle, André Lagathu et Emmanuelle Champot (Etudiant-habitat : le logement facteur et révélateur de la citoyenneté urbaine – Brest 1993) ont démontré qu'indépendamment de tout autre facteur, l'année d'étude de l'étudiant influe sur le choix de son logement : plus il avance dans son cursus, plus il recherche un logement banalisé, intégré à part entière à un quartier. L'étudiant « mature » privilégie en outre le centre-ville et signifie au travers de ce choix son intégration à la ville et sa participation à la vie urbaine.

Marie-Line Félonneau va au-delà de ce constat et estime que plus on avance dans son cursus universitaire, plus on acquiert le « bon usage » des espaces étudiants ; l'effet de cycle tend manifestement à neutraliser l'influence des autres variables comme la filière, l'origine géographique ou sociale.

D'une manière générale, une connaissance fine des modes de vie des étudiants dans leur hétérogénéité et des différentes typologies élaborées par les chercheurs semble un préalable indispensable à la conception d'un projet d'implantation universitaire.

3.3. L'effet de masse

La visibilité de la présence étudiante est fortement liée à la proportion d'étudiants au sein de la population générale. Les villes de Aix en Provence, Poitiers, Montpellier ou Rennes ont ainsi une image plus fortement étudiante que Lyon, Lille ou Toulouse, où leur nombre est pourtant plus important. C'est en grande partie le résultat d'un effet de masse, c'est-à-dire une concentration étudiante suffisamment importante sur un territoire donné pour qu'elle soit en situation de se l'approprier, même partiellement.

Cet effet de masse est indispensable pour que les retombées, notamment économiques et culturelles soient significatives.

Sur le plan économique, on sait que l'étudiant est naturellement un faible consommateur, en raison de son faible pouvoir d'achat. L'article du Monde indiquait qu'il fallait compter 3 étudiants pour un habitant moyen. De plus sa consommation est souvent spécifique, avec un poids important du budget consacré aux loisirs, pas nécessairement pratiqués sur le lieu de vie ou d'études, et plus récemment à la téléphonie mobile, dont les commerces locaux ne reçoivent qu'une faible part (à la souscription) du chiffre d'affaire.

C'est donc à partir d'un volume important d'étudiants consommant sur place, qu'apparaîtront des incidences économiques positives telles que l'ouverture de magasins dédiés ou l'adaptation de commerces existants. Incidences d'autant plus importantes que les commerces ont une fonction autant sociale qu'économique : ce sont des lieux de rencontre et d'information ; dans le rôle affectif au quartier, les commerçants jouent un rôle d'animation et de services.

L'étudiant est faible consommateur sur le plan économique, comme il l'est sur le plan culturel (un peu moins au niveau du sport et de l'engagement bénévole). De ce fait les effets traditionnellement attendus d'une présence étudiante ne se produisent que si leur nombre est suffisant pour que les sous catégories ayant des pratiques effectives ou visibles représentent des effectifs significatifs.

Par contre l'effet de masse est accompagné de l'effet pervers de la désertification pendant l'été et éventuellement les fins de semaine. Les quartiers à trop forte proportion étudiante sont souvent invivables par les résidents permanents pendant l'été.

3.4. L'implication des universitaires

D'une manière générale, les universités ne sont jamais en pointe sur les stratégies de rénovation urbaine. Elles subissent (puisque c'est la contrepartie exigée pour la mise à disposition de m² neufs) et au mieux elles acceptent de coopérer.

Lorsqu'elles prennent le leadership (cas de Paris Rive Gauche évoqué avec François HOUY lors d'un entretien du 26 mars au Conseil Régional Ile de France) les questions de vie étudiante ne sont pas du tout prises en compte.

Pourtant leur coopération est indispensable, à la fois dans la période de gestation du projet (pour qu'il y ait une appropriation et une convergence objective d'intérêt) dans la période de réalisation puis lorsque l'implantation est effective, elle fonctionne : il est alors en effet indispensable de tisser des liens avec l'environnement ; ce qui n'est pas naturel pour cette institution qui est un monde fermé. C'est pourtant à elle de rompre le silence, faute de quoi les habitants constateront avec amertume que leur « quartier n'est que le réceptacle d'une instance refermée sur elle-même, vivant en vase clos.

A défaut de mobilisation directe des décideurs ou gestionnaires universitaires, il apparaît indispensable de trouver des maîtres d'œuvre disponibles.

3.5. Dépasser la résistance au changement des acteurs

Les habitants et les acteurs traditionnels des quartiers cible pour implanter des équipements universitaires ou des logements étudiants ont un vécu historique qu'ils ne veulent pas brader. C'est particulièrement vrai pour les anciens quartiers ouvriers où « la résistance au changement semble aller de pair avec la référence « embellie » au passé ». Ces acteurs sont difficiles à convaincre et s'ils ne le sont pas, ils constitueront des freins au changement.

La résistance peut également apparaître après l'implantation universitaire, car la « sur-promesse » de revitalisation par la présence étudiante (notamment auprès des commerçants) peut conduire à de la déception, puis du scepticisme et enfin de la résistance vis-à-vis de secondes phases d'implantation.

En effet, très souvent, les étudiants vivent dans le quartier mais ne prennent pas le relais d'une consommation de proximité et les effets espérés par les habitants pour sauvegarder leurs commerces se font attendre : la fermeture de surfaces de vente est toujours vécue comme une pénalisation économique et de surcroît, elle provoque le rejet de l'étudiant.

Il semble donc indispensable d'associer ces acteurs en amont, sans sur promesse, mais en leur donnant la marge de manœuvre pour exploiter à leur compte le changement souhaité.

3.6. Nécessité de créer un consensus sur la coexistence de groupes ethniques ou culturels différents

Si certains définissent leur quartier comme zone d'appropriation exclusive alors que d'autres considèrent qu'il est ouvert à tous, il y a un malentendu qui ne peut que conduire à des formes de rejet.

L'analyse de la Croix-Petit (Cergy) montre ainsi que l'implantation de résidences universitaires a conduit les jeunes des quartiers adjacents vers des attitudes de repli extrême au sein de leur quartier, se traduisant par des revendications véhémentes, un refus de se rendre dans les équipements hors de la cité et un refus de voir les étudiants traverser la cité, devenue un territoire exclusif.

Une recherche-action a alors suscité et analysé des rencontres entre les responsables des parties en présence, qui ont suggéré le développement de différents supports d'échanges afin de favoriser l'interconnaissance des deux univers : soutien scolaire, activités sportives ou culturelles... Elle s'est heurtée à la réticence des universitaires à ouvrir le campus à d'éventuels « étrangers » à la communauté universitaire.

Le travail de recherche rejoint ici le travail de terrain opéré depuis presque deux décennies par l'AFEV sur des expériences de mixité dans des zones sensibles. Dans un entretien du 26 mars 2007, son secrétaire général Nicolas Delesque, constate d'ailleurs un nombre de difficultés croissantes dans les cités universitaires traditionnelles installées dans les banlieues. Ces logements n'avaient nulle vocation de réparation sociale lors de leur installation, mais leur pérennité commanderait aujourd'hui de mettre en œuvre les mêmes actions d'accompagnement que là où il y avait une intention de rénovation urbaine ; faute de quoi les étudiants désertent ces cités universitaires.

3.7. La centralité de la localisation géographique

La participation de l'étudiant au renouvellement de certains quartiers, qu'ils soient au cœur ou en périphérie des villes, suppose que les équipements qui leurs sont dédiés soient localisés au centre du secteur visé. Située aux portes du quartier d'accueil ou avec une bouche de métro à l'entrée, l'implantation universitaire aura un faible impact environnemental. Ce type de localisation réduit le champ opérationnel d'une animation, notamment au niveau économique (consommation de la communauté universitaire).

3.8. La dispersion du logement étudiant

On a vu dans les phénomènes observés que l'implantation de bâtiments universitaires génère très souvent des enclaves, fermées sur elles-mêmes, créant des réflexes de rejet réciproque. La concentration de logement amplifie ce phénomène, que seule une dispersion de l'habitat dans le quartier d'accueil peut réduire. Observant l'évolution de Saint Jérôme avec 6 ans d'écart, Valérie Guidarini observe par exemple que lors de sa première enquête (1992) les étudiants résidant sur place et dispersés dans le parc immobilier alors pauvre en offres de logements étudiants, avaient pu être envisagés comme des espèces de

« médiateurs » bien involontaires certes, mais non moins actifs entre la fac et le quartier. La vie dans le quartier, les parcours dans l'espace local, les pratiques commerçantes ... tout cela avait contribué à créer chez ces étudiants une représentation beaucoup plus positive de la zone alentours au site. La construction de résidences dédiées, avec un nombre de logements regroupés important a retourné cette situation et entraîné un repli total de la population étudiante.

Il en va de même en centre ville, secteur privilégié des étudiants avancés dans leurs études, plus facilement impliqués dans la vie de la cité, et généralement en recherche de modes d'habitat banalisés.

Organiser la présence étudiante par l'habitat et son impact social suppose donc de rechercher à la fois un effet de masse et de limiter la concentration des logements, en favorisant la dispersion à travers le quartier visé. Ce ne peut être qu'un travail de longue haleine, avec des objectifs modestes, mais poursuivi avec obstination et des mesures d'accompagnement.

Conclusion

Les expériences de participation étudiante au renouvellement urbain sont plutôt décevantes, à l'exception des effets d'image qui jouent immédiatement sur les représentations et peuvent se traduire dans un second temps par des effets plus structurants.

Anne-Marie Burdèse écrit ainsi que « l'université se présente aujourd'hui comme un atout indéniable pour renforcer l'image de marque d'une ville et d'une région, mais que son rôle d'animation urbaine et de moteur économique, que les milieux politiques et les entreprises lui ont dévolu, reste encore à prouver ».

Valérie Guidarini, encore plus réservée, considère que la population étudiante, sur laquelle reposerait la responsabilité de renouvellement urbain, n'a ni les moyens ni le goût pour une telle aventure.

Pourtant, les publications recensées mettent en lumière quelques îlots de réussite, ou des réussites partielles dont on peut tirer des enseignements pour les tentatives ultérieures.

La conclusion la plus saisissante de cet état des savoirs réside dans l'absence de références à des travaux de recherche antérieurs lors de la conception des projets de renouvellement urbain. Les dernières expériences de renouvellement urbain n'ont pas tenu compte dans leur élaboration des expériences plus anciennes et notamment de leur analyse par les chercheurs.

Une fois encore, il faut constater la non exploitation des travaux de recherche des opérationnels sans doute liée à l'insuffisance de lieux et de moments de rencontre entre les chercheurs et les opérationnels.

On peut enfin remarquer que les implantations étudiées sont pour la plupart relativement récentes et que les chercheurs qui les ont analysées n'avaient peut-être encore pas assez de

recul. En effet, l'enracinement d'un équipement tel qu'une université ou un ensemble résidentiel étudiant, l'apparition d'effets en terme de dynamique urbaine, l'évolution des mentalités locales, sont des phénomènes qui prennent des générations.

Si les décideurs sont en recherche de rentabilité politique immédiate, et mènent leur action dans le court terme, ce n'est pas le cas des chercheurs qui doivent pouvoir mesurer les tendances et les évolutions sur des cycles longs afin d'amener des éléments de réflexions plus complets aux décideurs de demain.

III - L'attractivité des Etablissements et des villes

1. L'attractivité, un facteur relatif

L'attractivité des établissements d'enseignement supérieur, des villes et des contextes, ne peut être appréciée que dans le cadre d'une série de choix successifs que doivent opérer l'étudiant et sa famille. Il faut donc relativiser ce critère ou, à l'inverse, considérer que l'ensemble des éléments du choix constituent l'attractivité.

Rappelons tout d'abord que pour qu'il y ait attractivité, il faut qu'il y ait possibilité de choix et concurrence soit entre des entités comparables, voire similaires, soit entre des entités différentes et que l'attractivité est la combinaison de facteurs inhérents à l'émetteur et au récepteur.

Les données du choix, celles propres à l'étudiant (cursus scolaire, compétence, projet professionnel, ressources) vont être :

formation courte ou longue
formation finalisée ou formation générale
coûts directs et indirects
accessibilité physique (distance-temps, moyens d'accès)

Ces critères seront les déterminants majeurs pour l'entrée dans l'enseignement supérieur bien avant la qualité de la vie étudiante sur le site ou dans l'établissement. Ils peuvent être considérés comme les composantes d'une acception lato sensu de la carte des formations dépassant la seule approche géographique.

2. Les critères

Ces travaux réalisés sur ces questions portent principalement sur 3 critères :

- le constat purement quantitatif des migrations (Lettre INSEE Rhône-Alpes n° 55 – juillet 2006) duquel on déduit une attractivité présumée.
- la carte géographique des formations universitaires (Cathy PERRET – IREDU – Les déterminants de la mobilité régionales des bacheliers entrant à l'université- mars 2007).
- les potentiels régionaux et nationaux (travaux de l'équipe THEMA en 2005 pour la DATAR).

Ces travaux portent principalement sur l'accès des étudiants aux formations universitaires or, puisque l'on s'attache à l'attractivité, il faut rappeler que seuls environ 30% de la classe d'âge, et environ 50% des bacheliers toutes catégories confondues, se dirigent vers l'université. Les critères de l'attractivité n'ont pas de valeur absolue : ils correspondent à un certain type de population.

Deux autres types de critères devront entrer dans l'évaluation de l'attractivité :

Au tout premier rang, l'accessibilité physique réelle (distance, temps, moyens de transport) qui, à la différence des regards institutionnels, ne s'attache pas à des territoires bornés administrativement, régions ou académies, mais à la carte couplée formation / accessibilité.

Ensuite seulement, en termes d'image renvoyée par les étudiants ou les médias, sur la vie étudiante au sein des établissements ou dans la ville.

Notons ici que le concept de « vie étudiante » renvoie souvent aux seuls services d'accompagnement et non à l'ensemble du mode de vie des étudiants.

3. L'attractivité, une fonction territoriale plutôt qu'universitaire.

Si donc, comme les différents travaux identifiés par nos soins nous y incitent, nous resserrons l'approche principalement sur les systèmes universitaires, ce sera pour noter que, dans la mesure où toutes les académies (ou presque) offrent la totalité des filières de début d'étude, ce ne sera pas l'attractivité des établissements qui jouera mais l'accessibilité et les possibilités de logement si l'étudiant doit cohabiter. Il est essentiel alors de remarquer qu'aucun de ces deux facteurs ne relèvent de l'action des universités. Ce sont ici surtout les collectivités territoriales et locales qui tenteront d'agir pour attirer des étudiants et valoriser l'image des territoires et des villes : cartes de transport, nouveaux transports en commun, gratuité des repas pour les boursiers, logements diversifiés.

Au rang de ces facteurs, nous sommes plutôt dans l'attractivité des territoires que dans celle des établissements de formation, et donc fort peu dans le champ de l'Education nationale.

La primauté de la proximité est évidente lorsque, comme c'est le cas (hors Ile de France) en PACA ou en Rhône-Alpes, chacune de ces deux régions disposent de deux pôles universitaires principaux et de deux pôles « secondaires », conséquence directe de l'existence de deux académies. S'agit-il de l'attractivité des établissements ou plus simplement d'une répartition dans les territoires à forte densité de population qui induit la proximité et donc l'accessibilité ?

Densité de population = appareillage administratif = existence des établissements = proximité. Les formations de proximité que sont les STS depuis leur création en 1959, les IUT depuis leur création en 1966, et les délocalisations universitaires depuis leur apparition vers les années 90 et leur développement, confortent ce point de vue.

Sur un autre plan, dès lors qu'il n'y a plus identité de la palette initiale des formations, les migrations étudiantes s'effectuent en fonction de l'avancement dans le cursus, qui induit insertion dans une discipline précise et dans des réseaux d'écoles doctorales et d'équipes de recherche, ce qui contraint le plus souvent à la mobilité géographique interrégionale. L'attractivité sera désormais pédagogique et scientifique, les critères matériels n'étant plus vécus que comme des contraintes et non comme des éléments de choix. La donne est évidemment très différente pour les « grandes écoles » dont l'attractivité est fondée sur le triptyque sélection- résultats- régulation des effectifs.

4. L'attractivité, une fonction secondaire pour les universités

La dimension « conditions d'accueil, conditions de vie » n'a pas été jusqu'à présent une donnée de gestion des universités. Des effectifs en augmentation constante sans nécessité d'action, des fonctions de services (logement, restauration) non gérées par les universités (au contraire de la plupart des autres établissements de formation supérieure), qui en feraient un élément de l'environnement pédagogique, mais par des structures spécialisées, les œuvres universitaires en général, soumises surtout à des impératifs de coûts ; des étudiants étrangers peu recherchés sauf en 3^{ème} cycle ; une vie étudiante ne relevant pas du monde universitaire sauf pour quelques services tels que la médecine et le sport.

A preuve les centres d'intérêt des observatoires universitaires de la vie étudiante qui portent leur regard surtout sur les éléments constitutifs du parcours pédagogique et de la performance des étudiants en matière de formation et non, ou rarement, contrairement à leur intitulé sur la vie étudiante elle-même (cf. ; Accueil et orientation des nouveaux étudiants dans les universités – Rapport de l'IGAEN n°2006-09- juin 2006).

5. Attractivité et communication

L'information en milieu universitaire ne veut surtout pas tendre vers le marketing, ni par culture ni par nécessité du moins jusqu'à présent. Jamais les « bonnes pratiques » ne visent, affichage égalitariste aidant, à positionner un établissement par rapport aux autres mais seulement à le présenter comme s'il était naturel que tout futur étudiant s'informe directement sur ledit établissement, ce qui est encore beaucoup moins vrai lorsqu'il s'agit d'étudiants étrangers.

Les divers classements internationaux désormais publiés (SHANGAI, le TIMES, LEIDEN, El MUNDO), quelle que soit la relativité de leurs critères, ont brisé la sacro-sainte identité égalité entre les établissements français ainsi que leur message d'excellence. Les classements, même artisanaux, publiés régulièrement dans la grande presse nationale ont eux aussi introduit une notion de hiérarchie de valeur et d'attractivité entre des établissements qui refusaient, du moins publiquement, de tels affichages. La publication récente enfin, par le Ministère de l'Education nationale lui-même, d'un classement des écoles doctorales confirme cette notion de différence. Les mesures en cours d'élaboration sur l'autonomie des établissements vont bien évidemment renforcer de façon magistrale ces politiques de différenciation et de communication mais cette fois-ci pas toujours dans un but d'attraction quantitative...

Bref tout ce qui, de près ou de loin, attractivité ou performance, s'apparente à une évaluation est une donnée rejetée en interne d'où l'inexistence de travaux publiés sur ce sujet. Néanmoins des actions très récentes dans certaines universités entrent dans ce champ visibilité- différence- excellence et annoncent de véritables démarches sur l'attractivité.

6. La vie étudiante au sein des universités

Une étude multicritères des universités françaises publiée par le magazine Vie universitaire (Les universités françaises au scanner – n° 59 – mars 2003) a abordé la vie étudiante à partir de deux critères : les moyens et services mis en place par les établissements et

l'implication des étudiants. La moyenne globale attribuée est de 7,7 sur 20. En globalisant au niveau des villes les universités ainsi étudiées, aucune des villes n'arrive en première position dans plus d'une catégorie d'établissements sur les 5 ! Seul un site est classé trois fois dans les cinq premiers, LILLE, suivi de LYON et de RENNES classés deux fois chacun.

7. L'attractivité au sein d'un territoire

Montrant bien l'importance de la « spécialisation » des établissements, le paysage francilien grossit le trait par son importance et met donc en exergue des constats réalisables de façon moindre sur d'autres sites. Le taux de 10% de migration interuniversitaire devient 30% au passage entre le 2^{ème} et le 3^{ème} cycle (La mobilité des étudiants entre les universités franciliennes – Sandrine BERROIR et alii – Cahiers de l'IAURIF n°143 – octobre 2005). Un phénomène du même type s'est fait jour depuis que certaines universités (même source) ont orienté leur positionnement vers la professionnalisation. Cependant ces migrations sont plus fondées sur l'orientation vers des disciplines ou des cursus que vers des établissements, ce d'autant que beaucoup de créations d'universités sont en fait la reconstitution des anciennes facultés.

L'INSEE classe les aires urbaines les plus étudiantes en fonction d'un indicateur d'attraction (note n°813 – novembre 2001), rapport entre le nombre d'étudiants qui étudient dans l'aire urbaine et le nombre de ceux qui y résident. Ceci aurait tendance, si l'on recherche un motif au-delà du constat, à faire considérer comme principal déterminant les moyens de transport entre domicile et lieu d'études plutôt que l'attractivité. Cette étude place en tête POITIERS, puis MONTPELLIER, GRENOBLE, RENNES, NANCY, etc....PARIS arrive en 30ème position sur les 30 aires urbaines considérées, après ORLEANS.

Le pouvoir d'attraction des régions sur les étudiants a lui aussi été étudié : après corrections, il place l'Ile de France en tête suivie de Midi-Pyrénées puis du Nord-Pas-de-Calais.

8. L'attractivité pour les étudiants étrangers

L'abondance de la littérature récente sur le sujet, et la complexité des facteurs en cause, nous ont fait renoncer à aborder cette question spécifique. Simplement pour noter que les travaux ont plus porté sur les enjeux et sur les conditions administratives et d'accueil que sur les attraits intrinsèques de tel ou tel établissement ou territoire.

Les évolutions statistiques sont bien connues : de 160 000 en 1999-2000 dont 130 000 en université IUT inclus à 260 000 en 2004-2005 dont 210 000 en université IUT inclus (A noter cependant qu'elles intègrent les étudiants étrangers dont les parents ou eux-mêmes sont résidents en France soit environ 40 000). La moitié vient d'Afrique et principalement des pays de Maghreb, un peu moins du quart vient d'Europe et un peu moins de 20% d'Asie.

Les motifs, pour ne pas considérer l'attractivité en tant que telle, sont nombreux et divers : d'abord la langue, les accords internationaux, les régimes de bourses, les priorités en logement des œuvres universitaires, les programmes d'échange, la baisse des effectifs

français , etc...L'effet réel d'attractivité des établissements français et des sites reste cependant à analyser : regroupement par nationalité, sociologie locale d'accueil, réseaux internationaux spécialisés, disciplines scientifiques spécifiques ,....

9. L'attractivité des territoires de leur point de vue (Note de l'Observatoire ETD –avril 2005)

Les projets d'agglomération et de pays tentent de développer des politiques d'attractivité envers les acteurs économiques et les populations. A ce titre, les élus tentent souvent de valoriser la présence de l'enseignement supérieur mais « dans une logique de développement économique et donc de rapprochement avec les entreprises ». L'enseignement supérieur est alors envisagé comme un moyen qu'il convient de développer et de valoriser : appui aux équipements immobiliers, scientifiques et pédagogiques ; amélioration des conditions d'accueil des étudiants ; développement d'une offre de logement et des services (transports, locaux dédiés telles les Maisons de l'étudiant, outils de communication, émergence de projets de cités internationales), et actions de communication (salons, colloques, missions dans les pays).

La relation entre les territoires et le développement technologique, recherche et innovation technologique, n'est pas l'objet du présent travail qui ne vise pas l'attractivité envers les entreprises mais seulement envers les étudiants. Cette relation n'influe que très accessoirement sur l'attractivité des sites envers les étudiants sauf pour les capacités de stages en cours d'études ou de participation à des actions de recherche appliquée en 3^{ème} cycle.

Conclusion

Il n'existe pas d'attractivité systématique d'un établissement ou d'un site sur les étudiants dans la mesure où soit la présence de la totalité des formations est le facteur déclenchant soit c'est au contraire une spécificité clairement affichée et revendiquée. Les logiques sont totalement différentes selon qu'il s'agit d'un choix guidé par des procédures de sélection (STS, IUT), de concours (CPGE, IFSI, IUFM, etc....), de statut (formations privées ou publiques), ou d'un choix effectué par l'étudiant lui-même dans les filières à accès libre.

Les publications sur les migrations établissent plus souvent des constats que des analyses, des statistiques plutôt que des études de motivation.

Il serait très utile que des études sur les motivations, aussi approfondies que celles réalisées sur le fondement de la carte des migrations puissent être effectuées.

En annexe, nous ne résistons pas à citer deux anecdotes vécues :

- lors d'une étude sur les conditions de vie des étudiants dans une métropole régionale, à la question posée « quelles études auriez-vous aimé faire ? » une réponse était : « des études de riches ! »
- cette semaine même, alors que le débat sur la réforme de l'université bat son plein, une jeune candidate au bac habitant mon village a renoncé à déposer un dossier de pré inscription en IUT car on lui demandait 20€ et ses parents ne les avaient pas....Ne me dites pas qu'il y avait des solutions, elles ne sont accessibles qu'à ceux qui connaissent ce monde !

IV . Bilan actuel des délocalisations d'antennes universitaires

Thèmes proposés par l'OVE :

- conditions de vie matérielles et culturelles ; documentation ; restauration
- incidence de la délocalisation sur le recrutement des étudiants
- taux de réussite dans les antennes comparés aux sièges universitaires
- comparaison des cursus commencés ou non dans les antennes

1. Préambule : de quoi parlons-nous ? Définitions et rappels historiques

1.1. Définitions

Une évaluation, même sommaire, du processus de création et de montée en puissance des « antennes universitaires » implique tout d'abord un minimum de définitions de base :

- a) le terme d'antenne, initialement « antenne sauvage » puis délocalisation ou site territorial, désigne une implantation universitaire (les IUFM n'étant néanmoins pas inclus dans ce concept) de formation généraliste longue (les IUT n'étaient pas non plus initialement couverts par ce vocable) dans une ville n'appartenant ni au centre urbain siège d'université ni à son agglomération périphérique. Une université est souvent implantée, dans sa ville ou dans son agglomération, sur divers sites : ils ne relèvent pas du concept d'antenne. N'en relèvent pas non plus les universités situées dans les banlieues de grandes villes universitaires. De ceci découle un premier écart quantitatif important entre le nombre de sites universitaires et celui des antennes, d'autant que désormais on désigne par antenne l'implantation tant d'une formation longue que de départements d'IUT ou d'IUT de plein exercice.
- b) les antennes sont souvent constituées soit de premiers ou de seconds cycles de formations générales longues, soit d'IUT ou de départements d'IUT, soit des deux types de formations ; les formations spécifiques de 3^{ème} cycle délocalisées ne sont en général pas répertoriées dans ces ensembles. La sommation purement numérique des effectifs étudiants de ces divers types de formations efface alors les différences profondes de nature de dispositifs et de population étudiante.
- c) l'apparition des antennes, considérées comme des délocalisations des formations, génère dès lors une évolution fondamentale : le passage de l'université-ville à l'université-territoire. Encore fait-il rappeler que les territoires ainsi appréhendés restent dans le cadre des académies d'implantation et donc dans une acception territoriale administrative et géographique. Ce ne sont pas des approches de territoires de recrutement d'étudiants ni des territoires de convergences scientifiques ou pédagogiques qui reposeraient sur des réseaux disciplinaires et thématiques.
- d) enfin, rappelons que, lorsque divers auteurs citent les implantations universitaires en villes moyennes, ils visent les villes de 100 à 200 000 habitants qui ont vu la transformation des anciens « centres universitaires » en universités dans les années 70-80, et non les villes moyennes au sens de la Fédération des Maires des Villes

Moyennes pour laquelle il s'agit des villes de 20 à 100 000 habitants avec la fonction de ville-centre. Ces villes sont alors qualifiées de « petits sites ».

1.2. Rappels historiques

De plus, pour pouvoir apprécier avec exactitude l'évolution dans le temps des antennes universitaires, il conviendra de prendre en compte la variabilité de l'ensemble qu'elles constituent et qui reflétera des réalités différentes selon la période d'observation.

Sans vouloir être exhaustifs :

- BAYONNE n'a jamais été incluse dans cet ensemble, l'Université de PAU et des Pays de l'ADOUR considérant qu'il s'agit d'un campus de l'université et non d'une délocalisation.

Nombre d'antennes, et non des moindres, sont devenues sièges ou parties d'universités de plein exercice :

- CALAIS, DUNKERQUE, BOULOGNE et SAINT-OMER sont devenues l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale.
- LORIENT et VANNES sont devenues l'Université de Bretagne-Sud.
- La ROCHELLE est devenue université.
- Plus récemment, le Nord-Est de Midi-Pyrénées est devenu Centre Universitaire de Formation et de Recherche, comme NÎMES devenu même université en 2007.
- seule parmi les plus importantes, VALENCE est volontairement restée sous statut d'antenne.

Ces quelques rappels nous paraissent essentiels ne serait-ce que pour justifier les baisses apparentes d'effectifs dans ces sites en une décennie.

Nous nous permettrons aussi d'appeler l'attention sur le fait que la création de ces antennes pourrait être replacée dans les grands mouvements de déconcentration des universités : partition des universités dans les métropoles régionales dans les années 70, accession des « centres universitaires » au statut d'université dans les années 80, si ce n'est que le caractère « sauvage » a résulté de processus de création atypiques : associations locales loi de 1901, Ecoles de Droit pour la préparation de la Capacité ou des concours administratifs, décisions d'élus locaux plutôt que de l'Education Nationale.

Il ne pouvait être fait abstraction de ces vagues successives d'évolution organisationnelle du système qui, si elles créent à l'évidence des singularités génératrices de nouveaux effets d'appel, ne reflètent pas des créations ex nihilo.

1.3. Les publications de référence

Sauf à considérer que la plupart des publications de recherche sur le sujet nous auraient échappé, ce qui est bien sur fort possible vu la dispersion des sources, il faut observer que les études récentes sur les antennes sont très rares.

Les études de caractérisation des antennes universitaires sont anciennes. Elles remontent principalement au programme « Universités et villes » du Plan Urbain et sont fondées sur des données des années 1990 à 1994, soit la période de montée en puissance des antennes durant la vague d'expansion démographique.

La plupart de ces études portent sur les aspects stratégiques, historiques ou organisationnels, en partie sur des analyses quantitatives mais quasiment jamais sur la dimension opérationnelle de la vie de l'étudiant.

Lorsque certains de ces travaux portent sur la vie de l'étudiant dans une région ou dans une université, il est exceptionnel qu'il y ait étude différenciée des antennes et des sites-mères.

Nous devrions donc nous limiter à :

- 1- rappeler quelques données principales sur les années 1990-94, déjà anciennes de 10 à 15 ans, et ne présentant d'intérêt pour un bilan que si l'on disposait d'études récentes sur les mêmes sites. A défaut, ces études (DURU-BELLAT , étude 1994 sur les données 1990-91 pour NEVERS / FELOUZIS, étude 2001 sur les données 1992-93 pour l'AQUITAINE / FILATRE, étude 1997 sur les données 1990-95 sur 3 régions) conservent leur intérêt de références à la fois statistique et méthodologique pour des études à réaliser, mais la multiplicité de leurs versions et la fréquence de leur diffusion dans des enceintes différentes rendent sans doute inutiles de nouvelles citations détaillées de leurs conclusions.
- 2- un seul aspect, les moyens de transport qui figure dans les travaux de Florence CUNEY sur l'Université de FRANCHE-COMTE en 2004 en comparant les situations du site-mère et des délocalisations sur des données de l'année 2000.
- 3- un seul travail en profondeur identifié sur une comparaison récente entre la délocalisation (Centre universitaire et IUT) du CREUSOT et le site-mère de DIJON – Mémoire de Master – Eric BERNET – 2004-2005- qui conclut d'ailleurs en appelant à la nécessité d'effectuer des travaux similaires sur d'autres sites.

Enfin , nous attirons l'attention sur les nombreuses études de cas, commanditées en général par des collectivités territoriales et locales, réalisées par des équipes privées ou par des groupements mixtes public-privé, sur tel ou tel aspect : le logement, la restauration, les transports, etc...sans cependant qu'aucune des multiples institutions que nous avons contactées ne nous les ait citées ou communiquées, hors deux agences d'urbanisme ou des travaux obtenus par l'intermédiaire d'un réseau de personnes-ressources interpellées par nos soins.

2. Un bilan des antennes ?

Nous devons donc écarter du regard les recherches réalisées sur les sites devenus depuis universités et , en particulier, les territoires étudiés par Daniel FILÂTRE, soit le SUD-BRETAGNE, et MIDI-PYRENEES ainsi que par LA ROCHELLE étudié par Christelle MANIFET mais pas sous l'angle formations et étudiants.

Nous devons ensuite nous interroger sur l'a priori systématiquement sous-jacent, objectif réel, message démagogique, ou alibi pour d'autres considérations, de la démocratisation. Cette conclusion, régulièrement formulée, est fondée sur la proportion plus grande de boursiers dans les antennes, mais sur des effectifs marginaux par rapport à ceux des universités, et sans jamais que ces effectifs locaux soient sommés avec ceux des universités ni avant la création des antennes ni après afin de faire apparaître un éventuel écart sur le total. Or seule cette approche globale permettrait de conclure à une démocratisation effective !

2.1. Le recrutement

Il est clair que la mise en place de formations universitaires de proximité a un effet sur la localisation du recrutement ce d'autant que, hors les IUT, il s'agit de formations non sélectives venant compléter sur ces sites les STS et les CPGE, seules formations post-bac Education nationale réparties jusque là.

L'exemple du DEUG AES du CREUSOT (Eric BERNET – 2004) qui accueillait jusqu'à 2 / 3 de ses étudiants issus du territoire de la Communauté Urbaine est patent à cet égard, mais il concerne une formation très répandue et donc n'exigeant pas de mobilité. A l'inverse, le STAPS sur ce même site, en tant que formation rare et attractive en externe, n'accueillait que moins de 28% d'étudiants de ce même territoire.

La carte des formations, et surtout leur statut, sélectif ou non, rare ou fréquent, semblent déterminants à bien des chercheurs approfondissant les phénomènes de mobilité. Il reste cependant difficile d'analyser l'incidence des délocalisations sur le recrutement sans disposer d'éléments concrets sur les distances-temps entre les antennes, dans et hors les régions d'origine des étudiants, singulièrement sur les territoires limitrophes et non sur les seules métropoles régionales, et sans une analyse précise des moyens de transport ferroviaires régionaux. Les recherches, certes approfondies, effectuées sur les migrations interrégionales se sont plus attachées à l'effet, majeur certes, de la carte des formations qu'au rôle joué par les moyens de transport dans les espaces infra-régionaux et dans les zones limitrophes des académies. Or le facteur de l'accessibilité, en et hors la région de domiciliation, est sans doute fondamental en début de cursus. Les principales migrations interrégionales correspondent aux cursus spécialisés de second et troisième cycles, concernés très marginalement par les antennes.

2.2. Les taux de réussite

Pour l'essentiel, les constats sont des résultats souvent plus positifs que dans les sites-mères en considérant, comme cause principale, l'importance des moyens matériels et de l'encadrement pour des effectifs étudiants réduits. Or Eric BERNET, qui a réalisé la seule étude à la fois récente, approfondie et comparative entre antenne et site-mère, met l'accent, éléments à l'appui, sur les parcours scolaires pré-baccalauréat des étudiants du CREUSOT, souvent meilleurs que ceux de DIJON : cette approche nouvelle et riche de sens mériterait d'être appliquée à d'autres sites pour vérification de pertinence. En effet, on constate des résultats très contrastés selon les antennes et selon les formations, mettant régulièrement en évidence des séries de bac plus ou moins conformes aux orientations ultérieures, ce qui renforcerait l'hypothèse du parcours scolaire comme le véritable déterminant premier des taux de réussite dans les antennes certes mais comme partout sans doute. Il y aurait là un phénomène de maturité des antennes après presque deux décennies.

Des modes de vie étudiants plus proches de ceux des lycéens et l'absence de rupture familiale et matérielle convergeraient dans la même direction, sans omettre que ces sites sont quasi-exclusivement organisés autour de la seule activité de formation contrairement aux universités et à la grande diversité de leurs activités : recherche, formation continue, colloques, relations internationales, etc...

Enfin les autorités urbaines locales et leurs services sont beaucoup plus impliqués dans l'accompagnement de la vie étudiante que dans les grandes villes dans lesquelles la masse des effectifs génère la mise en place de services nationaux décentralisés dédiés aux spécificités étudiantes, par définition donc moins appropriés par le tissu local.

2.3. Les comparaisons de cursus

Ici encore, les travaux d'Eric BERNET sur DIJON et LE CREUSOT sont la seule référence récente. Il conclut à des taux de réussite en poursuite d'études plutôt identiques, voire supérieurs, pour les étudiants de l'antenne et là aussi en se fondant sur les atouts pré-bacs des étudiants plutôt que sur telle ou telle spécificité de l'antenne.

Sauf à considérer que la proximité et les conditions d'études seraient plus attractives en antennes pour des « bons bacheliers » que la migration vers les grands sites universitaires, et qu'un nouveau type de sélection, volontaire et non contrainte, s'effectuerait ainsi, il est prématuré de confirmer ces conclusions.

Les études confirment aussi que l'origine sociale et le genre n'auraient quasiment pas d'influence sur la performance.

Faudrait-il alors envisager comme direction de recherche l'attractivité de sites proches et à dimension humaine comme éléments d'attractivité et de réussite de « bons bacheliers » plus orientés sur le résultat du cursus que sur l'intégration au « monde étudiant »... ? Faut-il privilégier l'importance du cursus scolaire sur le mirage de la démocratisation ? Faut-il considérer que les surcoûts directs induits pour les pouvoirs publics sont compensés à la fois par des coûts minorés pour les familles et des performances améliorées du dispositif ? Ceci renverrait bien sûr à la négation de l'image, formatrice pour les individus, de l'accession au statut social d'étudiant, du moins selon le modèle classique peut-être battu en

brèche par une nouvelle configuration liée à la généralisation de l'accès à l'enseignement supérieur et à la modification des attentes !

En résumé, et en conclusion de cette série de questionnements et d'hypothèses formulées à défaut de disposer d'études suffisantes, et sans vouloir paraphraser les rares études identifiées, il est clair que le schéma des antennes universitaires, qui correspondent de fait aux formations de premier cycle (DUT, L1 et L2) a complété localement les dispositifs des lycées en ajoutant, de façon très répartie, des formations non sélectives qui manquaient à l'évidence au plus près des populations.

Ont-elles effacé une partie de la socialisation prétendue de l'étudiant ? Ont-elles occulté l'effet prétendu de la mobilité ? Sommes-nous face à un recul de la maturité à l'entrée du second cycle ?

En tous cas, les effets marginaux qu'elles représentent, d'autant depuis la constitution des principaux sites en universités, ne sont pas de taille suffisante à mettre en cause le système. Tout au plus pourraient-elles, comme suggéré à plusieurs reprises par l'Inspection Générale et par le Comité National d'Evaluation, tenir lieu de façon positive de sites de recherches et d'expérimentation plutôt que d'être considérés comme des errements imposés par les élus locaux et subis par les universitaires. Il y faudrait là, outre des études approfondies, multiples et pluriannuelles des facteurs spécifiques, un accompagnement conceptuel et opérationnel dont les auteurs, les acteurs et les méthodologies restent à identifier.

La forme peu scientifique de ce bilan-questionnement devra être jugée à l'aune de l'absence quasi-totale d'études comparatives récentes entre antennes et sites-mères des universités.

V. La cartographie micro locale de la vie étudiante

Cette problématique apparaît clairement comme un « trou » dans la connaissance de la vie étudiante. Si quelques travaux ont approché ce thème dans le cadre du programme « université et ville » au début des années 90, les éléments nous semblent trop pauvres pour prendre place dans cet état des savoirs.

Seuls trois ouvrages collectifs publiés en 1993 et 1994 méritent d'être évoqués, au moins pour servir de socle à des études ultérieures à mener sur ce thème :

1. « Observatoire de la vie étudiante » (1993) sous la direction de Jean-Paul Volle

Ce travail réalisé par le GREGAU (groupement de recherche en géographie, aménagement, urbanisme) de l'Université Paul Valéry de Montpellier consistait à établir une véritable photographie de la présence étudiante dans la ville. Cette banque de donnée élaborée à partir de 24000 fiches, donne une cartographie très détaillée de l'habitat étudiant, à travers 24 zones de résidences dont 11 pour la ville elle-même qui accueillait 75% des étudiants.

Il en ressort que l'espace urbain est loin d'être homogène sur le plan de la résidence ; l'âge, le sexe, l'université de rattachement, le niveau des études, les disponibilités financières, la possession d'une voiture ... conditionnent plus ou moins le choix de la résidence et déterminent les nuances notables entre les zones urbaines.

Ce travail est également constitué d'un recueil d'information sur les représentations mentales des étudiants de Montpellier. S'en détachent plusieurs visions : *Utilitaire* (fréquente surtout chez les plus jeunes qui se partagent entre leur université et le domicile de leurs parents, ainsi que chez les étudiants des grandes écoles, apparemment peu concernés par la ville mais beaucoup plus par son environnement propice aux loisirs de plein air). *Intégrée* (pour ceux qui se pensent « acteurs » privilégiés de la dynamique urbaine et tendent à se fondre dans la masse des citoyens, réduisant ainsi la spécificité de l'identité étudiante de la ville).

2. « Université droit de cité » (1994) sous la direction de Raymonde Sechet

Enseignant chercheur à l'Université de Rennes 2 et au sein de l'URA-CNRS 915 Espaces et sociétés dans l'Ouest de la France, Raymonde Sechet avait regroupé dans cet ouvrage les contributions des chercheurs (géographes, sociologues, économistes) ayant participé au colloque « Universités, étudiants, villes dans la France de l'Ouest ».

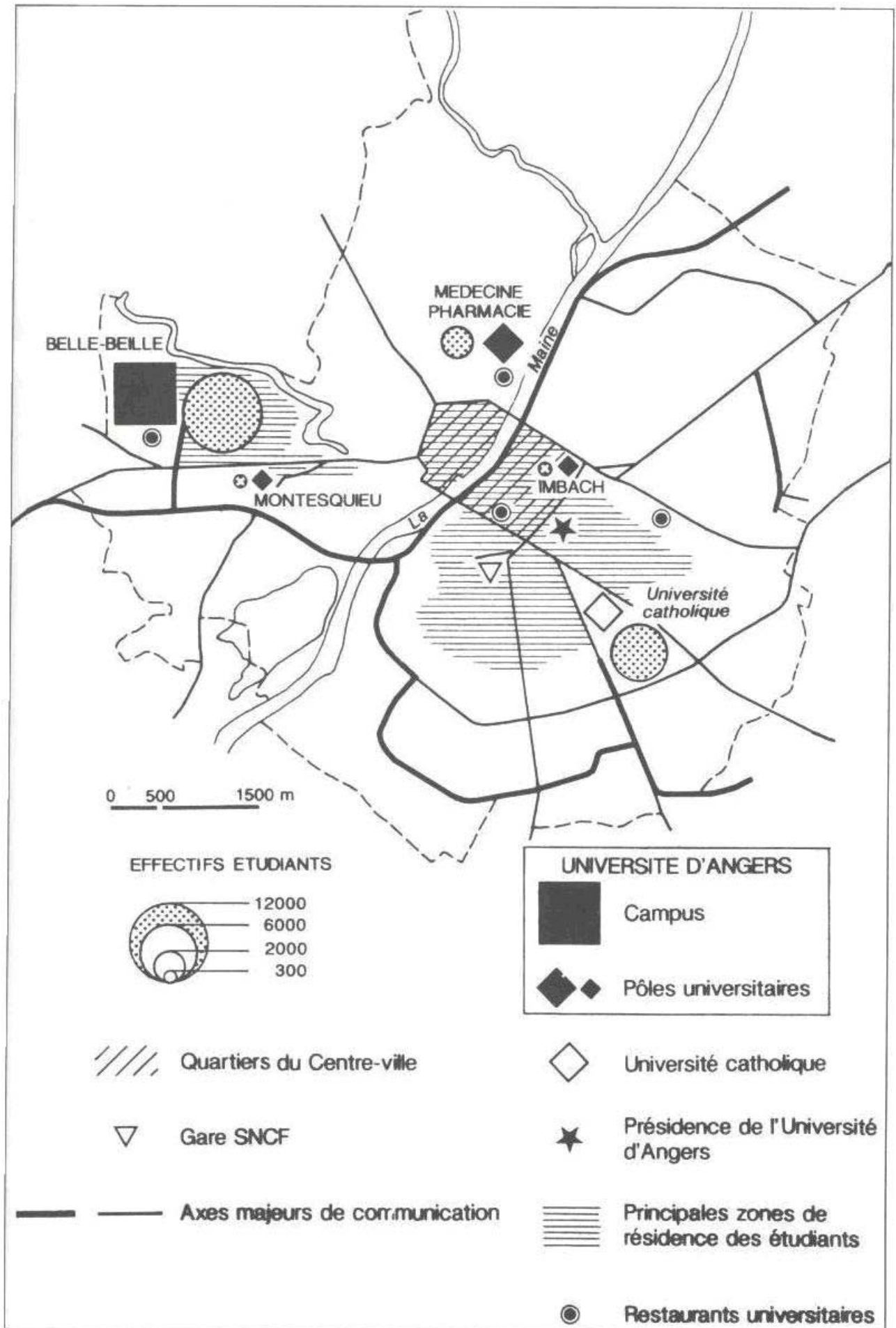
De ce regroupement de contributions ressort clairement que les étudiants se différencient assez peu de l'ensemble des jeunes dans leur fréquentation préférentielle du centre ville, basée essentiellement sur une sociabilité de loisirs non ou peu culturels et sur une permanence des lieux attractifs. L'appartenance disciplinaire et l'établissement de partenariats peuvent nuancer ce constat, par exemple par le rapport étudiants-pratiquants-amateurs d'art.

Dans cet ouvrage l'une des contributions rédigée par Pierre Merle (Rennes 2 et IUFM) suggère un schéma méthodologique pour étudier la cartographie de la vie étudiante par la mise en œuvre d'outils tels que :

- Les questionnaires d'enquête auprès des étudiants
- Les entretiens semi-directifs
- L'observation spatiale du terrain
- La construction de typologie et la recherche d'adéquations significatives entre les différentes typologies afin de présenter des schémas d'interprétation reposant sur l'imputation causale
- L'approche comparative et historique permettant de situer les objets de la recherche dans un contexte démographique, politique, culturel et temporel spécifique
- L'exploitation secondaire des sources statistiques produites par des institutions locales
- Une approche plus spécifique à la géographie sociale, celle des cartes mentales, carte heuristique ou *Mind Mapping* qui permettent de contourner les stratégies de configuration et de *work face* des interviewés (les recherches de François Péron s'appuient principalement sur cette technique)
- L'approche systémique, ordonnant un vaste ensemble de données historiques, géographiques et socio-politiques pour comprendre une dynamique sociale à partir des forces centrifuges et centripètes qui animent le système universitaire.

Le recueil de contributions montre l'utilisation d'une ou plusieurs de ces méthodes, avec quelques illustrations graphiques intéressantes, comme celle figurant en page suivante, l'histogramme des lieux rennais caractéristiques les plus cités dans les questionnaires ou le schéma de fréquentation des cafés du centre-ville manceaux. Dans ce dernier cas, il s'agit de carte du Mans faisant apparaître la proportion de cafés les plus cités par 3 catégories de population entre 15 et 25 ans : les jeunes actifs, les apprentis lycéens professionnels et enfin les étudiants ; les différences n'étant pas flagrantes.

Fig. 1. Les universités à Angers (site et effectifs).



L'outil des « cartes mentales » ou « cartographie cognitive » est présenté et utilisé par plusieurs chercheurs pour mesurer la représentation de la ville par les étudiants. Il s'agit par exemple de faire dessiner à des étudiants la carte de leur ville universitaire et de visualiser ainsi la place qu'ils donnent aux lieux qu'ils fréquentent, pour leur scolarité, leur habitat, leur vie sociale, etc... Cette représentation de la ville recoupe, bien entendu, son occupation par l'étudiant jamais de façon proportionnelle. Par exemple les centres-villes sont surreprésentés, même si beaucoup d'étudiants n'y développent que peu d'activités.

Il faut noter que cette méthode a été très largement utilisée dans le troisième ouvrage retenu.

3. « Territorialités étudiantes et symbolique urbaine » (1994) sous la direction de Marie-Line Félonneau.

Regroupant elle aussi plusieurs chercheurs, dans le cadre du centre de recherche interdisciplinaire sur l'aménagement (CRIAM) de l'Université de Bordeaux III dans son ouvrage, Marie-Linne Félonneau avait pour objectif d'identifier les modalités d'inscription socio-spatiale des étudiants bordelais dans la ville à partir de l'observation conjointe des représentations collectives de l'espace urbain et des pratiques sociales. Ce travail s'inscrivait dans le champ de la psychologie sociale, tout en se référant à l'analyse urbaine et à la psychologie de l'environnement. Il s'agissait d'appréhender à la fois :

- les pratiques spatiales prises dans leur caractère concret et immédiatement saisissable délimitant la « sphère de la territorialité »,
- les représentations idéologiques (au sens large) qui confèrent un ensemble de significations à l'espace vécu et définissent la « sphère de la symbolique ».

Le rapport à la ville y est notamment étudié par la méthode de la carte mentale ; les étudiants de 6 filières différentes ayant pour consigne d'indiquer un maximum d'éléments mémorisés sur 2 fonds de carte représentant respectivement le campus et la ville de Bordeaux. L'exercice met en évidence d'une part la très faible appropriation du campus et d'autre part des comportements très différenciés entre filières, mais aussi entre sexes, cycles d'études et origines sociales ou géographiques.

Les cartes mentales montrent ainsi la co-existence de territoires relativement étanches et de différents « styles » d'appropriation.

Parallèlement à ces deux travaux fondamentaux, il existe de nombreuses publications avec des illustrations cartographiques; le plus remarquable étant la monographie sur «Les universités en Ile de France » réalisée en 2005 par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France.

La très grande majorité de ces illustrations cartographiques sont utilisées dans des études opérationnelles commanditées par instances décisionnelles, notamment essentiellement en matière de logement et de déplacements. Mais elles ne sont malheureusement pas utilisées comme un outil de prospective décisionnelle, car elles se limitent la plupart du temps à visualiser un constat positif ou négatif de la situation à «un instant T».

Pourtant, la notion de « vie étudiante » s'appuie indiscutablement sur l'interaction entre l'étudiant et son milieu, c'est-à-dire l'individu, son environnement et la façon dont il agit dessus à un moment précis ou une période.

Ainsi 3 éléments viennent structurer l'espace autour de l'étudiant :

- Spatiaux, les étudiants vivent dans un espace concret où ils mangent, dorment et pratique des activités.
- Organisationnels, ils vont interagir sur leur milieu en l'utilisant de différentes manières.
- Cognitifs, car de nouvelles visions vont émerger des pratiques sociales de l'espace ce qui va modifier leurs représentations du territoire.

En partant des 3 ouvrages collectifs identifiés par cet Etat des savoirs, et en utilisant le matériau, notamment statistique, accumulé par les études opérationnelles et répertorié par les agences d'urbanismes, les études à venir devront explorer ces 3 éléments structurants.

CONCLUSION

La première conclusion que l'on puisse tirer du présent travail est que l'essentiel des travaux universitaires sur le thème de la vie étudiante, dans ses aspects principaux ou périphériques, résultent de commandes institutionnelles et n'apparaissent pas comme des thèmes de recherche en eux-mêmes.

La seconde conclusion, liée à la première, est que ces travaux s'effectuent par vagues, en fonction de l'intérêt des pouvoirs publics ou des dynamiques politiques et que, sauf sur quelques points particuliers, la période récente est très pauvre sur le sujet, ce qui a été la justification de l'appel d'offre de l'OVE.

La troisième, à l'autre extrémité du champ, du côté des acteurs régionaux ou locaux, lesdits travaux de recherche apparaissent totalement méconnus et que, à l'inverse, les études-actions réalisées par les territoires ne remontent pas au niveau national ou sont même méconnues des acteurs locaux lorsqu'il y a des changements d'équipe.

Nous tirerons de ces trois premiers constats l'utilité d'une communication plus large, d'une intercommunication entre les chercheurs et les acteurs de terrain de niveau infranational afin que les méthodologies comme les résultats soient beaucoup mieux diffusés, ce sans doute en utilisant des outils et des formes qui restent à définir.

Le second volet de conclusions est pour constater que, hors quelques rares travaux, les études portent sur les relations entre les appareils de formation et les étudiants, et quasiment pas sur les identités et spécificités des territoires en tant que sources des différences de modes de vie étudiante, de différences d'implantation et d'organisation des universités et même de mise en œuvre des formations. Tout se passe comme si, selon le message affiché depuis près de quarante ans, toutes les universités étaient identiques et le resteraient jusqu'au jour d'une soi-disant autonomie. Comme si la géographie locale, la démographie, la sociologie, l'économie, les équipements culturels, les infrastructures de transport, les politiques même, l'histoire enfin, n'avaient d'influence ni sur les organisations, ni sur la vie étudiante.

Le troisième volet de conclusions concerne les champs objets d'études : très peu de prise en compte des étudiants hors les universités (qui sont cependant à eux seuls trois fois plus nombreux que ne l'étaient les étudiants d'université dans les années 60), et une approche de la «vie étudiante» qui, hors les enquêtes conduites par l'OVE ou celles réalisées localement, se limiterait au logement et à la restauration.

Comme si la vie étudiante se réduisait aux missions du CNOUS et des CROUS dans lesquelles, nous nous permettons de le rappeler, ceux-ci n'interviennent que sur une part très faible de l'activité.

En résumé, il nous semble que les approches restent très marquées par une vision uniforme du sujet faisant hypothèse que l'enseignement supérieur universitaire, comme « l'Education nationale » serait identique aux « quatre coins de l'hexagone » comme disent les journalistes. Comme si d'ailleurs l'enseignement supérieur universitaire, qui n'accueille que 30 % de la classe d'âge, était le principal opérateur simplement parce qu'il en est le plus important et le plus homogène.

Dès lors, nous voyons bien que, pour les thèmes retenus par l'OVE comme questions fondamentales, dans cet état des savoirs du moins (attractivité, impact économique, aménagement urbain), les travaux de recherche les plus importants remontent à la période à laquelle le plan U 2000 a conduit à de grandes actions immobilières et foncières, et où les collectivités territoriales et locales sont devenues des partenaires.

Faut-il dès lors considérer, dans la particularité de la période actuelle (juin-juillet 2007 – réforme de la gouvernance et du statut des universités), que les politiques d'établissements et les politiques de territoire se développent sans réflexions de fond, sans modèles autres que ceux des pays anglo-saxons, sans reconnaissance enfin du fait que les couples universités autonomes-régions vont s'orienter vers des schémas totalement imprévisibles. A cela ajoutons, pour terminer sur des interrogations aussi importantes pour la vie étudiante que marginalisées dans les réflexions, que l'europanisation d'une part et les nouvelles technologies d'enseignement vont bouleverser des modes de vie et les cadres de l'apprentissage.

Les préconisations.

Si nous devons attirer l'attention sur des champs d'études complémentaires à réaliser, hors celles venant tout récemment de faire l'objet d'appels d'offres de l'OVE et de la DIACT, nous nous situerions à plusieurs niveaux :

1) Celui d'abord de l'optique actuelle des études de l'OVE :

- des études sur la vie étudiante dépassant les seuls sujets de la vie courante pour aborder des aspects sociologiques plus profonds liés, par exemple, à l'influence des clivages sociaux sur l'orientation, ou sur les lieux entre les variations démographiques globales, et celles de la population étudiante par territoire et par des dispositifs de formation sur de longues séquences pluriannuelles.
- l'étudiant et le non étudiant dans la classe d'âge (rappelons que l'université française n'accueille que 27 % de la classe d'âge.
- les étudiants des DOM-TOM (peut-être existe t'il déjà d'ailleurs des études locales).

2) Celui ensuite du lien entre la recherche et l'action, lien qui de fait correspond à la fracture entre l'Etat, niveau national (DIACT ex-DATAR, centre d'analyse stratégique, OVE, Ministères) et les acteurs régionaux et locaux.

3) Mais il est vrai que ce clivage s'installe au niveau politique, au niveau aussi des relations contractuelles entre l'Etat et les Régions, et souvent au niveau concurrentiel entre des sites et des territoires, ce qui implique souvent d'ailleurs le confidentialité liée aux oppositions d'objectifs, de stratégies ou d'intérêts.

4) Ceci pourrait conduire à définir un processus permanent et structuré de communication systématique des documents vers un point unique ou un réseau à étudier non limité bien sûr aux réseaux universitaires qui, s'il analyse en profondeur, n'intervient pas dans l'action : pour un Observatoire National des Enseignements Supérieurs ... ONDES .

5) Celui enfin des liens entre la vie étudiante et la vie des autres ensembles de population sur des sites ou des territoires, ou entre l'enseignement supérieur (et pas seulement universitaire) et les autres fonctions nationales et locales.

Petite Annexe 1

Tableau 1 : Index thématique des mots-clés

Vie étudiante (pratiques culturelles et/ou sportives, conditions de vie, restauration, alimentation, santé, rapport aux études)	Étudiants étrangers (étudiants étrangers ou étudiants d'origine étrangère), étudiants, Bacheliers, docteurs, étudiants, jeunes diplômés	Université, université ancienne, université nouvelle, délocalisation ou antenne enseignement supérieur, école d'ingénieur, école supérieure, lycée
Mobilité géographique liée aux études et/ou à l'emploi, migrations intra- et extra-régionales, déplacements urbains	Géographie, localisation, stratégies de localisation, choix de localisation, territoire, spatial, territorial	Collectivité territoriale, conseil régional, conseil général, communauté d'agglomération, ville, gouvernance territoriale,
Profil : âge, sexe, situation socio-économique et familial	Plan U2000, politique publique, planification, schéma, évaluation, CPER, prospective, réflexion stratégique, partenariat, relation université-collectivité, relation université-Etat, décentralisation .	Logement étudiant, politique du logement étudiant, marché du logement privé et public
Historique : situation de l'étudiant des universités au Moyen-âge, XVIe, XVII, etc.	Aménagement et/ou développement du territoire, développement local, disparités territoriales, métropolisation	Démographie étudiante, effectifs, atlas
Ville, aménagement urbain, agglomération, urbanisme, quartiers défavorisés, quartiers sociaux, revitalisation urbaine, impact urbain, relation université-acteurs de l'urbain	Mutation, changement, réforme	Financement de l'ESR, participation des collectivités, droits d'inscription, valorisation, propriété intellectuelle, brevets
Relation formation-emploi, Formation, professionnalisation, orientation, insertion professionnelle, recrutement	Impact économique, impact territorial (culturel, économique, symbolique) de l'université et/ou des étudiants	Attractivité, rayonnement, rétention, aire de recrutement
Étudiants et ville, vie urbaine, transports, modes de circulation, usages des équipements publics, loisirs nocturnes, déplacements urbains, rapport aux quartiers, identité locale et régionale	Relation université-collectivité, partenariat	Cluster, pôles de compétitivité, économie de la connaissance
Égalité à l'université, Démocratisation (de l'accès à l'enseignement supérieur), massification, université de masse, Échec scolaire (à l'université), accès à l'ES	Relation université-entreprises, recherche-industrie, entreprises, R&D, valorisation économique, économie de la connaissance, capital cognitif	Établissement, effet établissement, politique d'établissement, autonomie, organisation
Région, inter-région, territoire, national, local	Comparaison internationale,	Mobilité internationale

	comparaison européenne, Europe	
--	-----------------------------------	--

Petite Annexe 2

Tableau 2 : Travaux universitaires sur le thème « étudiants & territoire » et enjeux de recherche de l'OVE

N°	Sous-thèmes universitaires	Nb de notices	Attractivité	Impact économique	Cartographie micro-locale de la vie étudiante	Participation des étudiants au renouvellement urbain	Pertinence de 0 à 3
1	Étudiants et engagement citoyen	9					0-1
2	Relation formation-emploi, recrutement, insertion, orientation	36					2-3
3	Modes de vie et profil	26					
4	Travaux historiques	15					
5	Mobilité internationale	9					
6	Les étudiants étrangers	21					
7	Mobilité géographique liée aux études ou au 1 ^{er} emploi	17					
8	Étudiants et Logement ou Logement étudiant	29					
9	Étudiants et vie urbaine, étudiants&campus	47					
10	Impact économique	9					
11	Revitalisation urbaine, impact urbain, amgt urbain, relation université-acteurs de l'urbain	59					
12	L'égalité à l'université (accès à l'ES et à l'U., démocratisation, massification, échec...)	13					
13	Aménagement et développement du T, relation université-collectivité, cluster, pôles de compétitivité	102					
14	Relation université-entreprise, R&D, Économie de la connaissance	9					
15	Comparaison internationale	12					
16	Financement de l'ESR dont collectivités territoriales, droits d'inscription, bourses	23					
17	Établissement, politique d'établissement, organisation	16					
18	Attractivité, rétention, aire de recrutement	17					
19	Démographie étudiante (Effectifs, prévisions)	8					

Petite Annexe 3 :

**Programme du colloque du RESUP-Février 2007 : Les universités et leur marché »-
Paris, CSO-Science Po-**

Jeudi 1^{er} Février 2007 (13 rue de l'Université)				
<i>Accueil à partir de 13 heures</i>				
Jeudi 1 ^{er} 14h00 - 14h45	<p><i>Ouverture de la conférence par Richard Descoings</i></p> <p><i>Intervention de Philippe Casella Ministère de l'Éducation Nationale</i></p> <p><i>Intervention de Georges Felouzis (Université Victor Segalen), président du RESUP</i></p> <p><i>Introduction de la conférence, Christine Musselin</i></p>			
Ateliers	Le marché des ressources	Marché des étudiants	Marché des universitaires	Les universités, acteurs du marché
Jeudi 1 ^{er} 14h45 - 16h00	<p>Dr. ORR Dominic et SCHWARZENBERGER Astrid - Higher Education System (HIS) GmbH</p> <p><i>Performance-based funding in German higher education: Trends and variations in 13 Länder</i></p>			<p>KOLOKITHA MAGDALINI – EFPS, Institute of Education, University of London</p> <p><i>"It's the end of the 'University' as we know it". Bologna Process: Representative cases of quality in England and Greece</i></p>
	<p>AMARAL Alberto (with Maria João Rosa and Diana Tavares) - University of Porto – CIPES</p> <p><i>From equity to efficiency: changes in the allocation mechanisms in Portugal</i></p>			<p>CRET Benoît - Centre de Sociologie des Organisations (CNRS et Sciences Po)</p> <p><i>La construction de labels : entre coopération et conflit</i></p>
16h00 - 16h20	PAUSE CAFÉ			
16h20 - 18h20			<p>SADOWSKI Dieter (avec Dr. Peter SCHNEIDER, Nicole THALLER) - Institute of Labour Law and Industrial Relations in the European Community, University of Trier</p> <p><i>Do we need incentives for Ph.D. supervisors?</i></p>	<p>HAZELKORN Ellen - Dublin Institute of Technology, Ireland</p> <p><i>The Impact of League Tables and Ranking Systems on Institutional Missions and Decision-Making</i></p>
			<p>KIM Terri - SSE, Brunel University, U.K.</p> <p><i>Transnational Academic Recruitment policy and practice in the U.K., France, Japan and South Korea</i></p>	<p>WEYMANS Wim - Centre for political thought, University of Leuven (K.U.Leuven)</p> <p><i>From harmonisation to differentiation: understanding (changes in) the European area for higher education and research</i></p>

			<p>FANGHANEL Joëlle (avec TROWLER Paul) - City University, London et Lancaster University, Lancaster <i>New academic identities for a new profession?: Academics' situated understandings of teaching and learning</i></p>	<p>DEANGELIS Richard - School of Political and International Studies, Flinders University <i>Globalizing Practices and University Responses: European and Anglo-American Differences</i></p>
--	--	--	---	--

Vendredi 2 Février 2007

Vendredi 2 9h00 - 10h15	Conférence de Francisco Ramirez, (Stanford University) “World Society and The Rationalized University”			
10h15 - 10h45	<i>PAUSE CAFE</i>			
Ateliers	Le marché des ressources	Marché des étudiants	Marché des universitaires	Les universités, acteurs du marché
Vendredi 2 10h45 - 12h00			BASCHUNG Lukas (avec FELLI Romain , GOASTELLEC Gaëlle et LERESCHE Jean-Philippe) - OSPS, Université de Lausanne <i>Le marché suisse des universitaires, entre politique fédérale et mises en oeuvre locales</i>	FISHER Donald (et RUBENSON Kjell) – CPSHET, The University of British Columbia <i>Canadian Federal Policy and Post-Secondary Education</i>
			HOUEVILLE Gérald - Centre nantais de sociologie (Université de Nantes)/Maison des Sciences de l'Homme-Angé Guépin <i>Changements et permanences dans l'organisation du marché universitaire : le cas de la sociologie (1945-2005)</i>	RAVINET Pauline CSO / CEVIPOF (Sciences Po et CNRS) <i>La construction d'un « espace-marché » européen de l'enseignement supérieur : Comment le processus de Bologne s'outille et devient contraignant</i>
	DÉJEUNER			
14h00 - 16h00		SEMBEL Nicolas - IUFM d'Aquitaine et LAPSAC (Université Bordeaux 2) <i>« Le client est roi » : intérêt et limites de la prise en compte de la demande étudiante dans le « marché des étudiants ».</i>	OBA Jun - Institut de recherche pour l'enseignement supérieur, Université de Hiroshima <i>Les réformes universitaires et le personnel enseignant : les cas du Japon et d'autres pays asiatiques</i>	
		FRANÇOIS Pierre - CSO (Sciences Po et CNRS) <i>Les parcours de formation comme outil d'analyse du marché de la formation : le cas de l'enseignement supérieur musical en France</i>	MANIFET Christelle - CERTOP Université Toulouse-Le Mirail <i>Les chercheurs de l'université, l'innovation et la valorisation</i>	<i>t</i>
		CRESPO Manuel et CRESPO Stéphane - Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal Marché de l'emploi et marché de la formation universitaire au Canada : la professionnalisation de l'université est-elle irréversible?	BES Marie-Pierre - CIRUS (CNRS et Université de Toulouse le Mirail) et ENSICA <i>Le « marché » des vacataires dans une école d'ingénieurs</i>	

Vendredi 2 16h00 - 16h20	<i>PAUSE CAFE</i>			
Ateliers	Le marché des ressources	Marché des étudiants	Marché des universitaires	Les universités, acteurs du marché
Vendredi 2 16h20 - 18h20	CYTERMANN Jean-Richard - Ecole des hautes études en Sciences Sociales (EHESS) et IGAENR <i>Objectifs et indicateurs de la loi organique aux lois de finances (LOLF) et concurrence entre universités</i>	CARDOSO Sónia (avec SANTIAGO Rui et CARVALHO Teresa) - CIPES et University of Aveiro <i>From students to consumers: reflections on marketization of Portuguese Higher Education</i>		
	BARRIER Julien et BOVY Barbara - Centre de Sociologie des Organisations (CNRS et Sciences Po) et Master de Sociologie, IEP Paris <i>Les laboratoires universitaires face aux marchés de financement de la recherche : Etude de deux instituts en sciences et technologies de l'information et de la communication (1980-2005)</i>	GOASTELLEC Gaële - Observatoire Science, Politique et Société, Université de Lausanne <i>Vers une économie de l'accès ? frais de scolarité et égalité des opportunités</i>		
	CRÉSPY Cécile – LEST <i>Diversification des modes de financements de l'enseignement supérieur et de la recherche : la place des financements locaux et régionaux</i>	FAVE-BONNET Marie- Françoise - Université Paris X Nanterre <i>Du Processus de Bologne au LMD : analyse de la « traduction » française de « quality assurance »</i>		

Samedi 3 Février 2007

Ateliers	Le marché des ressources	Marché des étudiants	Marché des universitaires	Les universités, acteurs du marché
Samedi 3 9h - 11h00	<p>TAYLOR James (avec MACHADO Maria de Lourdes et Marvin W. PETERSON) - University of Aveiro et CIPES <i>Leadership and Strategic Management: Keys to Institutional Priorities and Planning</i></p>			<p>BIDAN Marc - IAE DE VALENCIENNES <i>Le pôle de compétitivité comme objet, projet et mode de financement de recherche. Le cas des PC de la région Nord-Pas de Calais vecteurs de transformation des modalités d'allocation et de régulation</i></p>
	<p>DOBSON Ian - Centre for Population and Urban Research, Monash University <i>Full Circle: The return to user-pays in Australian higher education</i></p>			<p>MOENS Frédéric - GReSAS, Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM) <i>Concurrence et concentration dans l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique</i></p>
	<p>KITAGAWA Fumi - Department for Higher Education, National Institute for Educational Policy Research <i>Financing Universities through Nontraditional Revenue Sources: Policy Supports and Institutional Impacts in Japan from International Comparative Perspectives</i></p>			<p>HARDY-DUBERNET Anne-Chantal - UMR 6028 Droit et changement social (CNRS) et MSH Ange Guépin <i>Classement des facultés et normalisation des savoirs médicaux</i></p>
11h00 - 11h20	<i>PAUSE CAFÉ</i>			
11h20 - 12h35	<p>TRICOIRE Aurélie - CERTOP, Université Toulouse II, et LATTSTIO, Université Marne La Vallée <i>Le marché des financements de recherche. Impact sur des laboratoires en Europe et aux États-Unis</i></p>	<p>DODDS Anneliese - Department of Government, London School of Economics <i>The introduction of new funding mechanisms to promote the recruitment of international students at higher education institutions: a comparison between British and French approaches</i></p>		
	<p>BENNINGHOFF Martin (avec SORMANI Philippe) - Observatoire Science, Politique, Société, Université de lausanne <i>Recherche expérimentale et esprit gestionnaire : l'ordre interne des pratiques de recherche sous tension</i></p>	<p>DAHAN Aubépine - LATTTS, (CNRS, UMLV, Ecole des Ponts et Chaussées) et MANGEMATIN Vincent (GAEL, INRA) <i>Institutional change and professional practices: The case of the French doctoral studies</i></p>		
12h35 - 12h45	<i>Clôture de la conférence</i>			